LE CANADA FRANÇAIS

SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU

HEBDO A

121e ANNÉE NO 19 SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU LE MERCREDI 1er OCTOBRE 1980 ~~200~~ 208 PAGES

45¢

Gens d'ici

Lawrence Harding

Cette semaine Daniel Simard a rencontré M. Lawrence Harding, qui fut professeur de littérature anglaise au Collège militaire durant 26 ans, et son épouse, musicienne de grand talent qui s'aligna avec l'Orchestre philharmonique de Birmingham (Angleterre) avant de venir s'établir au Canada. Pages 34 à 37.

Cette semaine

☐ Saint-Edmond "la généreuse" Page C-1

☐ Beauregard "patron" de Héroux? Page 31

☐ C.P. Rail: pétition de 135 noms Page B-1

☐ Baseball mineur: démission en bloc? Page 40

Construction en avril '81

S.Q. Saint-Jean: nouveaux locaux de $1,200,000 près de l'échangeur

par Marc-O. TRÉPANIER
et Paul-É. LÉVESQUE

La Sûreté du Québec de Saint-Jean, logeant présentement boulevard du Séminaire, devrait occuper de tout nouveaux locaux dès le mois de décembre '81.

En effet, le gouvernement du Québec s'apprêterait à aller en appel d'offres dès novembre ou décembre prochain pour construire un tout nouvel édifice pour la S.Q. à Saint-Jean.

L'édifice, dont le coût pourrait se situer aux environs de $1,200,000 serait situé sur des terrains appartenant au gouvernement du Québec, dans l'environnement immédiat de l'échangeur Pierre-Caisse.

Déjà, la firme d'arpenteurs-géomètres Pierre Bilodeau Inc. de Saint-Hyacinthe a été engagée par Québec pour effectuer des travaux sur le site choisi, nous a-t-on confirmé au bureau du député Jérôme Proulx.

Selon les projections actuelles, la construction du nouveau complexe de la Sûreté du Québec devrait pouvoir être amorcée en mars ou avril '81.

Le gouvernement du Québec aurait en effet jugé que les locaux abritant la S.Q. Saint-Jean sont présentement exigus et ne permettent pas de doter les forces policières de tous les moyens possibles pour une gestion maximale.

Selon le sergent Jacques Ratté, responsable du bureau de la S.Q. de Saint-Jean, les locaux actuels sont mal situés par rapport aux activités du corps policier.

Une nouvelle localisation à proximité des limites des villes sous la juridiction de la S.Q. et un rapprochement des grands axes routiers permettraient une plus grande efficacité du détachement, de préciser le sergent Ratté. (Suite à la page 2).

Libéraux Saint-Jean

Veilleux l'emporte de justesse (51,7%)

● **Majorité de 61**

par Louise BÉDARD

C'est par une faible marge de 61 votes sur 1,837 voix exprimées, soit 51,7% du suffrage, que l'ex-député libéral Jacques Veilleux est sorti vainqueur d'une dure lutte que lui a livrée jusqu'à la toute fin son adversaire Pierre Lorrain.

M. Veilleux recueille l'appui de 949 membres tandis que M. Lorrain obtient la faveur de 888 militants du comté de Saint-Jean.

Cependant si on considère uniquement le vote des participants à l'assemblée de

dimanche après-midi c'est M. Lorrain qui l'emporte par trois voix.

C'est donc dire que le vote par anticipation tenu le jeudi précédent fut déterminant et a permis à M. Veilleux d'emporter la victoire.

Entassés dans le gymnase de la polyvalente Armand-Racicot, une majorité des quelque 1,700 libéraux qui assistaient à cette mise en candidature ont préféré, au cours de l'assemblée manifester discrètement leur appui à l'un ou l'autre des candidats. (Suite à la page 4)

Développement rue Savard (Saint-Luc)

Conflit d'intérêts pour Vallée?

Page 3

Sommaire

CAHIER A

Éditorial	Page 6
Caricature	6
Parole aux lecteurs	7
L'éducation	28
Le sport	40
Gens d'ici	34 à 37

CAHIER B

Vivre ici	Pages B-1 à B-40
Économie	B-32

CAHIER C

Culture d'ici	Pages C-1 à C-24
Cinéma	C-23
Image d'autrefois	C-16
Page voyage	C-14
Page Jacques Paul	C-10
Activités littéraires	C-17

CAHIER D

Annonces classées	Pages D-1 à D-40
Dates à retenir	D-19 à D-22
Nécrologie	D-39
Répertoire	D-36 et D-37

Depuis lundi

Quelque 100 commis "C.R." en grève

par Michel PHANEUF

Depuis lundi dernier (29 septembre), une centaine de commis aux écritures et règlements (C.R.) à l'emploi du gouvernement fédéral dans la région sont en grève.

Ces fonctionnaires fédéraux, membres de l'Alliance de la Fonction publique du Canada, en sont venus à déclencher cet arrêt de travail à la suite de l'achoppement des négociations de leur syndicat avec le Conseil du Trésor, principalement en ce qui a trait à leurs deux plus importantes revendications, c'est-à-dire l'indexation de leurs salaires au coût de la vie et l'obtention de la semaine de 35 heures.

Piquets de grève

C'est ainsi que dès lundi, des piquets de grève ont été dressés devant les bureaux de divers ministères, à Saint-Jean, Lacolle et Chambly.

Le Collège militaire, l'édifice gouvernemental situé sur le Boulevard du Séminaire à Saint-Jean, le Bureau des Douanes à Lacolle et ceux de Parcs Canada à Chambly ont été parmi les premières "cibles". D'autres "succursales" gouvernementales devraient également être touchées bientôt.

Services essentiels

Mais les activités gouvernementales ne sont pas pour autant complètement paralysées. En effet, sur l'ensemble des "C.R.", 27 ont été désignés comme appartenant à des services essentiels et sont à leur poste. Tout se déroule donc "normalement" pour l'instant.

Le poste de la Sûreté du Québec à Saint-Jean serait localisé dans un tout nouvel édifice, près de l'échangeur Pierre-Caisse, dès décembre '81. (Photo Archives).

Sûreté du Québec...

(Suite de la page 1)

Même territoire

Par contre une relocalisation des services n'entraînerait pas de modifications aux effectifs déjà en place et le territoire de couverture resterait le même, d'ajouter notre interlocuteur.

Toutefois il est possible que les bureaux des garde-chasse soient situés à proximité voire même dans le nouvel édifice de la S.Q. Quant aux bureaux de l'Escouade régionale de l'alcool et de la moralité (E.R.A.M.) ils demeureront greffés à ceux de la Sûreté du Québec.

Il semble par ailleurs que l'hypothèse d'une relocalisation des bureaux de la S.Q. situés à Lacolle ait complètement été écartée.

Nos pages d'alimentation

Boucherie Royale	B-3
IGA Boniprix	B-4-B-5
Boucherie Jacques-Cartier	B-6
Bouvillon	B-7
Éthier & Frères	B-8
Boucherie Pierre	B-9
Boucherie aujourd'hui	B-11
Métro	B-16-B-17
Poisonnerie	B-18
Provigo	B-22-B-23
Provibec	B-29
Steinberg	B-40
Plus cahier spécial	

LE CANADA FRANCAIS

L'hebdomadaire de Saint-Jean
fondé en 1860

Directeur général: Robert PARADIS

Rédacteur en chef: Richard LAFONTAINE

Directeur de l'information: Paul-Émile LÉVESQUE

Adjoint: Gilles LÉVESQUE

Journalistes: Marc-O. TRÉPANIER, Michel PHANEUF, Gilles BÉRUBÉ, Louise BÉDARD, Michel HÉBERT

Photographe: Jacques PAUL

Caricaturiste: Pierre DAGESSE

Direction artistique: Nicole HOULE

Composition et montage: LES ATELIERS GRAPHIQUES DU HAUT-RICHELIEU INC.

Robert LEGAULT

Impression: IMPRIMERIE CHARTIER INC.

Distribution: LES MESSAGERIES SAINT-JEAN INC.

Paul PENDLETON

Contrôleur: Roger TRAHAN

Comptabilité: Christiane GRIMARD

Directeur de la publicité: Normand McNEIL

Publicitaires: Denis HUARD, Léo FACCHINO, Denis JOLIN, Alain GAUDREAULT, André CORRIVEAU, Jacques THIBAULT, Raymond ROBITAILLE, Robert GAGNON, Jacques MORIN

Secrétaire: Michèle TRAHAN

Éditeur: Les Éditions Le Canada Français Ltée, 84, rue Richelieu, Saint-Jean, Qué.
Président: Me Yves-Gagnon, L.L.L.

Membre des Hebdos A-1 et des Hebdos régionaux. Tirage certifié par ABC. Courrier de la deuxième classe. - Enregistrement no 1085. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou en partie, de façon officielle ou déguisée, est formellement interdite sans la permission écrite de la compagnie. Les journalistes permanents sont membres du Syndicat des travailleurs de l'information du journal Le Canada Français (C.S.N.)

Au Canada: abonnement d'un an $23; 6 mois $13
Pays étrangers et États-Unis: abonnement d'un an $85, 6 mois $44

SAINT-JEAN 347-0323 MONTRÉAL 861-4624

Samedi après-midi

ATTENTION - ATTENTION

GRATUIT

Tous les parents qui accompagneront leurs enfants de 5 ans et plus le samedi après-midi seront admis gratuitement

Découvrez le sport du
PATIN À ROULETTES
dès l'âge de 5 ans

Admission: $2.25 de 13 heures à 16 h. 30

LE PALAIS DE LA Roulette inc.

835 rue Saint-Jacques,
Saint-Jean
Tél.: 347-2384

RÉDACTION
En semaine: 347-0323
Soir et fin de semaine: 348-6277

LE CANADA FRANÇAIS
SAINT-JEAN HAUT-RICHELIEU

PUBLICITÉ
Saint-Jean: 347-0323
Montréal: 861-4624
DISTRIBUTION
347-0323

Développement domiciliaire rue Savard (Saint-Luc)

Vallée placé entre l'arbre et l'écorce?

● Conseiller et promoteur
● Commission d'urbanisme

par Michel HÉBERT

Comment Robert Vallée, membre du Conseil de Ville de Saint-Luc, peut-il distinguer avec justesse entre l'intérêt public et le sien propre?

Telle est la question que provoque la compilation de renseignements effectuée ces derniers jours par le CANADA FRANÇAIS.

Membre de la Commission d'urbanisme de la Ville de Saint-Luc, représentant du Conseil de ville à l'Office municipal d'Habitation, se décrivant lui-même comme étant "vendeur de maisons", le conseiller Robert Vallée semble posséder les outils les plus précis pour maximiser le rendement des entreprises dans lesquelles il a des intérêts financiers directs ou indirects.

L'interrogation la plus courante, et soulevée de façon impromptue par un promoteur immobilier à la toute fin de l'assemblée publique du 23 septembre dernier, consiste essentiellement à savoir si la position "stratégique" du conseiller Vallée ne lui donne pas une trop bonne longueur d'avance sur ses concurrents et ne dérègle pas indûment les règles du jeu.

M. Vallée, comme nous l'a souligné un autre membre de la commission d'urbanisme, partage avec ses collègues le pouvoir de "faire des recommandations au Conseil".

Le règlement municipal 259 relatif à la constitution de ladite commission rappelle encore que les membres ont pour "mission" d'étudier toutes les questions relatives à l'urbanisme de la municipalité de Saint-Luc et d'aviser le Conseil sur tous ces points".

De même, M. Vallée a pour "mission de recommander au Conseil des modifications au plan général d'aménagement, au programme d'immobilisation et aux règlements de zonage, de lotissement et de construction".

Des recommandations, M. Vallée en a fait au Conseil de Ville de Saint-Luc. Dans notre édition du mercredi 28 novembre '79, nous publiions cette déclaration du conseiller Vallée: "Il est important que vous sachiez que M. Bonaldo m'avait choisi au sein de son équipe de manière à ce que j'incite des contracteurs à venir faire du développement à Saint-Luc. Je crois avoir répondu aux attentes de ce dernier en incitant la Société immobilière johannaise Incorporée à faire l'achat de terrains vacants..."

Au ministère des Consommateurs, Corporations et Institutions financières, on affirme que cette entreprise a été constituée le 22 mai '79 d'après une charte fédérale, et est qualifiée "société commerciale".

De même source, on précise que cette société est présidée par M. Lucien Méthé, secondé par deux vice-présidents, Gisèle Lavallée et Roger Morel, et par une secrétaire, Nicole Brunet.

Gisèle Lavallée est l'épouse du conseiller Robert Vallée!

Or, le 21 mai dernier, au cours d'une assemblée spéciale, le Conseil de Ville a adopté à l'unanimité une résolution favorisant cette société à effectuer à ses frais des travaux d'aqueduc, d'égoût et de voirie sur les rues Savard et Montmartre, à Saint-Luc.

Ce projet de développement domiciliaire permettra, non pas de façon exclusive, à une autre entreprise d'y "oeuvrer" à la construction d'habitations résidentielles.

Il s'agit de "Les Constructions Nor-Luc Ltée" dont le président est Normand Brunet (époux de Nicole Brunet, elle, secrétaire de la Société immobiliaire johannaise M.B. Ltée), le vice-président, Robert Vallée, le secrétaire, Lucien Gagné, et le trésorier, Lucien Méthé (président de la S.I.J.M.B. Ltée).

M. Vallée justifie sans gymnastique intellectuelle cet état de fait: "ça fait plusieurs années que je travaille en ce domaine, je ne vais tout de même pas vendre des automobiles parce que je siège au Conseil de Ville; est-ce que je devrais quitter le Conseil parce que je vends des maisons?"

Les Constructions Nor-Luc Ltée a été constituée le 22 août '80, deux mois après l'adoption par le Conseil de la résolution ci-haut mentionnée. M. Vallée explique que cette compagnie a vu le jour pour en quelque sorte combler le vide créé par la crainte des promoteurs de voir grimper le taux d'intérêt hypothécaire.

De plus, a-t-il souligné, ils s'adonneraient à une guerre d'usure et ne seraient pas attirés outre-mesure par le marché des "maisons spéculatives". En clair, la Société immobilière johannaise vendra des terrains à Les Constructions Nor-Luc Ltée qui y érigera des maisons.

"Je ne crois pas que je sois en conflit d'intérêt, dit M. Vallée, j'ai reçu le mandat d'attirer des développeurs et j'ai pris soin de consulter mes avocats avant de m'impliquer".

Quant à sa position "stratégique" qui, soutiennent ses détracteurs, le rendraient plus efficace sur le marché de l'immobilier que ses concurrents, il leur objecte que la Commission d'urbanisme ou le Conseil de ville possèdent tous les pouvoirs d'agir ou non en leur faveur, qu'il ne pourrait seul contrecarrer leurs projets et que d'ailleurs il n'en a jamais eu l'intention. "C'est plutôt le contraire", conclut-il.

Robert Vallée

"Une situation de fait" – Nelson

par Michel HÉBERT

Lundi dernier, le maire Édouard Bonaldo, manifestement courroucé de voir le conseiller Robert Vallée une fois de plus sujet à discussion, a soutenu qu'à "sa connaissance", il n'est ni en conflit d'intérêts, ni l'objet de quelque soupçon.

"J'ai voulu quelqu'un dans mon équipe qui connaissait ce milieu pour favoriser le développement de Saint-Luc, et Robert Vallée était apte à remplir ce mandat", a défilé le maire Bonaldo.

Employé

Le maire de Saint-Luc sait très bien que M. Vallée est à l'emploi des Constructeurs Associés, sans plus, et en ce domaine, a-t-il affirmé, rien ne lui échappe.

C'est sans nuance que le maire Bonaldo a défendu le conseiller Vallée. Que l'un ou l'autre de ses conseillers "profite de son poste" à d'autres fins que publiques ,

"il ne fera pas long feu", a dit M. Bonaldo, le verbe éclairé de "flammèches".

Nelson

Quant au président de la Commission d'urbanisme, M. Claude Nelson, il a esquivé la question pour se retrancher derrière cette "situation de fait".

Et Jean-Paul Létourneau, également promoteur immobilier et conseiller municipal et membre de ladite commission, pour sa part, défend qu'on le compare à Robert Vallée: "pour moi, c'est pas pareil parce que je vends des terrains qui ne sont pas desservis par l'aqueduc et les égouts".

Maisons Norcom

Relance possible?

Le Commissariat industriel de Saint-Jean ainsi que la SODEQ du Bassin Richelieu étudient présentement la possibilité de relancer l'entreprise de fabrication de maisons modulaires "Les maisons Norcom Ltée" de Saint-Jean qui a annoncé la semaine dernière sa décision de fermer ses portes.

Déjà, le commissaire industriel, le maire de Saint-Jean et le président de la Chambre de commerce du Haut-Richelieu ont rencontré la semaine dernière des représentants du syndicat et de la compagnie N.M. Patersen and Sons, holding à qui appartient l'usine Les maisons Norcom Ltée.

Il s'agit pour le moment de rencontres exploratoires dont le but est d'analyser la possibilité de récupérer l'entreprise.

Si l'industrie de la maison mobile est en très sérieuses difficultés à cause d'une chute radicale de la demande, il semble que les tentatives de diversification entreprises par Norcom au début de '80 pourraient donner l'espoir d'une éventuelle relance.

Norcom a en effet entrepris la fabrication de petits chalets modulaires, de serres et de hangars de jardin qui pourraient trouver une place sur le marché.

Comme N.M. Patersen and Sons est un holding en bonne santé financière et qu'elle ne liquide pas, nous a-t-on indiqué, ses actifs en catastrophe, cela nourrit de l'espoir chez certains.

L'évaluation des actifs de Norcom, la recherche de bailleurs de fonds, les études de rentabilité, l'analyse des hypothèses de location ou d'achat des actifs et les démarches auprès des gouvernements pour l'obtention des subventions seront sûrement au menu des travaux du commissaire industriel et d'autres membres de la communauté économique johannaise au cours des prochains jours.

Il faut dire que les hommes d'affaires de Saint-Jean et leur commissaire industriel se sont transformés en pompiers depuis quelque temps, ayant à tenter d'éviter le plus possible les dégâts causés par les trois fermetures d'usine.

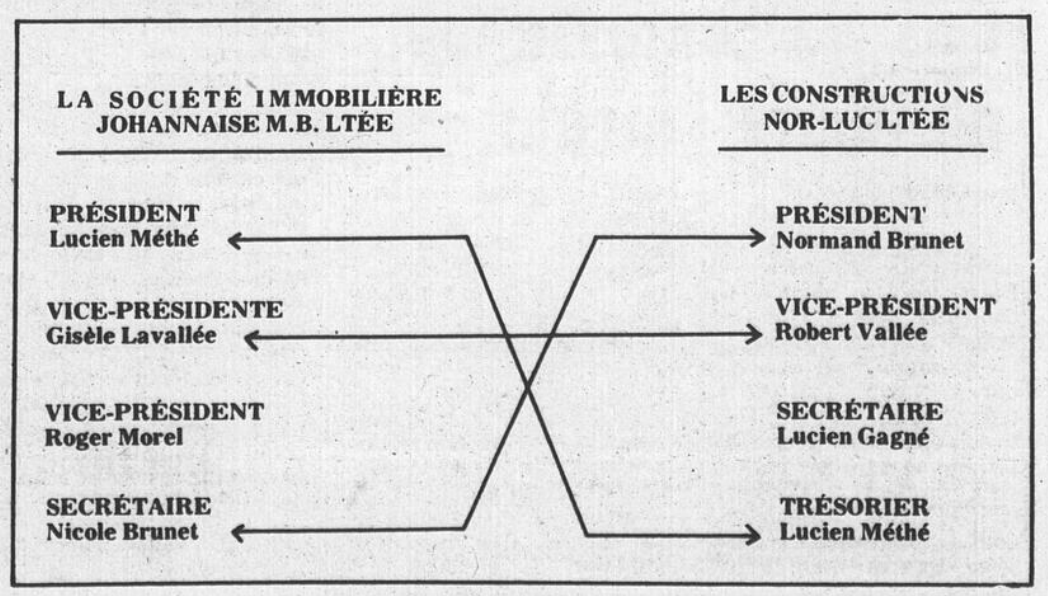

Devant 1,700 partisans

Claude Ryan compare la convention péquiste à une réunion de chapelle dans Saint-Jean

par Louise BÉDARD

C'est à une réunion de chapelle péquiste que le chef du Parti libéral du Québec, M. Claude Ryan, a comparé dimanche la convention qui a choisi le 22 septembre dernier Jérôme Proulx, candidat du Parti québécois.

Par contre, parlant des libéraux, il a déclaré qu'il n'avait jamais vu une telle participation aux conventions alors que les élections ne sont même pas déclenchées.

Propre _____

La popularité croissante dont jouirait sa formation politique, M. Ryan l'explique par le fait que le P.L.Q. se présente aux Québécois comme un parti propre, démocratique, ouvert où les conventions ne sont pas truquées par la direction.

Ce mouvement en faveur du Parti libéral serait aussi en quelque sorte le résultat du mécontentement d'un grand nombre de citoyens qui ont eu à souffrir des mesures de contrôle et des normes découlant de politiques au gouvernement péquiste.

Zonage agricole _____

M. Ryan s'en est alors pris à la loi du zonage agricole accusant le P.Q. d'avoir entre autres brimé les droits acquis de propriétaires leur laissant comme unique recours un appel à la Commission de la protection du territoire agricole qui rendrait souvent des décisions sans connaître les situations concrètes.

La loi régissant les relations entre locateurs et locataires a été aussi la cible des attaques du chef libéral qui en a ridiculisé le contenu.

"Quand on est rendu à édicter une bible pour régler des problèmes aussi simples, c'est qu'on a peur des citoyens", a-t-il lancé.

"Les gens veulent un gouvernement qui va les servir et non les asservir", a-t-il poursuivi en rappelant plus spécialement aux travailleurs que c'est le Parti libéral qui leur a donné le code du travail toujours en vigueur aujourd'hui, l'assurance-santé et la gratuité scolaire aux niveaux secondaire et collégial.

À sec _____

Réclamant de nouveau un rendez-vous électoral pour cet automne, M. Ryan a cependant averti les militants du comté de Saint-Jean qu'ils ne devaient pas s'attendre à ce qu'un gouvernement libéral réalise de grandes mesures au cours des deux premières années de son mandat parce que les caisses de l'État québécois seraient à sec.

Constitution _____

Enfin le leader des troupes libérales a de nouveau mis en garde ses partisans de ne pas se laisser tromper par le gouvernement péquiste qui cherchera encore, au cours de la prochaine campagne, à camoufler son véritable objectif: la séparation du Québec.

Rivest _____

Prenant la parole durant le dépouillement du vote, le député de Jean-Talon à l'Assemblée nationale, M. Jean-Claude Rivest s'est employé à comparer les performances de l'administration Lévesque à celle de Robert Bourassa réitérant sa foi dans le principe voulant que la croissance économique soit à la base du progrès social et culturel.

Devant les militants libéraux de Saint-Jean, Claude Ryan s'en est pris à la loi du zonage agricole.

"'76 n'a pas été une défaite personnelle mais celle de tout le parti" (Jacques Veilleux). (Photo Jacques Paul).

Veilleux l'emporte...

(Suite de la page 1)

Bien malin celui qui aurait pu prédire, aux applaudissements de la foule, qui sortirait vainqueur de cette lutte.

Lorrain _____

Même si tout le monde s'attendait à une lutte serrée entre les deux candidats, plusieurs auront été surpris de la performance de Pierre Lorrain qui en l'espace de quelques semaines sera arrivé à ébranler la machine électorale de Jacques Veilleux et à talonner dangereusement l'ancien membre du gouvernement Bourassa.

D'ailleurs la mine des deux adversaires en disait long à l'issue de cette assemblée à l'investiture. Pour Pierre Lorrain, il aurait peut être fallu partir un peu plus tôt dans la course.

C'est du moins ce qu'il a déclaré quelques minutes après l'annonce de sa défaite en ajoutant cependant que son compétiteur avait quelques atouts de plus en main dont l'appui de l'exécutif de l'association et de son président James Falls qui a endossé ouvertement la candidature de Jacques Veilleux.

Falls _____

Plus d'un observateur s'interrogent encore sur le fait que M. Lorrain n'ait pas cherché à la dernière assemblée générale de l'association en août à s'accaparer du contrôle de l'exécutif.

Dimanche dernier, sans inviter directement les militants à voter pour M. Veilleux, M. Falls a su faire passer son message en leur rappelant entre autres que "le passé est garant de l'avenir".

Faisant preuve d'une grande assurance, M. Falls a déclaré que ceux qui croient que le Parti libéral est un taxi pour le pouvoir, n'ont rien compris.

De leur côté, les deux concurrents se sont livrés à des attaques à peine voilées l'un contre l'autre tout au long de leur discours.

C'est en toute humilité que M. Veilleux a dit enfin accepter de représenter les libéraux du comté de Saint-Jean à la prochaine élection.

Deux vieux adversaires croiseront donc de nouveau le fer dans le comté: Jérôme Proulx pour le P.Q. et Jacques Veilleux pour les libéraux qui se sont affrontés déjà en '70, '73 et '76.

Plus ça change, plus c'est la même chose!

Résultats de la convention

Pas de contestation de Pierre Lorrain

par Louise BÉDARD

Le candidat défait à la convention libérale, M. Pierre Lorrain, n'entend pas contester les résultats du vote de dimanche dernier.

Cependant M. Lorrain indique que plusieurs de ses organisateurs ont discuté avec lui de cette question le soir même de la convention.

La rumeur a d'ailleurs circulé dans les milieux politiques et économiques de Saint-Jean quant à la possibilité d'une telle contestation.

Si M. Lorrain déclare accepter le verdict populaire, il réaffirme par ailleurs son opposition à la tenue du scrutin anticipé du 25 septembre dernier, où tout c'est en fin de compte joué.

Jeudi soir, Me Lorrain doit réunir ses organisateurs pour faire le point; la participation du groupe à la prochaine campagne électorale devrait être soulevée.

Veilleux aux libéraux

"Finis les cercles fermés"

C'est autour du thème d'une concertation nécessaire entre le député et les militants que M. Jacques Veilleux a prononcé son discours dimanche après-midi dernier après avoir déclaré aux quelque 1,700 libéraux qu'il n'a jamais eu à rougir des réalisations du gouvernement Bourassa entre '70 et '76.

Au cours de cette période le comté de Saint-Jean aurait connu un développement sans précédent. M. Veilleux a demandé aux membres de son parti de lui accorder un autre mandat pour assumer à nouveau ce leadership.

Il devait d'ailleurs affirmer par la suite que '76 n'a pas été une défaite personnelle mais celle de tout le parti.

Cercle _____

Soutenant ne pas avoir fait de promesses durant la campagne à l'investiture, l'ex-député s'est engagé cependant dimanche à maintenir un contact constant avec les militants s'il est reporté au pouvoir.

"Finis les cercles fermés d'individus qui conseillent le député", a-t-il lancé en insistant sur la tradition du travail d'équipe qu'il a instaurée à l'intérieur de l'association au cours des dernières années et durant la campagne référendaire.

Ryan _____

À son chef, M. Ryan, il a rappelé que tous les bénévoles du référendum et tous les chefs de paroisse du comté se sont retrouvés à ses côtés durant cette campagne à l'investiture.

"C'est bien beau de vouloir défendre la libre entreprise, le centre-ville, l'industrie touristique mais ça prend de la concertation" a-t-il poursuivi en faisant allusion au programme électoral de son adversaire.

Proulx _____

Enfin M. Veilleux s'en est pris au député actuel, M. Jérôme Proulx à qui il reproche de ne pas avoir poursuivi les travaux de voirie dans le comté.

Pour un parti renouvelé

"Saint-Jean a besoin d'un député agressif"

– Pierre Lorrain

Le candidat Pierre Lorrain aura presque réussi à convaincre les militants qu'avec un nouveau chef, un nouveau Parti libéral et une nouvelle orientation, il fallait un candidat nouveau dans le comté de Saint-Jean.

"Un député qui doit non seulement être disponible mais aussi agressif pour redresser la situation du comté".

L'avocat de Saint-Jean a consacré une partie des quinze minutes qui lui étaient accordées à repousser les attaques de son adversaire.

Répliques

À M. Veilleux qui lui a reproché de ne pas connaîtree l'abc du métier, il a répliqué que s'il fallait attendre d'avoir l'expérience d'un emploi pour l'exercer, Jean Lesage n'aurait jamais été premier ministre.

Pour contrer la rumeur, fondée d'ailleurs, à l'effet qu'il était membre du parti depuis seulement quelques jours au moment de l'annonce officielle de sa candidature, Me Lorrain a répondu:

"La citoyenneté libérale ne se calcule pas en nombre d'années tout comme la citoyenneté canadienne".

Après avoir fait état du travail accompli par ses organisateurs durant cette campagne, le candidat Lorrain a promis aux militants d'accroître jusqu'à 6,000 membres les effectifs du parti, s'il était choisi.

Programme

Il s'est livré par la suite à des attaques contre le Parti québécois l'accusant entre autres d'encourager depuis quatre ans les luttes entre patrons et syndicats.

Enfin reprenant les thèmes qu'il a développés au cours des dernières semaines, M. Lorrain a soutenu que la plus grave erreur du gouvernement péquiste aura été d'oublier le pain quotidien.

Lorrain s'interroge maintenant sérieusement sur le renouvellement du parti. (Photo Jacques Paul).

Saint-Jean

Libéraux en retard dans le financement

Trop occupés à mousser la candidature de leur favori à la convention du parti, les militants libéraux de Saint-Jean n'ont pas encore trouvé le temps de s'intéresser à la campagne de financement.

Prêt

Cependant le président de la campagne dans le comté, M. Jean-Paul Boileau, se dit prêt à tout mettre en marche. Les mois d'octobre et de novembre seront consacrés à amasser les fonds.

Nul doute que si les élections générales devaient être déclenchées d'ici peu, la campagne serait accélérée.

Objectif

Les libéraux de Saint-Jean tenteront donc de dépasser leurs résultats de l'an dernier, soit plus de $23,000, incluant les recettes de la vente des cartes de membres qui devraient en cette année de convention être particulièrement élevées.

Si vous pensez FOURRURES pensez LOUVET en confiance

Louvet Fourreurs Inc.

Mont Saint-Grégoire, Qué.

Sur rendez-vous

347-7953

Manufacturier depuis 1927

Qualité

Topaze Fleuriste

Bienvenue dans un nouveau décor créé pour vous!

N'oubliez pas notre spécial du vendredi: $5

éditorial

Richard LAFONTAINE

De convention en convention

Décidément les péquistes du comté de Saint-Jean n'ont pas l'tour d'organiser des conventions à la "chefferie" comme leurs opposants libéraux. Les péquistes n'ont pas l'tour de "sortir leur monde", de "paqueter des salles" de gens endimanchés et de laisser traîner l'issue d'un scrutin comme l'ont fait les libéraux dimanche dernier à la polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.

C'était sublime d'admirer le fonctionnement de cette machine ROUGE tout droit sortie des boules-à-mites, qui vous réchauffait quand même le "canayen" comme la meilleure "shot" de caribou.

C'était réconfortant de voir tous ces messieurs et dames d'un âge moyen, bien habillés, polis, gentils se promener dans les couloirs de la polyvalente ou dans l'immense salle d'assemblée. De se laisser séduire (?) par le visage de Claude Ryan accroché aux murs par-dessus/par-dessous le sigle "du plus grand parti politique que le Québec ait connu". D'entendre Émile Genest répéter professions de foi sur professions de foi libérale, Jacques Veilleux et Pierre Lorrain courtiser leur auditoire bien sage, le député Rivest gagner du temps, crier, s'égosiller devant une salle à moitié vide pendant que se jouait derrière les boîtes de scrutin, dans les corridors et les petites salles attenantes l'avenir du parti dans le comté.

Il y avait, dans l'air enfumé et chaud de cette convention, la fierté d'appartenance, bien sûr, mais aussi sur les regards toute l'espérance qui coïncide . avec les grands soirs de première, dans les yeux ce scintillement qu'on ne retrouve ailleurs qu'en paradis et, sur toutes les lèvres, cet appétit du pouvoir qu'on ne perçoit que chez les loups morts d'avoir trop mangé de moutons.

Non, les péquistes n'ont pas l'tour d'organiser semblables manifestations. De tenir de ces conventions serrées qui remuent l'âme du plus partisan (ce monsieur qui montait sur sa chaise dimanche, pour un rien). De faire attendre tant de monde pendant le décompte des votes, en retour d'un discours de Claude Ryan.

Non, les péquistes n'ont pas l'tour de ne pas nous faire sentir la sueur, le triturage de méninges, les déchirements, le sans-gêne ou l'insouciance qui accompagnent inévitablement chaque convention. La machine se fait trop présente, trop collée sur le déroulement de l'événement. J'allais dire "trop démocratique" mais c'est un terme qu'affectionnent les libéraux par les temps qui courent, je me contenterai de "trop transparente"...

Heureusement!

Richard LAFONTAINE

Deux mois de campagne libérale

Depuis deux mois les libéraux d'Iberville et de Saint-Jean font parler d'eux; la lutte à l'investiture dans les deux comtés a été chaude et virile, pour ne pas dire autre chose, et les quatre candidats ont su démontrer qu'il pouvait "organiser" une campagne.

La vente de centaines de cartes de membres en l'espace de quelques semaines devrait amener les libéraux à réfléchir sérieusement sur la préparation des conventions. En gonflant de façon aussi artificielle leurs effectifs, ce parti ne s'assure pas pour autant une plus grande participation à ses activités.

Par ailleurs en 1980, on exige plus d'un candidat à l'investiture d'un parti qu'il sache vendre ou distribuer des cartes de membres, organiser une soirée d'Yvettes ou une épluchette de blé d'Inde.

L'aspirant député doit être en mesure de présenter à la population un programme politique cohérent qui permettra à l'électeur de juger de sa compétence et de ses convictions.

D'ailleurs M. Claude Ryan n'a-t-il pas écrit lui-même dans son "précis du parfait candidat libéral" qu'on doit s'attendre de cette personne qu'elle ait l'esprit ouvert aux grandes questions du jour et qu'elle soit capable d'émettre à leur sujet des points de vue personnels qui soient autre chose que la répétition machinale de l'orthodoxie officielle.

Iberville

M. Jean Guité, candidat à la convention dans Iberville, s'est contenté le plus souvent au cours de sa campagne de répéter qu'élu député, il allait être disponible et ouvert aux suggestions et a promis de former plusieurs équipes de travail.

Une fois ce beau principe posé, que nous a-t-il proposé? La sauvegarde des libertés individuelles, voilà un thème qu'il nous a servi à toutes les sauces allant même jusqu'à affirmer qu'en vertu de ce beau principe, il refusait de porter sa ceinture de sécurité.

On était en droit de s'attendre de celui qui sollicite l'appui des membres du Parti libéral, un peu plus de consistance. Ainsi à titre d'exemple, M. Guité ne nous a jamais précisé les modifications qu'il voudrait voir apporter à la Loi sur l'aménagement du territoire qu'il a critiquée à maintes reprises.

De même au plan économique; il en est arrivé à la conclusion que le "comté se doit d'attirer des industries de pointe en nombre toujours suffisant. Cela ne peut qu'être favorable à la prospérité de notre population".

Qui contredira M. Guité? Il admettra lui-même qu'il n'a sûrement pas consulté une brochette d'experts pour en arriver à cette proposition.

Très peu souvent au cours de sa campagne, ce candidat a cerné avec précision les problèmes et jamais il n'a proposé de solutions pratiques se contentant plutôt de lancer des slogans.

Quant à son adversaire, M. Marcel Lacaille, il n'a pas osé s'aventurer en dehors des quelques sujets qu'il a inscrits à son programme.

À la question "que pense-t-il de la formation des municipalités régionales de comté et de la marge d'autonomie dont devraient jouir les municipalités et les commissions scolaires", M. Lacaille a répondu qu'il n'avait pas eu le temps de se pencher sur ces dossiers ou encore qu'il attendait d'en discuter avec son chef avant de se prononcer.

Voilà des réponses qui ne sont pas acceptables de la part de celui qui vise un poste de député. On ne donne pas un chèque en blanc à un candidat.

Marcel Lacaille a cherché à obtenir l'appui des petits entrepreneurs en dénonçant les contrôles gouvernementaux sur les entreprises et en déclarant qu'il était temps de redonner aux individus qui en avaient le goût, la chance de se lancer en affaires.

Toutes les autres catégories sociales, on en aura très peu entendu parler dans le camp de M. Lacaille qui a manifesté peu d'intérêt envers eux.

Saint-Jean

Ce langage s'apparente à celui de Pierre Lorrain, candidat à la convention libérale dans Saint-Jean qui a cependant pris soin de glisser un mot en faveur des personnes âgées et des jeunes.

Pour l'avocat libéral, les contraintes actuelles des lois comme celles de la santé et sécurité ou encore le militantisme syndical, découragent les jeunes qui souhaitent faire carrière et fortune en affaires.

Tout cela présage du ton que prendra la campagne des libéraux au cours des prochaines élections. Ils chercheront à miser sur le mécontentement d'une tranche de la population contre le mouvement syndical et contre certaines lois adoptées par le Parti québécois qui n'ont pas fait l'affaire comme il se doit de certains milieux économiques.

Décidément assistés sociaux, travailleurs syndiqués, votre cote est de plus en plus à la baisse dans ce parti. Ce grand principe de la propriété privée, M. Lorrain l'a exploité tout au long de sa campagne allant même jusqu'à proposer comme solution aux problèmes de relations de travail, l'accès de chaque travailleur à la propriété de son petit bungalow.

On s'étonne de la part de celui qui a fait valoir ses états de service à la fois comme avocat patronal et syndical qu'il ait suggéré un moyen aussi simpliste pour résoudre un problème aussi complexe.

Mais le droit d'accès à la propriété de l'entreprise qui l'emploie, ça M. Lorrain n'est pas prêt à l'accorder aux travailleurs québécois. De plus, il ne croit pas que notre province soit prête pour la cogestion.

En cette matière, M. Lorrain, vous avez fait preuve d'une orthodoxie libérale qui suscite bien peu l'enthousiasme. Quant à votre suggestion de redonner à Saint-Jean son image de ville industrielle dynamique, il semble bien que dans les milieux d'affaires on s'entende de plus en plus pour travailler en ce sens.

De son côté, Jacques Veilleux ne s'est pas embarrassé de tous ces grands principes. Son idée de tenir un sommet socio-économique, six mois après son élection, était bien intéressante mais d'autres le feront à sa place bien avant.

Ou bien M. Veilleux n'est pas informé de ce qui se prépare dans son comté, ou bien il a fait preuve d'un joli culot.

L'ex-député du gouvernement Bourassa n'a-t-il pas déjà déclaré que les militants libéraux ne pouvaient se permettre de présenter à la population un candidat qui devra, pendant trop de mois, apprendre l'a b c du métier?

M. Veilleux se souvient-il que déjà en juin dernier, la Chambre de Commerce de Saint-Jean annonçait la tenue pour le mois de novembre d'un tel sommet?

Nous retenons cependant sa promesse de tenir un sommet des différents intervenants des milieux sociaux et culturels.

Enfin, soulignons que comme tout bon politicien, M. Veilleux n'aura su s'empêcher de promettre un peu d'asphalte pour s'attirer la faveur des membres du parti. Comme quoi les bonnes vieilles traditions ne se perdent pas dans le Parti libéral même renouvelé.

Même si on peut déplorer le manque de consistance ou encore de nouveauté dans les programmes proposés par les candidats à l'investiture libérale dans les deux comtés, la campagne nous aura donné un avant-goût des grands thèmes que développera le P.L.Q. au cours des prochaines élections.

Espérons qu'après avoir "délégiférer" sur la langue, la santé et sécurité, la fiscalité municipale, l'aménagement du territoire, il restera encore à ce parti, s'il est élu, assez de temps et d'idées pour légiférer.

Louise BÉDARD

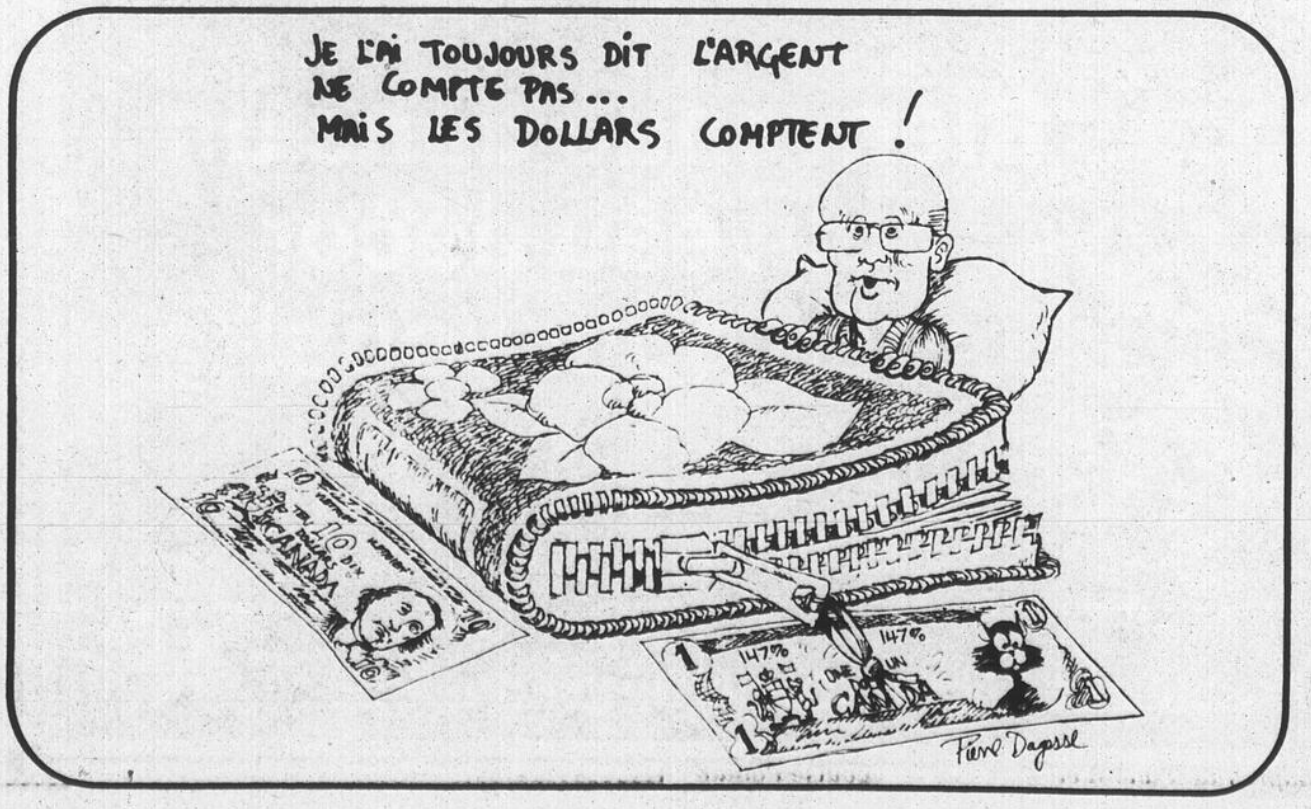

Paul-Émile LÉVESQUE

Un parti bien en vie

Au lendemain du référendum du 22 mai dernier, on pouvait toujours se demander laquelle des deux organisations jouissait de la plus grande vitalité, celle du OUI (péquiste) ou celle du NON (libérale). Et il aurait été très difficile de répondre à la question.

Il fallait laisser le temps aux choses de se décanter et surtout voir de quelle manière ces deux mêmes machines réagiraient lors d'un congrès à la chefferie, avant de porter un jugement quelque peu éclairé.

Maintenant que le Parti québécois et le Parti libéral ont tenu, chacun de leur côté en l'espace d'une semaine leur congrès d'investiture, il est déjà plus facile de diagnostiquer la santé des deux principaux partis du comté de Saint-Jean.

***

Dans le cas du Parti québécois pas plus de 466 membres se sont prévalus de leur droit de décision le lundi 22 septembre dernier tandis que du côté libéral plus de 1,800 ont posé le même geste, dimanche après-midi. Près de quatre fois plus de libéraux se sont mobilisés afin de choisir leur représentant lors du prochain scrutin général.

Bien sûr certaines personnes sauront nous dire que dans le cas de la campagne à l'investiture péquiste les dés en étaient jetés et que le candidat Gilles Thouin ne faisait pas le poids contre l'institution qu'incarne Jérôme Proulx.

A notre avis ceux et celles qui pensent de cette manière vont un peu vite.

D'un autre côté, les gens qui osent croire que les Libéraux se sont exprimés en aussi grand nombre tient au fait qu'ils n'ont jamais vu, depuis 1976, le pouvoir d'aussi près, se leurrent tout autant que les premiers.

***

A notre avis cette sortie en masse des Libéraux démontre avec assez d'éloquence à quel point ces derniers pouvaient être divisés quant au choix d'un candidat. Les deux listiers présentaient, certes, des similitudes mais aussi des approches différentes et surtout l'idée du renouveau incarné par Pierre Lorrain.

Les Libéraux ne sont pas demeurés insensibles à ce questionnement, voire même à cette remise en question. D'ailleurs la faible majorité du gagnant démontre clairement que les militants réfléchissaient à l'avenir de leur parti.

Il nous apparaît encore plus évident aujourd'hui que ce type de questionnement n'est plus l'apanage exclusif des péquistes qui trop souvent se sont crus dépositaires de l'intellect.

***

Cette vitalité libérale devrait effrayer plus d'un péquiste car si l'organisation libérale et ses membres (3,900 libéraux contre 1,900 péquistes) se remet en branle lors du prochain scrutin de la même manière que lors du référendum et de la convention de dimanche dernier, on ne donne pas cher de la peau de Jérôme Proulx.

Serait-ce maintenant au tour des membres du Parti québécois de ne se sortir le bout du nez qu'une fois tous les quatre ans, de s'asseoir sur les lauriers du pouvoir et d'espérer gagner des victoires en écoutant le bulletin télévisé le soir de l'élection?

Messieurs et Mesdames du Parti québécois, le moment du réveil a peut-être sonné, votre machine si bien huilée depuis 1970 s'est tellement encrassée que les Libéraux de Saint-Jean vous ont doublés de partout, autant sur le plan du "membership" que sur le plan de la participation, ce qui fut, il n'y a pas si longtemps, la gloire du Parti québécois.

Les Libéraux du comté de Saint-Jean demeurent peut-être divisés à la suite d'une convention aussi serrée, une faible majorité ayant opté pour le statu quo, mais le fait demeure, ceux-ci n'auront jamais manifesté autant de vitalité et de présence dans le comté depuis 1976.

Parole aux Lecteurs

•Il fallait le demander!

N.D.L.R. Voici le texte intégral de la lettre que nous faisait parvenir hier (mardi) M. Jean-Paul Bolduc, directeur commercial du bureau de Saint-Jean de BELL CANADA, en réponse à un lecteur qui se plaignait la semaine dernière de ne pouvoir se procurer un annuaire téléphonique additionnel pour son appareil supplémentaire.

Monsieur
le rédacteur en chef,

Je prenais connaissance récemment, dans votre édition du mercredi 24 septembre, d'une lettre intitulée "Un second annuaire, ça coûte trop?", signée "P.I. d'Iberville".

Permettez-moi, monsieur le rédacteur en chef, de répondre à cet abonné par le biais de la même chronique.

Cette personne nous dit qu'elle a fait installer un second appareil de téléphone à la maison. Puisqu'elle a maintenant deux appareils de téléphone, elle aimerait bien avoir deux bottins téléphoniques, un pour chaque appareil, évidemment. Toutefois, nous dit-elle, lorsque les livreurs d'annuaires sont passés chez elle, ils ne lui en ont laissé qu'un seul, ayant déjà des directives de notre compagnie: à savoir, ne laisser qu'un annuaire par abonné.

Si cet abonné avait communiqué avec un préposé du bureau d'affaires qu'elle juge par ailleurs "efficace et courtois" on lui aurait dit qu'il lui était possible de recevoir un autre annuaire. Il suffit d'en faire la demande.

Bell Canada a déjà, par le passé, fourni plus d'un annuaire de téléphone à ses abonnés, et s'est fait reprocher le gaspillage écologique et économique que cela représentait. Il est vrai que ce ne sont pas tous les abonnés qui ont besoin d'un deuxième annuaire et, à juste titre, Bell Canada a cessé cette pratique. Bell n'offre plus qu'un seul annuaire par abonné mais notre bureau d'affaires se charge d'envoyer, sans tarder, une ou des copies supplémentaires aux abonnés qui en font la demande.

Par ailleurs, un communiqué de presse envoyé récemment aux journaux de la région faisait mention de cette politique.

Si nous connaissions l'identité de notre abonné, soyez assuré, monsieur le rédacteur en chef, que nous lui aurions déjà fait parvenir un autre exemplaire de l'annuaire de téléphone. Nous espérons qu'il communiquera avec notre bureau (346-6801) très bientôt pour que nous puissions lui en envoyer un le plus rapidement possible.

Le directeur commercial,
Jean-Paul BOLDUC

•Les mêmes privilèges

Aux citoyens du Domaine Joyeux, payeurs de taxes à la Municipalité de Saint-Alexandre (Maire Bergeron).

Pourquoi les payeurs de taxes du Domaine Joyeux ne peuvent avoir les mêmes privilèges que les autres citoyens de Saint-Alexandre?

Le Maire Bergeron et ses conseillers ignorent complètement les citoyens du Domaine Joyeux. Ils sont bien contents d'empocher le montant de nos taxes pour l'amélioration de la Grande-Ligne et les alentours de la municipalité de Saint-Alexandre (fossés, rues, etc.).

Le Maire Bergeron fut approché à plusieurs reprises pour que la situation s'améliore. Il n'y a rien à faire avec le Maire Bergeron pour une entente favorable à cette situation.

Lucie COUTURE

•Mieux compris!

"ASTEUR qu'on est là, on vous tombe dans les bras... ASTEUR qu'on est là, faut ben nous prendre comme ça!"

C'est le cri des propriétaires du Domaine Joyeux lancé à tous les citoyens du Village et de la Paroisse.

Nous désirons (les propriétaires) faire partie intégrante de la structure de Saint-Alexandre.

Depuis plusieurs années, nous partageons "L'Église, école, loisirs, Caisse Populaire, bureau de poste, etc..."

Nous contribuons à la relance économique de la région, par exemple: "commerce, taxe scolaire, taxe foncière".

Par nos enfants, nous contribuons à la continuité de Saint-Alexandre.

En plus, nous relevons de la même administration soit le conseil municipal de la Paroisse. Pour cette dernière nous en relevons en partie.

Nos voeux les plus sincères sont d'être mieux compris des personnes qui résident dans l'environnement du Domaine Joyeux.

Daniel COUTURE

•Expression mal choisie

M. le directeur,

Au magasin d'alimentation du boulevard du Séminaire, les caissières et les vendeuses vous saluent de l'expression: "Ayez une bonne journée" ou "Ayez une bonne soirée". Un peu surprise de l'utilisation de cet anglicisme ("Have a nice day"), je m'informe auprès de l'une d'elles d'où vient leur condescendance à utiliser cette formule de politesse à l'anglaise.

Il paraît que la directive vient du "bureau-chef" de Toronto qui oblige ses caissières à saluer tous les clients de cette expression mal choisie. Qui dit mieux?

Québécoisement vôtre,
Louise Paquin

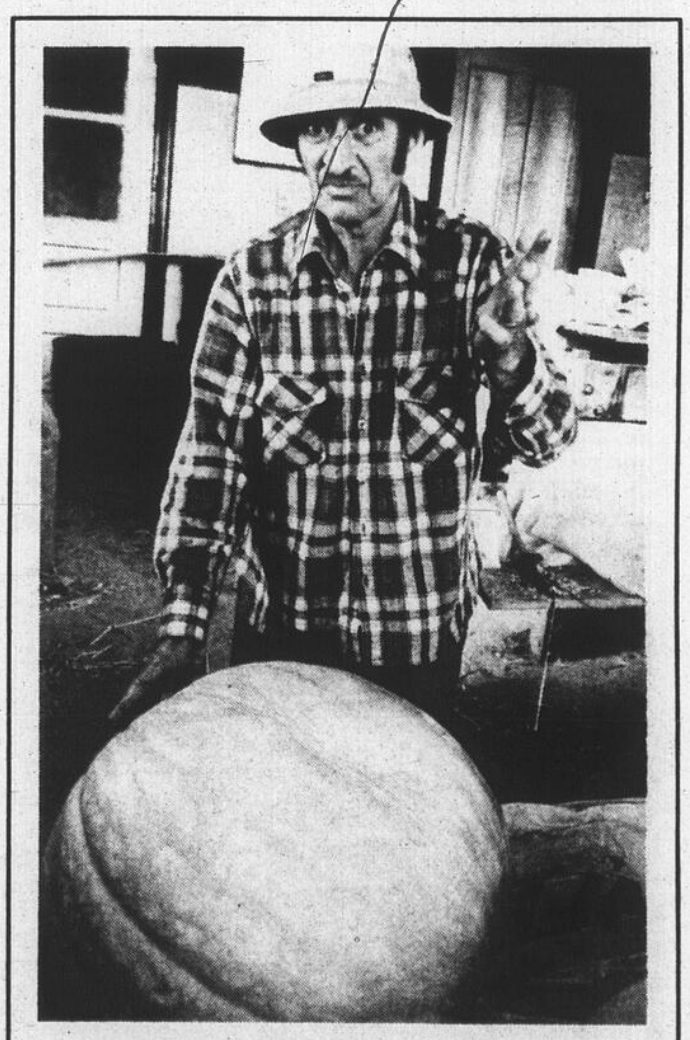

Citrouille de 110 livres

Ce maraîcher amateur de 68 ans a sûrement le "pouce vert" ou si vous préférez un talent bien spécial pour la culture des fruits et légumes puisqu'il a réussi à rendre à maturité une citrouille pesant 110 livres. (Photo Jacques Paul)

PAROLE AUX LECTEURS

• A l'aide M. Massé

M. Paul-André Massé,
Député du comté
de Saint-Jean

En tant que distributeur indépendant de pétrole associé au groupe Pébec, permettez-moi de faire appel de toute urgence à votre intervention, en votre qualité de représentant du Québec et de mon comté en particulier à la Chambre des Communes.

Pébec est une société mi-coopérative mi-commerciale regroupant 80 distributeurs indépendants du pétrole du Québec. Ces dernières années, nous avons dû lutter farouchement auprès des tribunaux et faire appel à l'intervention du gouvernement pour mettre un terme aux pratiques des grandes sociétés pétrolières.

Ces dernières invoquaient la soi-disant pénurie de pétrole pour tenter de couper nos approvisionnements, ce qui aurait eu pour effet de nous jeter hors du marché.

Voici maintenant que ces grandes sociétés reviennent à la charge en utilisant un nouveau prétexte. Au moment où ces grandes sociétés affichent des profits sans précédent, voilà en effet qu'elles imposent à Pébec, soudainement et sans raison, des conditions de paiement et de crédit d'une rigueur exceptionnelle par rapport aux pratiques reconnues dans le cours normal des affaires.

Ces nouvelles exigences abusives auraient de nouveau pour effet de chasser notre groupe du marché.

Souhaitant que vous et vos collègues du Québec interveniez rapidement auprès de l'autorité compétente pour mettre de nouveau ces sociétés à la raison, je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.

Roland BOUDREAU Inc.
Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix.

• Erratum

Une erreur s'est glissée dans les textes de GENS D'ICI parus il y a quelques semaines au sujet des "scrap books" que confectionne Me Maurice Demers dans ses moments de loisirs.

Ainsi, à la demande de Me Demers précisons qu'il ne s'agissait pas de "spélilèges" ni même de "spililèges" mais plutôt de "spécilège" pour le terme français correspondant à "des titres donnés à certains recueils d'actes, de documents, de notes, d'essais, etc" selon le Petit Robert.

Nos excuses... mais admettez que c'est un terme rare!

• Cycliste fantôme

M. le directeur,

Je suis de Longueuil, j'ai un chalet à Noyan, tous les jeudis, matin et soir, je voyage Laval-Noyan, Noyan-Laval.

Un matin, je roulais en auto sur la route 223, à Saint-Jean, appelée rue Jacques-Cartier; il y avait un gars en bicyclette, rien de spécial à signaler à part sa vitesse. Il portait un "back sac" vert d'armée, il roulait à vitesse moyenne, et puis soudainement, une impulsion lui est venue et il commença à accélérer. J'ai décidé de le suivre et rapidement, il acquis une vitesse de 30 m/h. C'était dur à croire, il gardait sa vitesse constante et puis il est reparti, de 30 m/h, il arriva dans le temps de le dire à une vitesse de 35 m/h, et puis si vous pensez que c'est vite, il atteignit 40 m/h. Je le suivais. Il allait réellement à 40 m/h puisqu'il y avait une auto-patrouille, épuipée d'un radar, qui m'arrêta et me donna une contravention.

Jeudi soir dernier (le 18 septembre), il faisait froid, je m'en allais au chalet et j'ai revu le même gars; cette fois il avait le vent en plein dans la figure et alla jusqu'à 32 m/h.

Si quelqu'un peut l'identifier, s'il-vous-plaît, veuillez laisser une note au "CANADA FRANÇAIS". Il est facile à reconnaître; mais je ne suis pas sûre qu'il soit de la région. Il roule sur une bicyclette avec TURBO écrit dessus (10 vitesses), la roue arrière tourne très corche, il est bien bâti, en "shorts" blancs avec un T-shirt ADIDAS bleu pâle. Moi, j'ai jamais vu un gars aller si vite de ma vie.

Marie CADIEUX,
Longueuil.

• Félicitations!

M. le directeur,

C'est avec stupéfaction et grande joie que nous apprenons que la Résidence Richelieu est enfin intégrée au réseau du ministère des Affaires sociales.

Le dossier qui, la semaine dernière, faisait naufrage, vient de refaire surface à la grande satisfaction de nos aînés.

Nos premières félicitations vont à l'instigateur du projet, M. Jérôme Proulx, député du comté de Saint-Jean. On sait que ce dernier n'a pas eu la tâche facile pour convaincre la fameuse bureaucratie publique de délier les cordons de la bourse du Conseil du trésor!

Nous voulons aussi féliciter le Comité des réclamations des droits des personnes âgées présidé par M. Jacques Tremblay, le Dr Jacques Phaneuf, l'Association des dentistes et médecins de l'hôpital du Haut-Richelieu, ainsi que M. Laflamme, directeur de l'hôpital.

Nous remercions aussi M. Lazure et M. Parizeau pour avoir mis la note finale à ce dossier.

Félicitations aussi à M. Robert Chagnon, directeur de la Résidence Richelieu, ainsi qu'à tout le personnel, pour le support apporté aux résidants actuels durant tout le processus des négociations. Puisse ce personnel rester en place après l'intégration au ministère des Affaires sociales du Québec.

L'anxiété vécue par nos aînés devant la lenteur du processus de décision du M.A.S. et des finances sera vite oubliée devant le résultat actuel. Ces derniers sont présentement devant l'évidence qu'on a enfin fini de rire d'eux!

Clermont PERRON
Thérèse GAUVREAU

Dr Hélène Langlois
médecin vétérinaire

est heureuse d'offrir désormais ses services professionnels à la population de Saint-Jean

Dr. Hélène Langlois

à la

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE JOHANNAISE

354 rue Philippe,
Saint-Jean-sur-Richelieu

(coin Séminaire, après les Galeries Richelieu)

TÉL.: 349-1707

Diplômée de l'université de Montréal en 1977, le Dr Langlois compte à son actif trois années de pratique dans la région de Montréal, dans le domaine de la médecine vétérinaire des petits animaux.

ALPINER

Les Feux d'Antan
POÊLES À BOIS
385 RTE 227 (RANG DE LA BAIE)
ST-SÉBASTIEN
TÉL: 244-8861

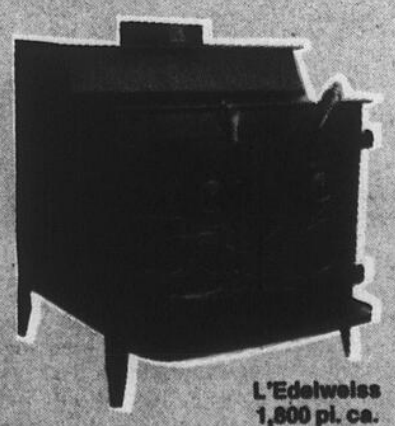

L'Edelweiss
1,800 pi. ca.

SPÉCIAL DU MANUFACTURIER

$100. de rabais sur chaque modèle double-porte. Par exemple: L'Edelweiss, notre meilleur vendeur de l'année passée, rég. 550., maintenant $450.

$50. de rabais sur chaque modèle porte simple. Par exemple: Le Chamonix notre petit modèle le plus populaire de l'année passée, rég. 375., maintenant $325.

Voir notre annonce avec carte dans les pages sportives.

Spécial pour étudiants

$35

DE RÉDUCTION

100 cours à vendre

inscriptions limitées

Réservez votre place sans tarder

ÉCOLE DE CONDUITE

LE ROUTIER

G. Leclerc, *dir.*

Cours reconnu par les assurances

PERMIS:
MIN. DES TRANSPORTS
MIN. DE L'EDUCATION

UN RENSEIGNEMENT NE COUTE RIEN **347-0377**

228 A, rue Richelieu, Saint-Jean
460 Boul. du Séminaire, Saint-Jean

Disqualification du conseil municipal

Gaudette et Houde abandonnent la poursuite

par Marc-O. TRÉPANIER

Les citoyens johannais Luc Gaudette et Fernand Houde se sont désistés le 22 septembre dernier, devant le juge Jean Marquis de la Cour Supérieure du district d'Iberville, d'une requête en disqualification des membres du conseil municipal de Saint-Jean.

Présentée le 11 septembre '79, l'action judiciaire concernait le conseil municipal en exercice avant l'élection de novembre '78. Les nouveaux conseillers Philippe Denault et René Galipeau n'étaient pas partie à cette cause.

L'action entreprise par MM. Houde et Gaudette s'inscrivait dans la foulée de la bataille juridique, économique et politique qui a entouré l'implantation du centre commercial le Carrefour Richelieu dans le quartier Nord de Saint-Jean.

Les requérants demandaient que soit émis un bref de "quo warranto" afin de faire assigner les intimés (membres du conseil municipal de l'époque) à répondre à divers reproches formulés dans leur requête.

Globalement, les requérants Houde et Gaudette estimaient, avant leur désistement, que des dépenses de l'ordre de $31,013.65 pour des travaux d'aqueduc et d'égouts ont été réalisées par la municipalité conformément à une entente signée le 8 juin 1976 entre la ville et la firme Westcliff Investment Ltd., promoteur, on le sait, du Carrefour Richelieu.

Les requérants soutenaient que les travaux ont été exécutés et les argents dépensés sans qu'il y ait eu au préalable un règlement dûment approuvé décrétant les travaux et appropriant les montants prévus à cet effet.

Ils faisaient aussi référence au jugement Biron du 21 décembre 1978. Ce jugement, rappelons-le, déclarait nulle l'entente du 8 juin 1976 et annulait 13 règlements municipaux. Le jugement Biron a été porté en appel et l'est encore présentement.

Enfin, MM. Houde et Gaudette estimaient que les membres du conseil avaient agi à l'encontre de la Loi des Travaux municipaux en faisant exécuter lesdits travaux et devaient être jugés en conséquence.

Les requérants demandaient donc au tribunal de déclarer les intimés inhabiles à exercer une charge municipale pendant cinq ans à compter du jugement à intervenir, de les condamner à payer $31,013.65 à la municipalité de même qu'une amende de $5,000 chacun payable également à la municipalité.

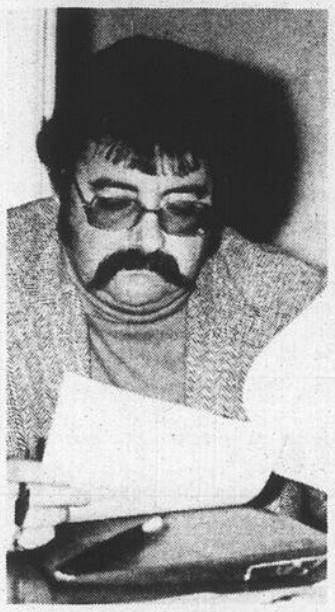

Luc Gaudette
(Photo Archives)

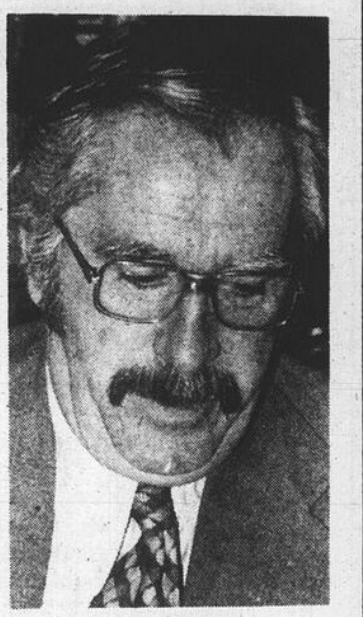

Fernand Houde.
(Photo Archives)

Défense

Les défendeurs niaient pour leur part les allégations comprises dans la requête en disqualification.

Tout en reconnaissant notamment que des travaux, dont, entre autres, quelques-uns totalisant $31,013.65 ont été exécutés, la défense niait catégoriquement qu'ils avaient un rapport avec l'entente du 8 juin 1976.

Dans une plaidoirie visant à prouver que les défendeurs ont toujours agi conformément à la loi, la défense estimait que "l'action était mal fondée en fait et en droit, en plus d'être libelleuse et diffamatoire, les défendeurs se réservant tous recours de ce chef".

Les défendeurs ajoutaient également que les demandeurs MM. Gaudette et Houde, n'agissaient pas personnellement et n'avaient pas l'intérêt requis pour les fins de la procédure entreprise, "étant tous deux des hommes de paille à la solde d'autres intérêts financiers".

Autobus Métro-sud

Service paralysé

par Louise BÉDARD

Il est peu probable que le service d'autobus reliant Saint-Jean à Longueuil reprenne cette semaine. Les usagers du transport en commun seront donc privés pour la troisième semaine consécutive d'autobus.

Le conciliateur André Courchesne a convoqué les parties pour les 2 et 3 octobre; il tentera alors de rapprocher la position de la Commission des transports de la rive sud (C.T.R.S.) à celle du syndicat des 107 employés d'entretien (C.S.N.) en lock out depuis le 19 septembre.

Mais tout laisse croire, selon les indications fournies par le porte-parole syndical, que les parties sont encore loin d'une entente.

La C.T.R.S. a déposé le 24 un projet global de convention dans lequel le syndicat y voit plusieurs trous. Ainsi, le syndicat attend toujours les offres patronales sur les clauses relatives au fonds de pension et aux horaires de travail.

Chauffeurs

Quant aux chauffeurs d'autobus, la Commission procédait vendredi dernier à leur mise à pied, faute de travail à leur offrir.

Indiquons enfin qu'un autre conflit se dessine à la C.T.R.S., celui impliquant cette fois-ci les préposés à la vente des billets au terminus de Longueuil dont la convention collective est échue depuis 1978.

Restaurant

La Caverne

585, 1re Rue, Iberville

fruits de mer et plats authentiques italiens

Une cuisine préparée pour vous par des chefs-experts de Montréal

Spécial d'octobre

Le mois des pâtes alimentaires avec sauce à la viande

choix de
- spaghetti
- rigatoni
- macaroni
- gnocchi
- tortellini
- ravioli

$1.29 par personne

enfants à moitié prix

tous les lundi, mardi, mercredi
à notre salle à manger seulement
(portion normale)

Fruits de mer
(pain à l'ail à volonté)

Filet de sole pané	$7.90
Crevettes pannées	$7.90
Pétoncles panés	$7.90
Cuisses de grenouilles	$8.90
Crevettes à la marinara	$8.50
Crevettes à la provençale	$8.50
Langoustines à la provençale (6)	$15.90
Queues de homard (2)	$17.90
Assiette du pêcheur (garnie de tous nos fruits de mer)	$20.90

Plats authentiques Italiens

Fettuccini sauce palourdes	$5.50
Fettuccini à la carbonara	$5.50
Fettuccini à la Alfredo	$5.50
Fettuccini à la romana	$5.50
Fettuccini all'ambasciatore (flambé au cognac)	$5.50
Fettuccini spécial du chef	$5.50
Côtelette de veau milanaise	$6.95
Côtelette de veau parmigiana	$7.90
Escalope de veau au marsala	$7.90
Escalope de veau au vin blanc	$7.90
Escalope de veau à la pizzaiola	$7.90
Salta in bocca à la romana	$8.50

Bifteck Pizza Lasagne Cannelloni

Un restaurant de style renaissance pour toute la famille

Réservations: 347-7540 - 49

Nouvelle administration

(anciennement Iberville Pizzeria)

Vaste stationnement gratuit à l'arrière

Selon le D.O.C. Roger Paquin

P.Q. absent du pouvoir dans Saint-Jean

par Marc-O. TRÉPANIER

Ce n'est pas parce que le député du comté de Saint-Jean à l'Assemblée nationale du Québec, Jérôme Proulx, est un péquiste que le Parti québécois serait pour autant au pouvoir dans le comté de Saint-Jean.

Affirmation d'un adversaire du Parti québécois? Détrompez-vous! C'est le directeur de l'organisation du comté (D.O.C.), M. Roger Paquin, qui déclare sans ambages que son parti n'est pas au pouvoir dans le comté de Saint-Jean.

Être au pouvoir, pour ce biologiste de 33 ans, professeur au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu, cela signifie d'abord "être présent aux décisions".

Être partout

À son avis, les péquistes doivent maximiser leur présence dans tous les domaines d'activité. Les affaires sociales, les affaires municipales, l'éducation, la gestion des fabriques, les caisses populaires et les clubs sociaux sont autant de secteurs où la pensée sociale et nationale du Parti québécois doit rayonner.

"Il ne faut pas se contenter de garder le comté au prochaines élections. Il faut l'enlever aux libéraux en étant présents partout". (Roger Paquin). (Photo Jacques Paul).

"Nous avons un bon député dans le comté de Saint-Jean. Il appartient à la population. Les gens ne disent pas Proulx, ils disent Jérôme. L'élection, c'est une importance capitale, mais ce n'est pas suffisant pour dire que le pouvoir nous appartient dans le comté de Saint-Jean", déclare-t-il.

Venu de nulle part

Mais qui est donc ce nouveau D.O.C. du P.Q. Saint-Jean ayant l'audace de faire publiquement une telle auto-critique de son parti dans l'espoir, sans aucun doute, de réveiller et de fouetter le militantisme à l'aube d'un scrutin général?

Roger Paquin se définit un peu comme le "gars venu de nulle part". Devenu membre du P.Q. en mars dernier, il avait décidé peu auparavant de s'impliquer dans le débat référendaire.

Saint-Eugène

Désireux de voir la réalisation de l'objectif de la souveraineté-association, estomaqué par le Livre beige de Claude Ryan, il est devenu adjoint, au chef de paroisse de Saint-Eugène au début de '80 pour jouer un rôle actif dans la campagne référendaire.

Responsable ensuite du jour "J" dans Saint-Eugène, il a travaillé à doubler le nombre de membres dans son quartier. Il a suivi de très près toutes les activités du Regroupement local pour le Oui. Il a noué des amitiés au sein du parti.

Ombudsman

Trois semaines avant l'échéance référendaire, il prévoyait une défaite du Oui avec 36% des suffrages. "Je me suis dit qu'il fallait tout mettre en oeuvre pour atteindre 40%", souligne-t-il.

L'échec référendaire a causé un "grand vide" chez les péquistes. "Les gens de la première heure, les Trottier, les Larochelle et les autres ont vécu une déception terrible, eux qui avaient nourri des espoirs au lendemain des débats à l'Assemblée nationale", explique Paquin en avouant qu'il s'est alors découvert un rôle de "consolateur" et d'ombudsman improvisé lors d'un "post-mortem" qui fut difficile dans le comté.

Propulsé

Ce rôle d'ombudsman l'a par la suite propulsé à la direction de l'organisation du comté en juillet '80, après la démission de Joachim Trottier.

Paquin jouit d'une crédibilité et d'une légitimité étonnante dans le P.Q. Saint-Jean. Son leadership est accepté par toutes les tendances du parti.

D.O.C.

Celui qui siège au conseil d'administration du Cégep considère son rôle de D.O.C. comme celui d'un animateur et d'un organisateur.

Il favorise une direction d'équipe, collégiale, mais affirme ne pas hésiter à "trancher" les questions quand c'est nécessaire.

Les opérations (recensement, financement, élections, etc.) et la promotion du parti (présence, formation et information des membres, etc.) lui semblent aller de pair pour assurer la vitalité de sa formation politique dans le comté.

Le mot-clé de sa philosophie: "Contact". C'est d'ailleurs le nom qu'il a donné au nouveau bulletin de liaison du P.Q. Saint-Jean.

P.Q. Saint-Jean

Assemblée générale reportée "sine die"!

L'Exécutif de l'Association du Parti Québécois du comté de Saint-Jean vient de décider de reporter "sine die" l'assemblée générale des membres prévue pour le lundi 6 octobre prochain.

Le président de l'Association, Normand Tremblay, justifie cette décision en s'appuyant sur des questions techniques d'organisation.

D'abord, une partie des membres de l'Exécutif local prenaient part à un conseil régional élargi du P.Q. en fin de semaine dernière.

Normand Tremblay.

Ensuite, ce sont les 3, 4 et 5 octobre prochains que se tiendra à Montréal le Conseil National élargi du Parti Québécois, réunion à laquelle la même délégation de l'Exécutif local se présentera également.

De plus, au sortir d'un congrès à l'investiture, les délais ont semblé trop courts, tant en termes de temps disponible pour la préparation d'une telle manifestation qu'en termes de climat politique au sein du parti.

Comme le Parti québécois et l'ensemble des citoyens sont dans le doute quant au déclenchement d'élections partielles ou générales par le premier ministre René Lévesque d'ici le 14 octobre prochain, l'on a jugé prudent de ne pas s'aventurer à fixer une autre date pour l'assemblée générale.

Dans l'hypothèse d'un scrutin général cet automne, l'assemblée générale des membres n'aura probablement pas lieu.

Afin d'assurer la continuité de l'action, il serait pour le moins imprudent de changer l'Exécutif de l'Association pendant une période aussi cruciale.

Dans l'hypothèse d'élections partielles, l'assemblée générale se tiendra à une date qu'on fixera à ce moment-là.

WEIGHT WATCHERS
à la demande générale
renouvelle son
OFFRE SPÉCIALE

MAIGRIR
CHANGEZ VOS LIVRES DE SURPLUS EN REMBOURSEMENT
offre spéciale Weight Watchers du Québec

REMBOURSEMENT $1.00 PAR LIVRE

PLUS VOUS PERDEZ
PLUS VOUS TOUCHEZ

Oui, voici le remboursement pour les livres en trop. Les membres Weight Watchers recevront
$1 par livre perdue.

Pour pouvoir bénéficier du remboursement «perte du poids» les membres devront être «membres à vie» et ne pas dépasser le poids qu'ils se sont fixé à l'avance.

Offre valable seulement pour les livres perdues dans la province de Québec.

Combattez l'inflation, stimulez-vous et économisez en vous joignant à nous.

Pour la classe la plus près de chez vous, composez
SAINT-JEAN Paroise Saint-Edmond
boul. Gouin & Saint-Pierre
jeudi 20 heures

- aucun contrat • frais d'inscription: $7
- classe hebdomadaire: $5

WEIGHT WATCHERS

Weight Watchers du Québec Ltée dont l'usage est enregistré. Tous droits réservés
Valide pour la province de Québec seulement

$5 $5.00

****
BON D'ACHAT
****

valable sur pantalons de gabardine et velours cordé, jupes, robes, chandails, blouses, chemises et manteaux.

JESSY JEANS

AVEC TOUT ACHAT DE $29.95 ET PLUS
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 8 OCTOBRE

418, boul. du Séminaire, Saint-Jean
348-1790
115, 5e avenue, Iberville
347-3182

JESSY JEANS

$5.00 $5

Réservoir d'eau potable

Iberville poursuit l'ingénieur et l'entrepreneur

• Près de $800,000

par Gilles BÉRUBÉ

La ville d'Iberville a entrepris des poursuites judiciaires contre l'entrepreneur et l'ingénieur responsables de la construction du réservoir d'eau potable. Le montant de la poursuite en dommages et intérêts s'élèvent à $798,611.11. D'autres personnes seront cependant impliquées dans cette cause.

Le greffier de la Cour supérieure, M. Albert O'Cain confirme que le 3 septembre dernier, Me Robert Lanteigne, l'aviseur légal de la ville d'Iberville, a inscrit une poursuite contre l'entrepreneur Pierre Baillargeon et l'ingénieur Clément Bessette de la firme Bessette, Crevier, Parent, Tanguay et Associés. Comme l'explique l'avocat, cette démarche vise à faire annuler le contrat liant la ville, l'entrepreneur et l'ingénieur, et à demander le remboursement des sommes déjà payées.

Autres personnes

Cependant, l'avocat de la firme Pierre Baillargeon, Me Claude Lauzon, a déposé deux requêtes en moyens dilatoires en vue d'appeler des tiers. Plus clairement, cette démarche de Me Lauzon a pour but de suspendre temporairement les procédures pour permettre à Baillargeon d'entreprendre des actions auprès d'autres personnes, notamment des sous-traitants ou des fournisseurs de matériaux. Ceux-ci pourraient être tenus responsables, advenant le cas, par l'entrepreneur. Il s'agit là de procédures de droit dont les subtilités échappent à la population.

Il reste que le problème est encore loin d'être réglé. En effet, il semble que la cause ne sera pas sur le rôle de la Cour avant une douzaine de mois. Il n'est cependant pas dit que les avocats décideront de procéder à ce moment. Il se peut donc que quelques mois s'écoulent avant que la cause ne soit entendue. Soulignons enfin, que l'ingénieur a confié sa défense à l'étude légale Lavery et O'Brien de Montréal.

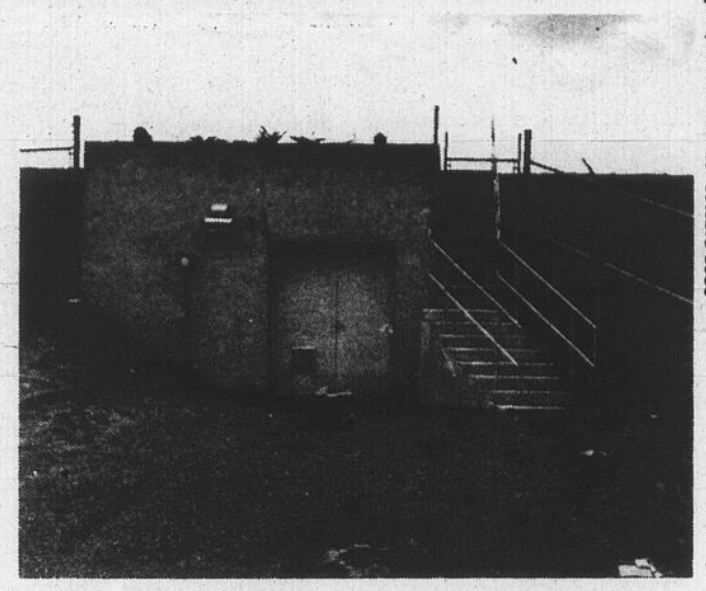

Il se peut qu'il s'écoule plus d'un an avant que la cause ne soit entendue.

Révision

SAINT-JEAN: 500 électeurs de plus!

• Données provisoires

• Iberville inconnu

Dans le comté provincial de Saint-Jean, environ 500 personnes ont vu leur nom ajouter sur les listes électorales et moins de dix furent retranchées de ces mêmes listes à la suite de la période de révision des listes électorales qui se déroulait du 22 au 27 septembre derniers.

Toutefois, comme le précisait le directeur du scrutin du comté de Saint-Jean, M. Édouard Fortier, les chiffres définitifs ne seront connus que le 3 octobre puisque la Commission de révision poursuit son travail jusqu'au 2 octobre.

C'est d'ailleurs cette Commission qui émet les listes officielles, d'ajouter M. Fortier.

Quartier nord

En ce qui regarde le nombre approximatif de personnes qui se sont ajoutées sur les listes électorales, elles proviennent en grande partie du quartier nord de Saint-Jean, endroit qui, selon le directeur du scrutin, est très difficile à recenser puisqu'il s'agit d'un quartier où une bonne partie de la population travaille à des heures irrégulières.

Même s'il est trop tard pour se faire ajouter sur les listes électorales, il reste quand même une chance aux retardataires.

En effet si le décret de scrutin (déclenchement des élections) devait être émis après le 2 octobre, date à laquelle la Commission de révision terminera son travail, il y aura une période de révision avant la tenue d'un scrutin général.

Iberville

En ce qui concerne le comté d'Iberville, il nous fut impossible de recueillir aucun chiffre puisque la collecte des bulletins dans les bureaux de dépôt n'a débuté que lundi dernier. Il faudra attendre le 2 octobre prochain afin de connaître le nombre exact d'électeurs et d'électrices dans le comté de M. Jacques Beauséjour.

MERCERIE L'HABIT-UDE Inc.
CARREFOUR LAPLANTE
420, 2e AVENUE - IBERVILLE
346-2678
Daniel Laliberté, prop.

OUVERTURE OFFICIELLE
LUNDI 6 OCTOBRE 1980
De la mercerie pour hommes
L'HABIT-UDE INC.

Mercerie L'Habit-ude Inc.
CARREFOUR LAPLANTE
420, 2e Avenue,
Iberville 346-2678
Daniel Laliberté, prop.

CHEZ BOURGEUIL

ACHETEZ MAINTENANT ET ÉCONOMISEZ!

Profitez de cette
OFFRE DE RABAIS
GENERAL ELECTRIC
L'offre prend fin le 11 octobre 1980

REMPLACEZ VOS APPAREILS POUR LE LAVAGE ET ÉCONOMISEZ $70.00 GRÂCE AU RABAIS DIRECT QUE VOUS RECEVREZ DES APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS GENERAL ELECTRIC SI VOUS CHOISISSEZ CES MODÈLES DOTÉS DE CARACTÉRISTIQUES EXCEPTIONNELLES.

les ameublements BOURGEUIL
2 rue Saint-Georges,
— PLACE DU QUAI AU CENTRE VILLE —
Saint-Jean (Qué.) Tél.: 347-0331
Service complet de décoration
fermé le lundi

Employés d'I.G.A.

Retour au travail et hausse de $30/semaine

par Louise BÉDARD

Les employés réguliers du marché d'alimentation I.G.A., situé au centre d'achat Place Saint-Jean, viennent de négocier une hausse salariale de $30 par semaine pour les deux années du contrat de travail.

Ainsi le salaire d'une caissière régulière ayant accumulé un an d'expérience passe rétroactivement au 16 mars 1980 à $305, soit une augmentation de 10,9% pour la première année et à $335 pour la seconde.

Les hausses salariales sont les mêmes pour les commis à l'épicerie et les bouchers. Le salaire maximum de ces derniers atteindra $381 en '81.

Temps partiel

Quant aux employés à temps partiel, ils obtiennent une hausse de $0.75 l'heure pour la première et la deuxième année de la convention et un réajustement en décembre '81 en fonction des salaires consentis par Steinberg à ses syndiqués.

À titre d'exemple mentionnons que le salaire horaire d'un emballeur à temps partiel est actuellement de $6.95; il sera de $7.70 en mars '81. Quant à celui de la caissière et du commis embauchés à temps partiel, il rejoindra les $8.00 au mois de mars prochain et les $8.50 en décembre '81.

Compromis

Les deux parties en sont arrivées à cet accord après un conflit de sept semaines. Les employés sont retournés au travail lundi matin.

Malgré les compromis qu'il a dus faire, le syndicat estime avoir sauvegardé un principe mis de l'avant au moment du déclenchement de la grève: l'obtention de la parité avec les employés de Steinberg.

Cependant au chapitre des heures de travail, le porte-parole syndical, M. Pierre Laramée du local 500 de la F.T.Q., admet que l'entente signée est quelque peu farfelue et est le résultat d'un compromis.

Heures

On se rappelle que les syndiqués demandaient une réduction des heures de travail de 40 heures à 38 pour '80 et à 47 heures pour la dernière année de la convention.

Ils consentent à continuer à travailler quarante heures par semaine en '80 et 39 heures à partir de septembre '81,

Mais les parties se sont entendues pour inscrire dans le texte de la convention qu'à compter de septembre '82, la semaine de travail sera de 38 heures et de 37 heures à partir de septembre '83.

Malgré le fait que le contrat se termine le 16 mars '82, le représentant syndical estime que cette clause particulière constitue un engagement de la part d'I.G.A. pour les années à venir et un droit acquis par les travailleurs.

Pension

Enfin mentionnons que le syndicat a laissé tomber sa demande relative à la participation de la direction au fonds de pension.

L'ensemble de la convention a été accepté dans une proportion de 87% par les syndiqués réunis en assemblée générale.

De son côté la firme Hudon et Daudelin, propriétaire de la chaîne I.G.A., s'est montrée satisfaite de l'entente.

Après sept semaines de grève, les employés d'I.G.A. de Place Saint-Jean sont retournés au travail lundi.

LA POINTE AUX CAFÉS
SAMEDI 4 OCT. 9h00
SPECTACLE
LES ARTISHOW
BILLETS $2.50
INFORMATION
347-9413
11h00 à 3h00 p.m.
199 C - Laurier - St-Jean
Représentation supplémentaire

LA SUPER PEINTURE.
LE SUPER LATEX LAVABLE ET FROTTABLE DE C-I-L.

SUPER LATEX MAT
$17.49 LE GAL

Voici l'incroyable latex que l'on peut laver et relaver. Même le super latex mat peut être frotté fréquemment sans devenir luisant ni fendiller. Les peintures semi-brillantes et mates sont offertes en 1152 magnifiques couleurs faciles à appliquer et se nettoient à l'eau et au savon.

SUPER LATEX SEMI-BRILLANT
$19.99 LE GAL

LES PRIX PEUVENT ÊTRE DIFFÉRENTS POUR LES BASES À TEINTER

LA VENTE SE TERMINE À LA FIN D'OCTOBRE

CHOINIÈRE & MARTEL
274 Boul. Saint-Luc
Saint-Luc 348-3817

SERGE MERCIER INC.
MERCIER & MERCIER
248 rue Saint-Jacques Saint-Jean 347-3800

QUINCAILLERIE G.H. BERGER LTÉE
455 Boul. du Séminaire Saint-Jean 348-4916

A. & F. FOUCAULT LTÉE
82 rue de l'Église
Napierville 245-3677

BLAIN DÉCORATION ENRG.
2315, route 133
Iberville 346-8851

QUINCAILLERIE VIGEANT ENR.
1122, route 133
Sabrevois 346-9267

GERMAIN BOUCHER
980, Boul. d'Iberville
Iberville 347-3457

LACOLLE DÉCORATION
26 rue Saint-Bernard
Lacolle 246-2611

Eau potable à Farnham

On s'achemine vers une solution de compromis

● Rencontre au ministère

par Gilles BÉRUBÉ

La Chambre de commerce de Farnham et le ministère de l'Environnement du Québec s'acheminent vers un compromis. Un comité, informel pour l'instant, étudiera les possibilités d'utiliser les sources d'eau souterraine.

C'est en somme ce qui est ressorti d'une rencontre entre une délégation de Farnham et le secrétaire particulier adjoint du ministre de l'Environnement, M. André Desroches, la semaine dernière.

M. Desroches, quoiqu'il se soit montré avare de renseignements, s'est dit très satisfait de cette première rencontre qu'il a qualifiée de positive.

Celui-ci explique que la réunion s'est déroulée dans un climat serein et qu'elle a permis à chacun de présenter son point de vue. Rappelons que la délégation de Farnham était formée de représentants du Centre local des services communautaires (C.L.S.C.), de la Chambre de commerce, du foyer pour personnes âgées et d'un conseiller municipal.

Ministère

M. Desroches a résumé la rencontre en trois principaux points. D'une part le ministère de l'Environnement est responsable de la santé publique, c'est pourquoi, il doit mettre en place une solution dans les délais les plus brefs. L'ordonnance sera maintenue et la conduite d'eau permanente sera construite pour la mi-novembre. La qualité et la quantité d'eau est assurée avec cette solution et ce, de façon permanente.

Par ailleurs, le secrétaire du ministre Léger ajoute qu'il n'est absolument pas question de revenir à la prise d'eau de la branche nord et risquer un retour à la "période des canisses" au cours de l'hiver qui vient. La prise nord est définitivement condamnée, du moins, jusqu'à ce que l'assainissement de l'Yamaska soit une réalité.

Eau souterraine

Dans un deuxième temps, les participants à la rencontre ont discuté de l'intérêt d'utiliser l'eau souterraine. Sur ce point, tout le monde s'entend sur les avantages de cette solution. Le comité qui serait formé de la Chambre de commerce, du C.L.S.C., de la municipalité et de représentants du ministère, verrait à pousser les études sur les possibilités d'approvisionner la ville à partir de puits.

Le comité suivrait l'évolution et l'expansion de la ville et jugerait de l'opportunité d'intégrer les sources souterraines au réseau d'aqueduc actuel, ce qui est techniquement réalisable. Une telle solution devra évidemment être faite en considérant les investissements déjà engagés par la ville pour son approvisionnement en eau potable, à ses priorités et à ses finances lorsque le besoin d'expansion du système d'approvisionnement se fera sentir.

Objectifs

Enfin, notre interlocuteur précise que la solution du ministère répond aux objectifs de santé publique du C.L.S.C. et aux objectifs socio-économiques de la Chambre de commerce, puisque la qualité et la quantité d'eau est garantie.

M. Desroches indique qu'il a invité les deux organismes, une fois que la nouvelle conduite sera en fonction, à changer l'opinion publique, la réputation, l'esprit qui veut que la ville de Farnham ait des problèmes constants avec son approvisionnement en eau.

"Pébec" choqué des grandes sociétés pétrolières

Pas de pénurie d'huile à chauffage

par Paul-É. LÉVESQUE

Tout porte à croire que les résidants de la région de Saint-Jean n'auront pas à souffrir d'une pénurie d'huile à chauffage au cours de la froide saison.

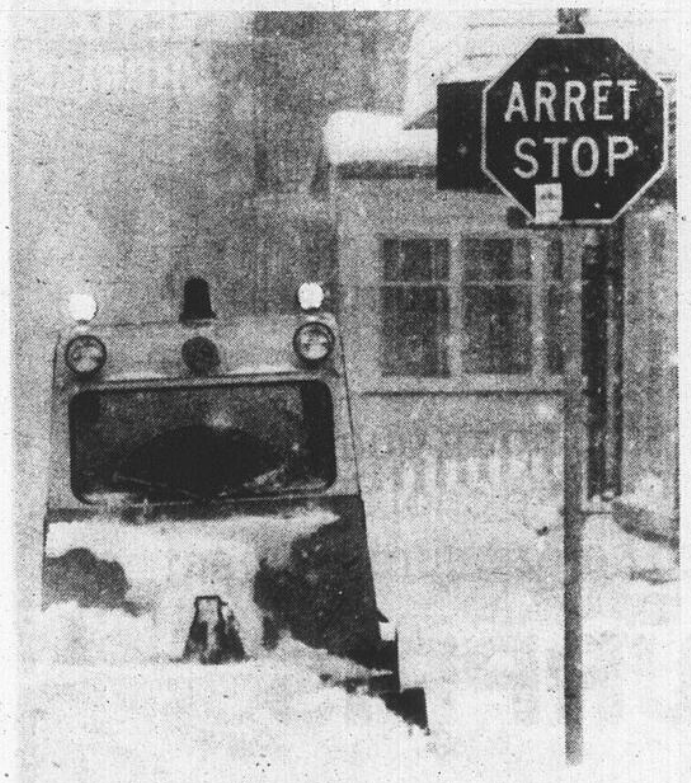

Les résidants de la région de Saint-Jean n'ont pas à craindre une pénurie d'huile à chauffage, au cours de la froide saison, du moins s'il faut s'en tenir aux distributeurs indépendants. (Photo Archives)

En effet un mini-sondage effectué auprès de six distributeurs indépendants et d'autres affiliés à de grandes sociétés pétrolières démontre que ces derniers seront approvisionnés de manière régulière et constante tout au long de l'hiver.

D'ailleurs, selon le porte-parole d'une compagnie affiliée, les réserves de combustible domestique serait de 35% supérieures à celles de l'an dernier, à cause justement de la clémence du climat l'hiver passé.

Pébec

Par contre les distributeurs indépendants rejoints ne semblent pas souffrir des mêmes affres que feraient subir les grandes sociétés pétrolières aux distributeurs associés du groupe Pébec.

Pébec étant une société mi-coopérative et mi-commerciale regroupant 80 distributeurs répartis sur tout le territoire québécois.

L'un des distributeurs, membre de ce groupe et possédant sa raison sociale à Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, nous faisait parvenir une lettre ouverte dont voici certains extraits.

Les membres de Pébec demandent l'aide gouvernementale afin de faire cesser certaines pratiques qu'ils jugent inacceptables de la part des sociétés pétrolières.

Il appert que: "soudainement et sans raison, des conditions de paiement et de crédit d'une rigueur exceptionnelle par rapport aux pratiques reconnues dans le cours normal des affaires", soient infligées au groupe Pébec.

Cette nouvelle pratique discriminatoire aurait pour but: "de chasser notre groupe (Pébec) du marché", d'ajouter la lettre.

Mais toujours selon le groupe Pébec les pratiques de ce genre ne datent pas d'hier puisqu'au cours des dernières années les grandes sociétés: "invoquaient la soi-disante pénurie de pétrole pour tenter de couper nos approvisionnements, ce qui aurait eu pour effet de nous (Pébec) jeter hors du marché".

Par contre, il semble que les distributeurs indépendants et associés de la région de Saint-Jean ne font pas face à ces problèmes et que leurs approvisionnements se trouvent d'ores et déjà assurés pour l'hiver, au plus grand profit des consommateurs.

APPRENEZ À
PILOTER

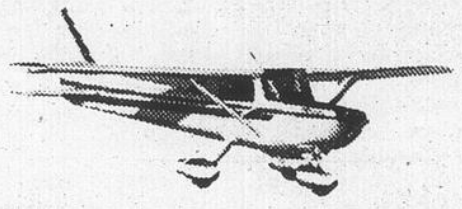

CE COUPON ET $20

vous donne droit à la brochure de l'Aéro-Club de Montréal, à une première leçon de pilotage avec un instructeur certifié sur un Cessna 150 ou 152 et à une évaluation complète après le vol. Et tout ça, pour seulement $20!

Absolument aucune obligation. Ceci est notre façon de vous faire découvrir le monde merveilleux de l'aviation. Si vous désirez continuer, vous êtes assurés des meilleurs instructeurs, des meilleurs avions et du meilleur cours à l'Aéro-Club de Montréal.

De plus TOUS LES COURS SONT DÉDUCTIBLES D'IMPÔT

CE COUPON ET $20
POUR VOTRE PREMIER VOL

Cessna PILOT CENTER

Cours de la licence de pilote privé à pilote de ligne

Aéro-Club de Montréal
Aéroport de Saint-Jean
347-3775 - 871-1406

NOUVEAU COURS THÉORIQUE COMPLET
Plus de 60 heures sur le monde fascinant de l'aviation
INSCRIVEZ-VOUS IMMÉDIATEMENT
en appelant RÉJEAN LEBLANC
347-3775 ou 871-1406

Bien voir et être bien vu.
la lunetterie
OPTICIENS D'ORDONNANCES C.R. Inc. Claude Riv... O.D.O., Prés.
• Tous genres de verres correcteurs
• La plupart des grandes marques de montures
• Grand choix de couleurs et de modèles
• Verres fumés ordinaires ou optiques
HEURES D'OUVERTURE
Le lundi et le mardi
de 9 heures 30 à 18 heures.
Le jeudi et le vendredi
de 9 heures 30 à 21 heures.
Le samedi
de 9 heures 30 à 17 heures.
Tél.: 346-7044
Galerie du centre
245, Richelieu, St-Jean

Fonderie Sainte-Croix

Biron refuse $485,000

par Marc-O. TRÉPANIER

Le vice-président du groupe Bibby Foundry Ltd, M. Pierre Biron, a refusé une proposition de quelque $485,000 pour la vente de la Fonderie Sainte-Croix de Saint-Jean dont les portes sont fermées depuis le 22 août.

L'offre avait été présentée au nom de la Fonderie Saint-Jean, compagnie en voie de formation regroupant plus de 75 travailleurs mis à pied lors de la fermeture de la Fonderie Sainte-Croix.

$650,000

M. Biron a déclaré au CANADA FRANÇAIS que son prix était de $650,000. "À la suite de la proposition qui m'a été faite, j'ai dit aux représentants de la Fonderie Saint-Jean de tout arrêter parce que je ne voyais pas le jour où l'on pourrait s'entendre", a-t-il souligné.

Depuis la semaine dernière, où l'offre a été présentée à la Fonderie Sainte-Croix, il n'y a pas eu d'autres pourparlers entre les deux groupes.

Le vice-président de Bibby Foundry Ltd estime que la machinerie actuellement à la Fonderie Sainte-Croix a une valeur de $750,000 si elle est vendue en pièces détachées. Quant à l'immeuble, il déclare que le Trust Royal l'évalue à $300,000. Enfin, entre $75,000 et $100,000 de fournitures et matière première étaient dans la Fonderie au moment des discussions de la semaine dernière.

Pour Pierre Biron, les négociations sont bel et bien terminées. Il a même donné l'ordre de faire débuter le déménagement de certaines pièces d'équipement et de machinerie de Saint-Jean à Lotbinière ou Cambridge où Bibby a d'autres fonderies.

Saumure

Quant à Robert Saumue, président du Conseil du travail (F.T.Q.) et porte-parole du Comité provisoire des actionnaires de la Fonderie Saint-Jean, il a confirmé le refus de Bibby Foundry en indiquant que les études de rentabilité empêchaient une offre supérieure à $500,000.

"Biron nous a dit qu'il commencerait à s'asseoir à la table avec une offre d'achat de $600,000. Mais c'est trop", a-t-il déclaré.

"Dans les prochains jours, nous continuerons nos démarches afin de trouver d'autres compagnies capables de nous aider pour ouvrir une fonderie à Saint-Jean. Une rencontre à cet effet est prévue pour vendredi", a-t-il conclu.

Daigle Aqua

Il appert que le Comité provisoire pourrait rencontrer des représentants de Daigle Aqua, fonderie qui a des installations à Cowansville et dont le siège social est à Saint-Lambert.

M. Saumure n'a pas voulu ni infirmer ni confirmer que la rencontre de vendredi se ferait avec des représentants de Daigle Aqua.

Cours municipales

Fusion: rien de nouveau!

Il se pourrait bien que les autorités municipales de Saint-Jean-sur-Richelieu et d'Iberville finissent par s'entendre prochainement sur la possibilité de fusionner le service de la Cour municipale.

En effet, les conseillers de Saint-Jean et d'Iberville ont entre leurs mains une étude réalisée par M. Michel Martel de la Cour municipale de Saint-Jean, M. René Galipeau, conseiller municipal, et M. Roger Coulombe, trésorier à la ville de Saint-Jean, du moins si l'on s'en rapporte aux propos du maire de Saint-Jean, M. Ronald Beauregard.

Rencontre

Ce dernier croit qu'au cours de la semaine prochaine, les représentants des deux municipalités devraient se rencontrer et discuter, étude en main, de la question de fusion qui plane dans l'air depuis déjà quelque temps.

Par ailleurs, interrogé afin de savoir si une telle fusion profiterait plus à une ville qu'à l'autre, le maire Beauregard semble affirmatif, Saint-Jean n'en retirerait pas grand chose, en fait les contribuables n'auraient pas à débourser plus d'argent pour le service même une fois fusionné.

Par contre, les Ibervillois pourraient en tirer avantage, selon le maire de Saint-Jean.

Attendre

Il faudra donc attendre encore quelques jours avant de connaître le sort de la Cour municipale quoique le maire Beauregard semblait fort confiant qu'une rencontre aurait lieu prochainement entre les responsables des deux municipalités.

M. Ronald Beauregard. (Photo Archives)

Bijouterie Serge Lebeau
Bijoutier agréé

MONTRES PULSAR

Rég.: $99.50 — $75.50
Rég.: $110.00 — $82.50
Rég.: $120.00 — $89.95

1 an de garantie - Service sur place
Nous nous réservons le droit de limiter la quantité

Nettoyez vos bijoux à la maison. Nettoyeur à bijoux qui nettoie vos bijoux électroniquement en quelques minutes; enlève tâches, ternissures etc.; redonne à vos bijoux l'éclat du neuf pour seulement $26.95

Horloger sur place - service 1 semaine
Soudure de chaînes en or sur place - service 1 heure

159 Richelieu Saint-Jean 346-3098

Avant d'acheter

VENTE SURPRISE

Venez ici! et comparez...

Nos prix, notre qualité
et notre choix
et vous en serez heureusement

SURPRIS

Vêtements pour dames
Cyrs
Ladies Wear

227 rue Richelieu, Saint-Jean-sur-Richelieu

Regroupement de l'Île

J.C. Martel "rafraîchit" la mémoire de Laviolette

par Michel HÉBERET

"Si monsieur Laviolette a besoin d'un agenda pour respecter ses engagements, nous sommes prêts à lui en donner un tout neuf".

Jean-Claude Martel dément ainsi formellement les propos tenus dernièrement par le conseiller Robert Laviolette de Saint-Luc qui prétendait n'avoir jamais été invité à entendre les doléances du Regroupement des Propriétaires de l'Île Sainte-Thérèse.

Invitations

Il rappelle au conseiller Laviolette qu'il avait été invité à le rencontrer en compagnie du député fédéral Paul-André Massé, le 20 février '80, ils devaient alors s'entretenir des problèmes d'éclairage du pont de l'île.

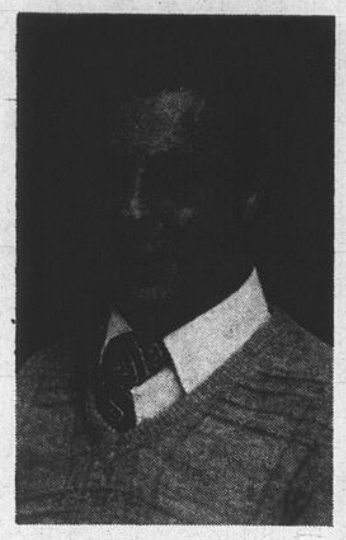

M. Jean-Claude Martel

D'après M. Marcel, le conseiller Laviolette n'aurait pas voulu participer à cette rencontre pour "ne pas nuire" au travail du député Massé.

Week-end

Une seconde fois, M. Martel aurait invité Robert Laviolette à une assemblée du regroupement: "cela se passait exactement le 27 avril 1980, et monsieur Laviolette nous a répondu qu'il avait promis un week-end à sa famille".

Cette seconde "invitation", souligne le président de l'organisme, avait même été rendue publique précédemment par le CANADA FRANÇAIS.

M. Martel dit être revenu à la charge une troisième fois lors de l'assemblée régulière du Conseil de Ville de Saint-Luc, le 4 août dernier, afin de s'assurer de la présence de M. Laviolette à l'assemblée du regroupement du dimanche 17 août suivant; il n'y aurait pas donné suite non plus.

Octobre

Cette fois, M. Martel demande au conseiller Laviolette de bien vouloir assister à une autre assemblée du regroupement prévue pour la deuxième semaine d'octobre, "probablement le 7 octobre, dit-il, et nous le préciserons de vive voix à M. Laviolette aussitôt que la date en sera déterminée".

Selon M. Martel, M. Laviolette craint de rencontrer les propriétaires membres du regroupement parce que son organisme a constamment "attaqué les règlements 253, 308 et 309 auxquels ne se serait pas opposé M. Laviolette.

"Ce n'est certainement pas parce que nous ne sommes par représentatifs, dit M. Martel, en substance, notre regroupement ne compte pas 50 membres mais au moins trois fois plus".

Matériel spécialisé

Vol élucidé en 24 heures

Trois jeunes gens de moins de 18 ans, dont on ne connaît pas encore l'identité, n'auront pas profité bien longtemps de leur larcin aux dépends de la compagnie Câblovision limitée.

En effet les trois jeunes mineurs se sont introduits dans les locaux de Câblovision situés sur le Mont Johnson (Mont Saint-Grégoire) et se sont, le mardi 23 septembre dernier, emparés d'un appareil de relais radio, d'une valeur approximative de $1,500.

Selon nos renseignements les jeunes gens auraient confondu cet appareil hautement spécialisé avec un poste émetteur/récepteur C.B.

C'est justement cette confusion qui aura conduit les agents de la Sûreté du Québec de Saint-Jean en collaboration avec le Club de radio amateur de Saint-Jean et le Centre de dépistage de Saint-Rémi à la découverte du butin à peine 24 heures après le vol.

Les trois instances regroupées n'auront pas mis beaucoup de temps à localiser l'appareil qui ne peut rien émettre en soi mais simplement retransmettre les ondes.

Mentionnons que les responsables du Club de radio-amateur tiennent à souligner l'étroite collaboration de la Sûreté du Québec de Saint-Jean car le matériel volé appartenait au Club et installé dans les locaux de Câblovision.

D'ailleurs à ce sujet les responsables du club tiennent à préciser que le matériel qui se trouve dans ces locaux ne peut être utilisé que par des personnes connaissant bien leur fonctionnement et pratiquement inutilisable en soi. Ce qui rend de plus le dépistage très facile pour des personnes compétentes.

M. Armand Chartrand, C.A., et M. Denis Tétrault, C.A. sont heureux d'annoncer que M. Georges Hamel, B.A.A., C.A., s'est joint à leur firme, située au 64, rue Saint-Jacques, Saint-Jean.
M. Georges Hamel s'occupera du département de la fiscalité.

Vous pourrez joindre M. Georges Hamel au:
347-3791 - bureau
348-6282 - résidence

MANUFACTURE D'HABITS

LE ROI DU VÊTEMENT

RABAIS DE $131.00
sur paletot en véritable peau de mouton retourné.
Environ 33 po de longueur
Rég.: $430
PRIX DE LA MANUFACTURE:
$299.00

Complets
toute dernière mode à revers étroits
- *velours côtelé* • *polyester & laine*
- *100% laine* *de $79.95 à $149.95*

PRIX DE LA MANUFACTURE

RETOUCHES FAITES SUR PLACE Gratuitement

Choix de cuirs
longs et courts en cabretta
au prix de la manufacture

NOUVELLE ADRESSE

935, boul. du Séminaire
(face à l'hôpital)
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-2372

Trop chère?

Dispute autour d'une niveleuse

Le conseiller Vincent Poulin n'aime pas la niveleuse que Saint-Luc a achetée l'an dernier.

Selon lui, elle coûte trop chère et démontre "encore une fois" que le maire Edouard Bonaldo est "un mauvais administrateur".

Impassible, le maire Bonaldo a entendu les doléances de son opposant pour passer la parole à deux de ses conseillers, MM. Gilles Dolbec et Robert Laviolette, qui ont fait valoir un avis contraire.

"Il est certain, a expliqué le conseiller Dolbec mardi dernier, qu'en se portant acquéreurs d'une niveleuse de seconde main, nous prenions des risques; mais il faut considérer qu'un tel appareil coûte, à l'état neuf, entre $130,000 et $150,000".

Mais le conseiller Poulin, pour sa part, soutient que la ville aurait économisé si elle en avait louée une à raison d'environ $3,000 par année.

"Jusqu'à maintenant, calcule-t-il, cette machine nous a coûté plus de $50,000, soit le tiers du prix d'une neuve; j'aurais préféré qu'on en fasse l'acquisition en '81 et que cela soit prévu au budget".

M. Robert Laviolette, lui, estime que Saint-Luc a maintenant "quelque chose en mains, une valeur palpable".

Mais le conseiller Poulin considère cette "valeur" d'un mauvais oeil; l'avis de motion présenté le 23 septembre dernier faisait état d'une facture prochaine de $15,000 à payer pour la réparation de l'essieu arrière.

Cette réparation s'impose, il va sans dire. Le conseiller Dolbec, en verve ce soir-là, a affirmé que cela prolongera la durée de la niveleuse.

Usine de pompage Saint-Maurice

Pour $27,128 de plus!

par Marc-O. TRÉPANIER

Si la soumission présentée par Construction D.L.T. Inc. est trouvée conforme, il en coûtera finalement $644,000 (sans compter les frais de règlement d'emprunt) à la ville de Saint-Jean pour faire effectuer les travaux de modification à la station de pompage des eaux d'égout sanitaire Saint-Maurice, dans le quartier Saint-Eugène.

Par rapport au premier appel d'offres par lequel le conseil adjugeait le contrat à l'entreprise Hervé Pomerleau Inc. au montant de $616,872 le 2 juin dernier, il s'agit d'une hausse des coûts de l'ordre de $27,128.

Retard

On se rappellera qu'un retard de Québec dans l'approbation d'un règlement d'emprunt pour ces travaux avait obligé la municipalité à retourner en appel d'offres puisque le plus bas soumissionnaire n'était plus en mesure de garantir son prix au-delà des 90 jours garantis.

Blâme

Le maire Beauregard avait alors adressé un blâme sans équivoque au gouvernement du Québec qu'il accusait d'avoir fait preuve de négligence.

Il est par ailleurs à remarquer que l'administration municipale de Saint-Jean, voyant le moment "fatidique" approcher, n'a pas tentée de faire accélérer les démarches d'approbation par Québec.

Un conseiller municipal s'est d'ailleurs plaint de ce manque de perspicacité administrative de la fonction publique municipale, dirigée par le maire Ronald Beauregard. Ce membre du conseil a cependant refusé d'en faire une déclaration publique.

Autres soumissionnaires

Trois autres entrepreneurs ont répondu au deuxième appel d'offres.

Il s'agit de Jean-Paul Trahan Ltée ($669,807), Construction Paval Inc. ($714,000) et Hervé Pomerleau Inc. ($647,500).

Les firmes Jean-Paul Trahan Ltée et Construction Paval Inc. ont soumissionné au même prix qu'elles l'avaient fait le 2 juin.

Hervé Pomerleau Inc. a pour sa part haussé son prix de $30,628 tandis que Construction D.L.T. Inc. a baissé le sien de $10,504, passant de $654,504 en juin à $644,000 le 29 septembre.

Sûreté du Québec

Fin de semaine très tranquille

Au cours de la fin de semaine dernière, les agents de la Sûreté du Québec de Saint-Jean n'auront pas eu la tâche trop difficile du moins en ce qui regarde les accidents de la route.

Aucun mort

En effet les responsables de la S.Q. de Saint-Jean ne déplorent aucun accident mortel ni même d'accidents matériels d'importance sur leur territoire.

Seulement quelques accidents de la route très mineurs ont nécessité l'intervention de la force constabulaire.

Vols

En ce qui concerne le monde judiciaire à la S.Q. la situation fut aussi des plus tranquilles.

De fait seulement trois personnes ont enregistré des plaintes pour vols mineurs et ce, à la demande de leur compagnie d'assurances.

VOUS VOULEZ
MAIGRIR
rapidement, sûrement,
"SANS FAIBLIR!"
KILOCONTROL™
SPECIALISTE EFFICACE DE L'AMAIGRISSEMENT
VOUS EN OFFRE LES MOYENS

Grâce à sa méthode scientifique sûre, vous perdez de 8 À 15 LIVRES OU PLUS en seulement 4 SEMAINES

Programmes individuels
Programmes de groupe

SÉANCES D'INFORMATION GRATUITES
PRENEZ RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI
sans engagement de votre part

St-Jean 346-4489
LES LUNDIS ET JEUDIS

KILOCONTROL™
LA SOLUTION À VOTRE PROBLÈME DE POIDS

TÉLÉVISION
Marcel Hébert
636, 4e rang sud, Iberville
Service
MAINTENANT
SEUL À VOTRE SERVICE
ZENITH
RCA
346-9243

Nous payons comptant
TOUTE PIECE
OR
qu'importe la condition,
qu'importe l'estampe
10 K - 14 K - 18 K
Bagues brisees, bracelets, chaines, montres, breloques, recouvrements de dents, bijoux de toutes sortes, nous paierons
JUSQU'A $15 LE GRAMME

VENDEZ PIÈCES DE MONNAIE 1968 - 1967 1966 OU AVANT

Achetons montres de poches (antiques). Prix selon la condition.

Notez bien
Nous faisons cette offre parce que le prix du marché est élevé et que nous en avons besoin pour fabriquer notre gamme de bijoux pour les Fêtes.

1. Le vendeur doit avoir 19 ans ou plus ou avoir une lettre de procuration de son parent ou tuteur légal.
2. La monnaie ordinaire en argent doit être classée par dénomination (10¢, 25¢, 50¢) et date (1966 et avant, 1967, 1968).
3. Tout achat est payé comptant.
4. En raison des fluctuations du marché, les prix de l'or et de l'argent sont sujets à changement.

Bijouterie d'Escompte
216 rue Richelieu, Saint-Jean
Veuillez téléphoner au 346-3609 pour vendre votre or
Nous achetons l'inventaire des bijouteries au complet
• inentaire des "jobbers" - collectionneurs - etc.

Grégoire Et Gravel
avocats
347-8335
210, RUE SAINT-JACQUES
Gilles Grégoire - rés. Napierville: 245-7958
André Gravel - rés. Saint-Jean: 347-8904

Zonage de Saint-Luc

Bonaldo prédit un durcissement

par Michel HÉBERT

Si le fragile accord qui unissait le conseil de ville de Saint-Luc à sa commission d'urbanisme a tenu le coup de la réunion d'hier avec les promoteurs coincés dans la zone verte, il est fort probable que la version revue et corrigée du plan de zonage que la seconde a ardemment défendu le 23 septembre dernier, sera adoptée le 6 octobre prochain.

Voilà du moins ce qui ressort des propos qu'a tenu le maire Bonaldo, ce soir-là.

Il a souligné que malgré les doléances des promoteurs (deux, a-t-il précisé), les nouvelles "règles du jeu" feront des mécontents mais qu'il était temps de tirer une ligne. C'est ce qu'il entend faire.

Durcissement

De la flexibilité légendaire de Saint-Luc, le maire Bonaldo en a parlé au passé pour faire place à un certain "durcissement" de l'administration municipale du territoire luçois.

En substance, le maire Bonaldo a déclaré que si ce dircissement ne se faisait pas sous son règne, ce qui pourrait être envisagé(!), il sera sans doute accompli par d'autres dont les "gestes seront plus durs" envers les spéculateurs.

Maturité

Saint-Luc, a poursuivi le maire Bonaldo, est en trait de passer de l'adolescence à la maturité, du village livré en pâture au développement anarchique au statut de ville moderne.

La flexibilité dont il a fait état au début de son exposé serait "transitoire" et "d'ici 5 ans, un geste définitif serait posé". Par lui ou par un autre.

Favoritisme

Il a apprécié le travail des membres de la commission d'urbanisme et dit qu'il considérerait avec eux les revendications des promoteurs tout en précisant qu'il ne fallait pas faire preuve de favoritisme envers un ou deux citoyens au détriment de toute la population.

On ne saura vraiment qu'aujourd'hui si le maire Bonaldo aura maintenu sa vision des choses qui ne laisserait que peu de place à la "carte émotionnelle" du passé.

Le maire de Saint-Luc, Édouard Bonaldo. (Photo Archives)

Administration

Poulin HEUREUX des changements

par Michel HÉBERT

Contrairement à ce qu'aurait pu penser le trésorier et directeur administratif de Saint-Luc, M. Luc Tremblay, le conseiller Vincent Poulin ne voit pas d'un mauvais oeil les réaménagements administratifs auxquels il s'est livré ces derniers temps.

Dans une missive adressée au CANADA FRANÇAIS, le conseiller de la zone 4, et protagoniste constant du maire Édouard Bonaldo, estime que "l'initiative prise par M. Tremblay" rendra sa tâche de "chien de garde" plus facile.

M. Poulin approuve la politique d'achat mise de l'avant par Luc Tremblay et qui rend désormais les chefs de service responsables de tout achat effectué par un subalterne en autant que cette personne fasse preuve d'un "bon jugement" et respecte les prévisions budgétaires.

De plus, le conseiller Poulin est heureux de voir l'ordinateur sorti "des boules à mites où il se trouvait depuis plusieurs mois".

Il appuie on ne peut plus clairement la centralisation des pouvoirs effectués par le trésorier de Saint-Luc, un moyen efficace selon lui, de solutionner les problèmes inhérents de "l'administration plus ou moins intègre de l'équipe Bonaldo".

M. Poulin ajoute que M. Tremblay pourra donc lui fournir tous les renseignements qu'il désire et ne se butera plus aux propos plus ou moins vagues du maire Bonaldo.

LA BONNE FACON DE PARTICIPER À VOS LOTERIES PRÉFÉRÉES.

A-U-T-O-M-A-T-I-Q-U-E-M-E-N-T.

■ Vous avez le choix. Le choix des loteries. Le choix de la durée de l'abonnement. Le choix de vous abonner seul ou en groupe. ■

L'abonne-chance

loto-québec

LOTOMATIQUE

CET AUTOMNE ON VOUS REMARQUERA

$950

FOURRURE - SUÈDE

- *À l'avant-garde de la mode par la qualité et la souplesse de sa peau.*
- *Nettoyable à sec.*
- *Traités Anti-Mites.*
- *Jamais besoin d'être entreposé.*
- *Les boutons sont tous en corne de boeufd'Afrique du Sud.*

- **EN MONTRE MAINTENANT - AUSSI AUTRES MODÈLES DISPONIBLES**

$750

POUR CELLES QUI SE DISTINGUENT DES AUTRES

ADRIEN BOIVIN

41 RUE ST-JACQUES 347-4690

SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Émission d'obligations

Saint-Luc emprunte $607,000 à 14.3%

par Michel HEBERT

Près de vingt règlements sont assujettis à l'émission d'obligations au montant total de $607,000 qu'a approuvée le conseil de ville de Saint-Luc, le mardi 23 septembre dernier.

Le 6 septembre précédent, la ville de Saint-Luc, par l'entremise de la Gazette officielle, a demandé des soumissoins desquelles a été retenue l'offre faite par la firme Lévesque, Beaudin Inc.

C'est à un taux de 14.31% que Saint-Luc empruntera donc cette somme nécessaire à éponger des paiements de $497,000 venus à échéance, un montant de $30,000 affecté au règlement 305 relatif au refinancement d'autres règlements, et une dernière note de frais de $78,000 pour payer une première partie des travaux spécifiés au règlement 294.

Double but

Cette série d'amendements énumérée par le maire Edouard Bonaldo, et expliquée par le trésorier et directeur administratif, Luc Tremblay, avait, semble-t-il, un double but: raccourcir l'échéance des paiements et changer de bailleur de fonds (à l'avantage de la Banque Royale).

Le maire Bonaldo, lisant sans trop de conviction depuis quelques minutes, a déclaré à son premier fonctionnaire: "c'est du chinois pour moi".

Il n'était pas seul à ne saisir que partiellement l'intention de M. Tremblay. Le conseiller Vincent Poulin, à un certain moment, croyait même que Saint-Luc empruntait $1.8 million.

M. Tremblay y est allé de maintes explications mais, selon toute apparence, on s'en est remis à sa connaissance de la Loi des Cités et Villes et des procédures à suivre pour ne pas s'enliser dans le flottement des taux d'intérêt.

Conseillers

Le maire Bonaldo a voulu donner la parole à tous ses conseillers: "qu'en pensez-vous messieurs".

M. Gilles Dolbec a dit que le loyer de l'emprunt était plutôt élevé mais qu'il serait peut-être risqué de ne pas procéder immédiatement à l'emprunt; les hausses du taux d'intérêt seraient prévisibles, a-t-il expliqué en faisant référence aux nouvelles répondues par les média.

M. Poulin a bien tenté de mettre son grain de sel mais le directeur Tremblay lui a expliqué que sa suggestion était justement appliquée par ce règlement d'emprunt à savoir le raccourcissement du délai des emprunts.

Les autres conseillers ont dit être d'accord; Jean-Paul Létourneau, pour un, y est allé d'un avis locanique: "on n'a pas le choix".

Saint-Luc

La "catilinaire" de Dolbec ébranle le maire Bonaldo

par Michel HEBERT

Pétrifié, le maire Edouard Bonaldo a écouté le conseiller Gilles Dolbec, de Saint-Luc, "faire la part des choses" de manière à ce que les promoteurs immobiliers pognés dans la zone verte puissent trouver une porte de sortie côté jardin.

Quelques minutes plus tôt, le maire de Saint-Luc, abondant dans le même sens que l'architecte Roger Leblanc et le président de la Commission d'urbaniste, Claude Nelson, déclarait sans tourner autour du pot que la tolérance envers les promoteurs avait les limites du plan de zonage qu'on venait d'établir.

Travail soigné

Visiblement fier de la tenue de l'assemblée publique, de même que du travail "soigné" de la commission, le maire Bonaldo affirmait devant les mécontents "qu'il faut maintenant tirer une ligne".

Gilles Dolbec, qui n'est pas souvent applaudi, lui, même s'il ne disait rien, avait une opinion diamétralement opposée à celle du premier magistrat. Rare situation.

Maturité

Saint-Luc ne pouvait passer de l'adolescence à "la maturité", pour reprendre l'image du maire Bonaldo, sans secousse.

Et c'est Gilles Dolbec qui a fait trembler les murs: "à mon avis, les exigences de la commission, c'est du charriage, ce n'est pas logique".

Il ne rejetait pas tout d'un bloc. Mais il venait tout de même de torpiller tous les arguments à saveur démocratique qu'ont défendu durant près de deux heures MM. Nelson et Leblanc.

"Pressions"

Le conseiller Dolbec a assuré les propriétaires de terrains non conformes aux règlementations suggérées par la commission qu'il fera des "pressions auprès du Conseil" pour qu'on apporte des changements substantiels dans la zone verte, là où ils sont possesseurs de lopins de terre de dimensions "irrégulières" pour citer l'architecte Leblanc.

Mais le conseiller Dolbec a échappé dans sa catilinaire être personnellement concerné par ces nouvelles "règles du jeu".

Le maire Bonaldo, revenu de sa surprise, a ensuite lancé à son conseiller: "j'espère alors que vous serai présent lors de la réunion du 30 septembre prochain".

Les promoteurs faisaient entendre leur cause une ultime fois au Conseil de Ville, hier soir.

Le maire de Saint-Luc, Édouard Bonaldo, est demeuré interloqué par la sortie du conseiller Dolbec. (Photo Archives).

OUI, MADAME: 99¢
TRICOTEZ LA MODE AUTOMNALE
EN 56 COULEURS
AVEC
MADAME PINGOUIN
PINGOUIN
rég.: $1.79 SPÉCIAL 99¢
du 27 sept. au 11 oct. 1980
SURVEILLEZ
notre prochain cours
"abat-jour japonais" - papier de riz
Lainerie Bergère Inc.
Prop.: Jacques et Rita Berger
Carrefour Richelieu
600, Pierre Caisse
Saint-Jean-sur-Richelieu
349-2349
• laine
• tapis
• abat-jour
• broderie japonaise
• etc.
• petits points
• encadrements
• papier de riz

DE TOUT, POUR TOUS!
- Vêtements pour toute la famille
- Importation (vêtement indien, etc.)
- Matériel à la verge
- Gamme complète de meubles neuf et usagés
- Lampes et fixtures électriques
GRAND CHOIX DE JEANS
de tous les modèles et grandeurs
Plantes vertes
Cadeaux, etc.
Fruits et légumes
Jouets, etc.
Marché aux Puces Saint-Luc
70 rue Moreau, Saint-Luc
(Ancien magasin Lasalle)
HEURES D'OUVERTURE:
JEUDI ET VENDREDI 10 H. À 21 H.
SAMEDI ET DIMANCHE 10 H. À 17 H.
348-8165

Hausse des salaires

"C'est le gros lot!" - Galipeau

par Marc-O. TRÉPANIER

La hausse des salaires des conseillers, de $5,736.70 à $13,200, aura été accueilli avec joie par le conseiller René Galipeau qui, badinant, s'est exclamé "C'est le gros lot!"

"C'est la plus belle disposition de la Loi 105", a-t-il ajouté sur le même ton en indiquant que cela ne changera rien à sa disponibilité comme conseiller municipal et qu'il n'a pas décidé de faire de l'action politique pour faire de l'argent.

L'effet de la hausse de salaire? "Ça va réveiller du monde, ça va être bon et permettre de découvrir des bons hommes pour devenir conseiller municipal", estime-t-il.

Denis _____

Le conseiller Roger Denis croit aussi que cette hausse salariale invitera plus de candidats aux prochaines élections puisque beaucoup de personnes hésitaient à plonger en politique municipale parce que les conseillers étaient mal payés.

Est-il de bon ton que le maire de Saint-Jean gagne plus qu'un député à Québec? "Les députés ne sont pas payés assez chers", répond Roger Denis.

Leroux _____

Le conseiller Yves Leroux est d'accord avec cette augmentation de sa rémunération qui s'avère justifiée puisque "la loi le permet".

Il estime que la Loi 125 et les autres législations d'ordre municipal exigeront davantage de disponibilité des conseillers.

Quant au salaire du maire, il a été fixé à $1 de plus que le salaire du fonctionnaire le mieux payé. Salaire normal selon Leroux, puisque le maire est à l'hôtel de ville à plein temps.

Et si le maire n'était pas à plein temps? "J'avoue que ça peut être différent à ce moment là", dit-il.

Mentionnons que les salaires des conseillers sont automatiquement le tiers du salaire du maire. Si le salaire de $39,600 du maire Beauregard était baissé, celui des conseillers le serait aussi.

En appliquant les dispositions minimales de la Loi 105, les conseillers auraient gagné $5,916.98 et le maire $17,705.93.

Denault _____

Rejoint au téléphone, le conseiller Philippe Denault devait nous contacter lundi, quelques minutes après notre appel.

Il nous a semble-t-il oublié et nous n'avons pas pu obtenir ses commentaires lundi soir puisqu'il était absent de la session spéciale du conseil municipal.

Berger et Roy _____

Le conseiller Adélard Berger est présentement hospitalisé tandis que son collègue Jules Roy nous livre ses commentaires exhaustifs ailleurs dans cette édition.

Dernière heure

Nous apprenons en dernière heure hier (mardi) que le syndicat des employés de la Welland Vale a demandé au ministre du Travail de nommer un conciliateur dans l'espoir que son intervention fasse débloquer les négociations.

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-LUC
COMTÉ DE SAINT-JEAN

AVIS PUBLIC
(Correction)

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné qu'une correction s'impose à l'avis public original paru dans l'édition du mercredi 10 septembre 1980 du journal LE CANADA FRANÇAIS, relativement à l'avis de motion ainsi qu'au dépôt du projet de règlement intitulé "Règlement prévoyant les traitements et frais de représentations des membres du Conseil municipal."

La correction au dit avis public porte sur le titre de l'article 2-B qui aurait dû se lire ainsi:
"Salaire Maire selon la loi 105, Article 70".

Donné à Saint-Luc
Ce 23e jour de septembre 1980.

Jean-Pierre Bruneau,
B. Urb. Greffier intérimaire

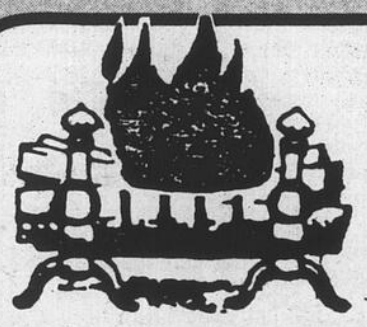

L'hiver est juste à la porte...

La Bûche Ardente
427, rue Saint-Jacques
(coin Séminaire)
Saint-Jean
347-7503

Le Patriote

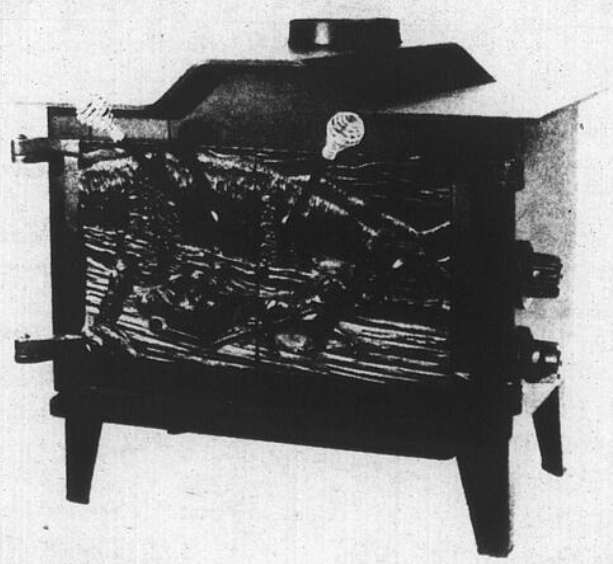

Jusqu'au 15 octobre seulement
Rabais de $100
sur le coût d'installation à l'achat d'un poêle LE PATRIOTE et d'une cheminée de 12 pieds et plus

Exemple
Coût d'installation d'une cheminée de 12 pieds $150
moins rabais $100
NET $50

Ne vous laissez pas leurrez par certaines imitations procurez-vous l'authentique poêle à combustion lente
"Le Patriote"
De conception moderne et robuste une véritable oeuvre d'art LE PATRIOTE économique

Consultez les seuls vrais spécialistes du foyer et du poêle à bois du Haut Richelieu

LA BONNE FAÇON D'AIDER UNE ASSOCIATION À BUT NON LUCRATIF
A-U-T-O-M-A-T-I-Q-U-E-M-E-N-T.

■ À chaque abonnement par Lotomatique, Loto-Québec remet à une association sans but lucratif un pourcentage du montant souscrit. ■

L'abonne-chance
loto-québec

LOTOMATIQUE

Selon le conseiller Jules Roy

Salaires et réforme municipale vont de pair

par Marc-O. TREPANIER

La hausse salariale spectaculaire que se voteront en octobre prochain les membres du conseil municipal de Saint-Jean constituerait le prix à payer par les citoyens pour un meilleur gouvernement municipal.

C'est du moins cette optique du "package deal" que privilégie le conseiller Jules Roy en déclarant au CANADA FRANÇAIS que "l'augmentation du salaire du maire et des conseillers est un des éléments de la réforme municipale. Il ne faut pas l'isoler de l'ensemble, mais en voir l'une des conséquences logiques".

Le conseiller fait cette affirmation malgré le fait que les élus municipaux johannais ont décidé de se donner une rémunération supérieure de 123% aux barèmes prévus par la Loi 105 relativement à la rémunération minimale des membres d'un conseil municipal.

Déjà plus élevé

D'ailleurs, à ce chapitre, Saint-Jean avait déjà emprunté les voies progressistes puisque les élus jouissaient d'un salaire égal aux normes minimales de la Loi 105.

La Loi 105, précisons-le, avait pour sa part augmenté de 24% la rémunération minimale des élus pour '80 comparativement à ce qui existait en '79.

Responsabilités accrues

M. Jules Roy rappelle que Québec a revalorisé le pouvoir municipal en procédant d'abord par une réforme de la fiscalité qui a généré des revenus supérieurs pour les municipalités, procurant notamment à Saint-Jean un gain net de l'ordre de $1,5 million.

A cette législation éliminant le "plus possible" les pélérinages à Québec pour l'obtention de subventions discrétionnaires s'est ajoutée la loi sur la démocratie municipale qui a contribué à accroître les responsabilités des élus municipaux ainsi qu'à rendre plus exigeants les devoirs des élus à l'égard des citoyens en mantière de planification et d'information, analyse-t-il.

Plus rigoureux

"C'est maintenant plus rigoureux alors que, par exemple, une assemblée du conseil doit être consacrée à produire un rapport des derniers états financiers, à donner des indications préliminaires quant à l'année en cours et au budget à venir ainsi que de présenter le plan triennal d'immobilisations", note le conseiller

"Tout cela, ajoute-t-il, suppose une véritable préparation sur un ensemble de dossiers variés. Ça passe de l'aéroport à la police, des réseaux d'égouts à l'épuration des eaux, de la voirie aux loisirs, etc. Les membres du conseil fréquentent des experts conseillers en différents domaines et doivent diagnostiquer des situations problèmes avec imagination et perspicacité, en faisant parfois des recherches personnelles".

Cette dernière déclaration du conseiller Roy pourra en étonner plusieurs puisqu'elle concerne la perception qu'a généralement la population du rôle d'un élu municipal et n'apporte aucune justification à la hausse des salaires que s'est votée le conseil.

Justifié

Pour attirer ou garder les membres du conseil municipal, il estime que les salaires de $13,200 aux conseillers et de $39,600 au maire sont justifiés.

Du salaire du maire, celui dont dépendent les conseillers qui en touchent exactement le tiers aux termes de la loi. M. Jules Roy déclare que "c'est un salaire justifié car c'est fondé sur le principe d'accorder au maire l'équivalent de ce qui est accordé au fonctionnaire le mieux payé et ce serait celui du directeur général".

"La ville, c'est à la fois un petit gouvernement et une grande compagnie à administrer. Ça me semble raisonnable", ajoute-t-il encore.

Quant au fait que le maire de Saint-Jean ait un salaire plus élevé qu'un député à Québec, il estime enfin que pour faire une telle comparaison, il faut considérer le salaire et les avantages sociaux. Le régime de retraite du député applicable après cinq ans et deux mandats lui apparaît comme étant le jour et la nuit avec celui d'un maire possible qu'au moment où le maire atteint 60 ans.

Jules Roy. (Photo Archives)

ALIMENTS (SANTÉ) NATURELS

Pleine Lune Inc.

145 Boul. Saint-Joseph
PLACE NOTRE-DAME

Informez-vous sur nos prix spéciaux sur farine de l'ouest, blé entier non blanchissés sac 25-50-100 livres.

EN SPÉCIAL TISANES VOGEL
100 sachets

Tilleuil $7.35 SPÉCIAL: **$5.47**
Tilleuil et menthe $5.55 SPÉCIAL: **$4.12**
Églantier $4.86 SPÉCIAL: **$3.68**
Camomille $4.86 SPÉCIAL: **$3.68**
Verveine $5.55 SPÉCIAL: **$4.12**

Tél.: 348-8238

Dr Renée Magnan

est heureuse d'annoncer la venue du Dr Andrée Magnan. Celle-ci partagera sa pratique à partir du 3 octobre 1980.

Heures de bureau:
Lun. au jeu.: 14 h à 21 h
Ven.: 9 h à midi

624 Séminaire
Saint-Jean
348-1116

NOUVEAU!

Nous avons reçu plus de 50 nouveaux catalogues de papiers peints; nous en avons donc maintenant une centaine à votre disposition et ce, parmi les plus populaires

10% d'escompte sur tout achat

Vaste choix de tissus acrylique en magasin **spécial**
$6.98 à $10.98
la verge
45" de large - lavable

25% de rabais
sur bandes verticales et horizontales

Maintenant en magasin
Douillette lavable avec rideau à volants tout fait: 190" X 81"

15% d'escompte

Service GRATUIT à domicile
aucune obligation de votre part

10% sur tous les tissus à rideaux

Nous sommes reconnus pour notre service après-vente

DÉCORATION
MICHEL GUÉRIN
29 rue Saint-Charles, Saint-Jean, 346-4741

Contrairement à Beauregard

Roy d'accord avec l'élection par quartier

Contrairement au maire Ronald Beauregard dont l'attitude atteint des proportions quasi orageuses quand il évoque les dispositions de la Loi 105 qui obligera Saint-Jean à faire des élections par quartier lors des municipales de '82, le conseiller Jules Roy se montre totalement en accord avec la représentation par quartier.

Jules Roy

"La réforme municipale se traduira par la représentation par quartier en collant un conseiller plus près des citoyens, le rendant plus atteignable, ce qui pour moi est un pas dans la bonne direction", estime-t-il.

Temps nouveaux

Décochant en quelque sorte une flèche au premier magistrat qui estime globalement que cette disposition de la Loi 105 constitue un retour en arrière, favorise l'esprit de clocher, empêche les conseillers de travailler pour l'ensemble des contribuables et conduit à un vil marchandage entre les conseillers, Jules Roy considère que "les temps ont évolué et que l'époque du conseiller qui marchande un dossier de son quartier pour celui d'un autre conseiller est révolue".

"Ce genre de conseiller serait vite pointé du doigt et deviendrait une cible qui ne pourrait résister à la critique du public", ajoute-t-il.

Plus humain

M. Roy note par contre que la représentation par quartier signifie une action à un niveau plus humain, plus personnel et plus concret.

Selon lui, l'attitude des citoyens du quartier Notre-Dame-de-Lourdes est un bel exemple de gens qui se regroupent parce qu'ils ont des problèmes en commun et font ainsi entendre leur voix avec force.

Nouveau rôle

D'autre part, il pense que le rôle du conseiller doit dorénavant être axé vers la spécialisation.

"On doit de plus en plus s'orienter vers la formule de conseillers porteurs de dossiers. A s'occuper de tout, on risque de s'occuper de rien", dit-il.

A titre d'exemple, il considère qu'un comité ad hoc devrait être créé, avec un conseiller responsable, pour étudier le rapport PLURAM déposé par la Corporation de gestion du centre-ville dont une copie a été remise au conseil la semaine dernière.

Élargissement

En dernier lieu, Roy est aussi en accord avec l'élargissement du nombre de conseillers municipaux.

"Quand on pense aux problèmes qui nous attendent comme l'assainissement des eaux, les nouvelles politiques de loisir et la restructuration du commissariat industriel, des problèmes parmi d'autres, huit conseillers et un maire, ça ne sera pas de trop si tout le monde s'implique vraiment", conclut-il.

Farnham

Salaire du maire haussé de 79%

Le conseil municipal de Farnham se propose d'adopter bientôt un règlement qui haussera de tout près de quatre-vingt pour cent (80%) le salaire du maire Gilles Desrosiers et de 96% celui des conseillers... sans parler de la clause d'indexation.

Ainsi, lorsque ce règlement entrera en vigueur, les émoluments annuels du maire passeront de $4,740 à $8,000 tandis que ceux des conseillers passeront de $1,356 à $2,666.66.

Ajoutons qu'en vertu des articles 65 et 65.5 de la Loi des cités et villes, la rémunération minimum que devrait recevoir le maire Desrosiers devait atteindre $4,445 et celle des conseiller $1,481.66.

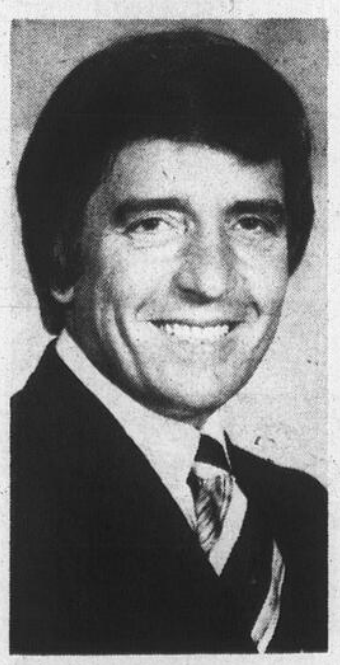

Gilles Desrosiers

Confortable, élégante, seyante... bêêê oui!

la nouvelle collection de vêtements 100% laine créée pour Dimension Mode pour célébrer le Mois de la laine

Véritable chef-d'oeuvre des maîtres couturiers des Merceries Élégance, les seuls à vous offrir les vêtements signés Dimension Mode, cette collection comprend un vaste assortiment de vêtements sport seyants, de complets confortables et de paletots d'une élégance suprême.

Participez au grand concours "Dimension Chaleur" organisé par les Merceries Élégance pour célébrer le Mois de la laine

Deux grands prix:

1. Un voyage d'une semaine pour 2 personnes à Puerto-Rico.
2. Un bon d'achat de $500 de vêtements.

Tous les détails chez votre marchand Merceries Elegance participant

roger galipeau inc.

245 RUE RICHELIEU
GALERIE DU CENTRE-VILLE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU
347-4757

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____

Adresse _____

Ville _____

Code postal _____

Téléphone _____

(Reglement)
1. Les droits relatifs à ce concours ont été payés
2. Ce concours debute le 1er octobre et se termine le 31 octobre 1980
3. Un litige quant à l'attribution des prix de ce concours peut être soumis à la Regie des loteries et courses du Québec
4. Tous les détails chez votre marchand Merceries Élégance participant

LOTOMATIC

LA BONNE FAÇON D'ÊTRE SÛR QU'ON N'OUBLIERA PAS DE VÉRIFIER SES NUMÉROS.

A-U-T-O-M-A-T-I-Q-U-E-M-E-N-T.

■ À chaque tirage, Loto-Québec vérifie les numéros de tous ses abonnés à Lotomatique, et paie les lots gagnés par chèques, par la poste. Et chaque membre d'un groupe gagnant reçoit sa part du lot. ■

L'abonne-chance

loto-québec

LOTO

Dans Vachon

Raymond Bréard candidat au PQ

par Louise BÉDARD

Le permanent de la Société nationale des Québécois (S.N.Q.) de la région Richelieu-Saint-Laurent qui a son siège à Saint-Jean, M. Raymond Bréard, sera candidat à l'investiture du Parti québécois dans le nouveau comté de Vachon si des élections ont lieu cet automne.

Par contre, si le premier ministre devait reporter le scrutin au printemps prochain, M. Bréard indique qu'il pourrait y repenser.

Organisateur des Fêtes nationales pour toute la Rive-sud, M. Bréard se dit prêt à faire le saut en politique pour apporter du sang nouveau au Parti québécois.

Par ailleurs, il estime que les thèses défendues par le Mouvement national des Québécois auquel est rattachée la S.N.Q. Richelieu-Saint-Laurent doivent compter davantage de représentants au sein du P.Q.

De plus M. Bréard déclare vouloir s'impliquer à fond dans la politique régionale sur la Rive-sud. Car selon lui, le gouvernement a certes plusieurs vedettes originaires de cette région mais leur charge ministérielle les accaparent beaucoup et ils auraient moins de temps à consacrer aux problèmes de la Rive-sud.

Membre en règle du parti depuis cinq ans et militant dans le comté de Taillon depuis quelques années de plus, M. Bréard est actuellement le seul à manifester un intérêt pour l'investiture péquiste dans cette circonscription dont le territoire était rattaché à celui de Taillon avant le dernier découpage de la carte électorale.

Raymond Bréard

St-Patrick

Inscription continuelle

Il y a inscription continuelle à l'école St-Patrick (Saint-Julien). Les anglophones nouvellement arrivés à Saint-Jean-sur-Richelieu peuvent y inscrire leurs enfants en contactant la commission scolaire locale.

Voilà le message que tenait à rendre public un porte-parole de cette institution scolaire catholique.

L'école St-Patrick (Saint-Julien) dispense des cours de la maternelle jusqu'à la sixième année.

Chacun des professeurs attitrés à ces classes est secondé par un spécialiste dans les matières académiques suivantes: français, éducation physique et sciences sociales.

Les gens intéressés à y inscrire leurs enfants n'ont qu'à communiquer avec la Commission scolaire de Saint-Jean-sur-Richelieu, à 346-4425, ou se rendre à l'école St-Patrick (Saint-Julien), au 125 rue Lafontaine, à Saint-Jean.

Incroyable mais vrai

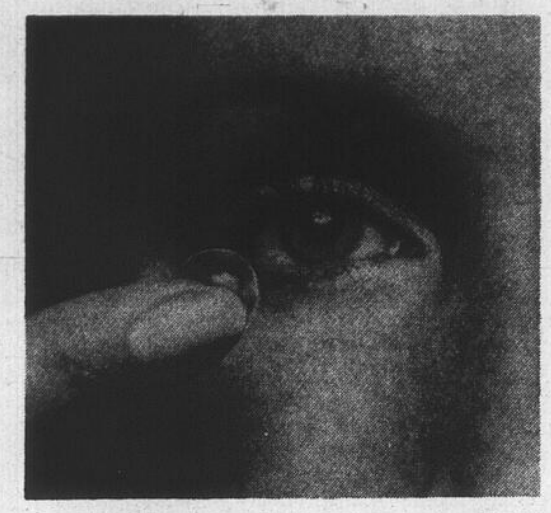

doux au regard
légers à l'oeil...

Verres de contact souples
de marque renommée
BAUSH & LOMB

$189 la paire

Satisfaction garantie ou argent remis*
un seul endroit - prenez rendez-vous dès aujourd'hui

A. Gagnon, O.O.D. **346-4561**

511 Boul. du Séminaire, Saint-Jean, (Qué.)

* Tout client non satisfait au bout de 30 jours sera entièrement remboursé.

Pour un hiver chaleureux

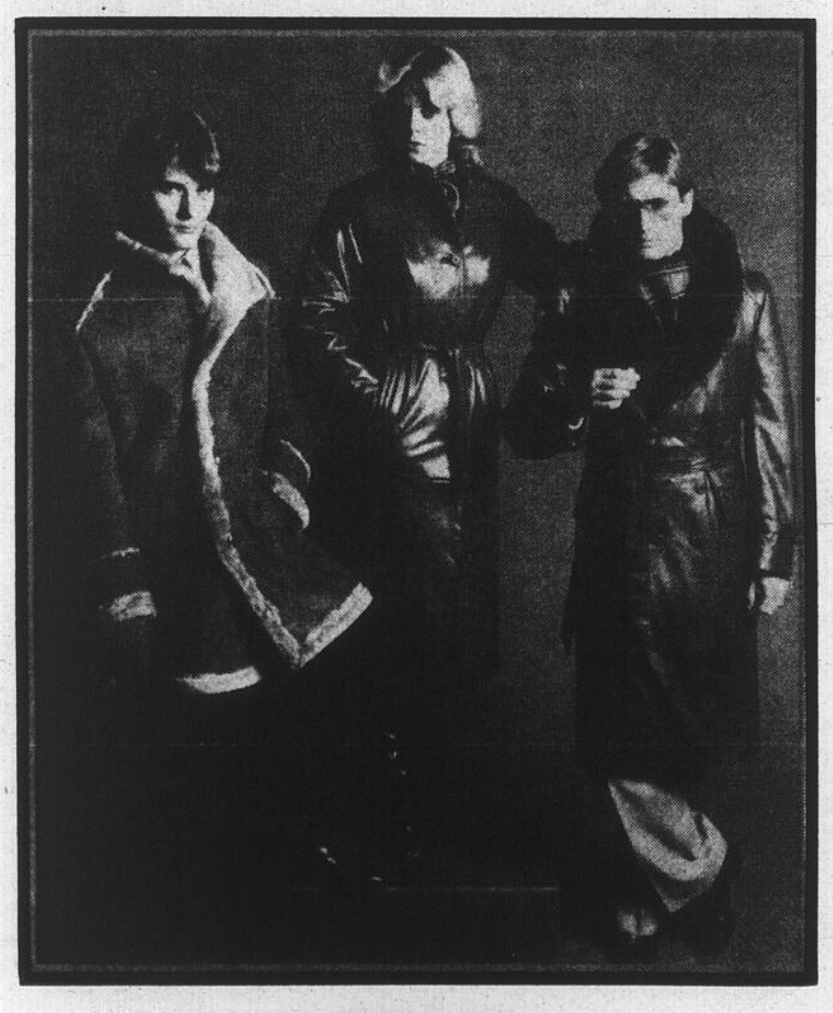

LA Boutique DU cuir ENR
POUR ELLE ET LUI

galerie du centre

245, rue Richelieu
Saint-Jean, tél.: 347-2022

galerie du centre

LA BONNE FAÇON DE FAIRE VALIDER VOTRE 6/36.

A-U-T-O-M-A-T-I-Q-U-E-M-E-N-T.

■ En vous abonnant au 6/36 par Lotomatique, vous n'avez plus à faire valider votre sélection de chiffres. Loto-Québec le fait pour vous à chaque semaine. ■

L'abonne-chance

loto-québec

LOTOMATIQUE

Juges municipaux

Denis Boudrias élu secrétaire

À l'occasion du congrès annuel de la Conférence des Juges Municipaux du Québec, tenu la semaine dernière, à Chicoutimi, Me Denis Boudrias a été élu secrétaire de cette association qui regroupe l'ensemble des juges municipaux du Québec.

Il y a au Québec 107 juges municipaux qui administrent la justice.

Plusieurs juges exercent leurs fonctions dans plus d'une ville. Ils continuent par ailleurs à exercer leur profession d'avocat, nous a confié Me Boudrias.

La route _____

Lors de leur rencontre annuelle, les juges se sont penchés sur le projet du nouveau Code de la route et sur différents aspects de la procédure devant les Cours municipales. Ils ont réitéré le principe que les suspensions de permis de conduire devraient être décidées par un juge plutôt que par un fonctionnaire étant donné que le citoyen peut mieux faire valoir ses droits devant un juge.

Un an _____

Me Boudrias, qui est juge à Saint-Luc, a reçu un mandat de un (1) an comme secrétaire de la Conférence des Juges Municipaux tandis que Me Rosaire Desbiens, de Montréal, a été réélu à la présidence de l'organisme.

Me Denis Boudrias

Remplir et poster avec votre chèque ou mandat à:
LOTOMATIQUE, LOTO-QUÉBEC
C.P. 9999, Succursale Place d'Armes,
Montréal (Québec) H2Y 1A1

LOTOMATIQUE

L'ABONNE-CHANCE

☑ **CHOISISSEZ** UN OU PLUSIEURS DE CES ABONNEMENTS

Indiquez le nombre d'abonnements désiré pour chaque tirage. Chaque abonnement donne un numéro différent

MINI	52 tirages	ABONNEMENT D'UN AN			
INTER	26 tirages				
PROVINCIAL	12 tirages				
SUPERLOTO	9 tirages	61 ☐	*260$	×	= S
6/36	52 tirages	*RABAIS DE 25$ sur le prix normal de 285$			
MINI	26 tirages	ABONNEMENT DE 6 MOIS			
INTER	13 tirages				
PROVINCIAL	6 tirages				
SUPERLOTO	5 tirages	62 ☐	*135$	×	= S
6/36	26 tirages	*RABAIS DE 10$ sur le prix normal de 145$			
MINI	63 ☐	52 TIRAGES Hebdomadaire 500	26$	×	= S
INTER	64 ☐	26 TIRAGES Aux deux semaines 25	52$	×	= S
PROVINCIAL	65 ☐	12 TIRAGES Mensuelle 55	60$	×	= S
SUPERLOTO	66 ☐	9 TIRAGES 1 tirage pour 105	90$	×	= S
6/36	67 ☐	52 TIRAGES	52$	×	= S
	68 ☐	26 TIRAGES Hebdomadaire 175	26$	×	= S

TOTAL

NUMÉRO DE RÉFÉRENCE **SAINT-JEAN 800**

loto-québec

6/36 Inscrire un nombre différent entre 1 et 36 dans chacune des six cases d'un même rang horizontal. Si les cases ne sont pas remplies par l'abonné, l'ordinateur de Loto-Québec émettra lui-même au sort les numéros manquants lors de l'enregistrement de l'abonnement.
N.B. N'utilisez qu'un rang horizontal de six cases par participation.

2 3 4 5

Veuillez m'envoyer toute correspondance en: ☐ FRANÇAIS ☐ ANGLAIS

GRAND TOTAL S

Faire un chèque ou mandat de ce montant à l'ordre de LOTO-QUÉBEC et l'inclure avec ce formulaire

GROUPE ☐

Nom de l'abonné (en MAJUSCULES s.v.p.)
Adresse
Ville / Province / Code postal
Signature nécessaire / No de téléphone

Oui, veuillez prendre note des abonnements que j'ai choisis ci-dessus. Faites moi parvenir au plus tôt mon certificat d'abonnement ainsi que les dates d'entrée en vigueur et d'expiration de chaque abonnement.

En remplissant et en signant ce formulaire, j'accepte les stipulations inscrites ci-dessous.

Contribution aux associations sans but lucratif. Sans qu'il en coûte un sou de plus à l'abonné, Loto Québec remettra à une association sans but lucratif un pourcentage du montant souscrit. Dans le cas où aucune association sans but lucratif ne serait impliquée, la remise sera faite à six associations participantes, au prorata de leurs ventes ou à une association de votre choix.

Nom de l'association

Loto-Québec se réserve le droit d'annuler ou de modifier en tout temps la totalité ou toute partie du système Lotomatique

L'abonne-chance

loto-québec

Vous voulez aider un organisme sans but lucratif
Vous désirez aider votre Chambre de Commerce
Inscrivez ce numéro d'agent sur la ligne

"Nom de l'Association"
No. 600134
ou appelez pour renseignements
346-2544

LA BONNE FAÇON DE VOUS ABONNER À VOS LOTERIES PRÉFÉRÉES. A-U-T-O-M-A-T-I-Q-U-E-M-E-N-T.

Vous avez simplement à remplir le formulaire d'abonnement ci-dessus, et le tour est joué!
Les groupes (dix personnes ou moins) doivent fournir avec ce formulaire une liste des noms, adresses et numéros de téléphone de leurs membres ainsi que la part de chacun. Vous pouvez vous procurer des formulaires additionnels d'abonnement dans les kiosques des centres commerciaux, auprès des associations sans but lucratif ou directement de Loto-Québec.
Lotomatique est vraiment le meilleur moyen, pratique et si facile, de vous abonner aux loteries de Loto-Québec. Seul ou en groupe.

STIPULATIONS

Le certificat d'abonnement
Aussitôt que possible après avoir reçu un formulaire d'abonnement LOTOMATIQUE et le paiement valide correspondant, Loto-Québec envoie par la poste, à l'adresse inscrite sur le formulaire, un certificat d'abonnement qui contient tous les détails du ou des abonnements choisis. Ce certificat confirme que pour le nombre requis de tirages consécutifs tenus par Loto-Québec à compter de la date indiquée, l'abonné est présumé, dans le cas du 6/36, avoir validement misé un dollar sur les numéros qui y sont inscrits et, dans le cas de toute autre loterie, détenir un billet portant le numéro qui y est inscrit. Lorsque l'abonné est un groupe, chaque membre reçoit un certificat mentionnant sa part dans l'abonnement. Sauf si le participant choisit lui-même ses numéros pour le 6/36, tous les numéros de loteries sont attribués au sort parmi des ensembles de numéros réservés à cette fin. Les numéros portés à un certificat d'abonnement ne peuvent être modifiés subséquemment. Un abonnement ne peut être annulé par l'abonné que dans le cas où Loto-Québec l'ayant informé de modifications à une loterie, l'abonné en ferait la demande dans le délai imparti. L'abonnement entre en vigueur et, sous réserve de modifications ultérieures, expire aux dates indiquées sur le certificat d'abonnement.

Les lots
Loto-Québec paie les lots gagnés par les abonnés en leur envoyant leurs chèques par la poste sans autre formalité. Si l'abonné gagnant est un groupe, chaque membre reçoit sa part du lot. Il est toutefois une condition de tout abonnement que l'abonné renonce à recevoir les lots inférieurs à 50$ de toutes les loteries autres que le 6/36 et accepte de mettre ces lots en commun dans une cagnotte attachée à chaque loterie. Une fois par mois dans le cas de la Mini et après chaque tirage dans le cas des autres loteries, chaque cagnotte fait l'objet d'une attribution au sort parmi tous les abonnements en vigueur pour chacun des tirages tenus depuis l'attribution précédente, d'autant de lots de 1000$ que la somme de 1000$ se trouve complète dans la moitié du montant de cette cagnotte et d'autant de lots de 500$ que la somme de 500$ se trouve complète dans le solde de cette cagnotte après en avoir déduit un montant égal à la somme desdits lots de 1000$. Loto-Québec paie les lots provenant des cagnottes et les lots instantanés de plus de 50$ gagnés par les abonnés de la même façon que les lots attribués par tirage. Les abonnés peuvent, sur demande écrite, obtenir les numéros des billets gratuits qu'ils ont pu gagner ainsi que tous les numéros qui leur sont attribués pour les tirages de lots bonis.

Changement d'adresse
Les abonnés doivent aviser Loto-Québec par écrit de tout changement d'adresse, en prenant bien soin d'indiquer le numéro de chaque certificat d'abonnement qu'ils détiennent.

Annulation ou modification de loteries
Loto-Québec se réserve le droit d'annuler ou de modifier en tout temps la totalité ou toute partie de toute loterie. Dans le cas d'annulation, Loto-Québec effectue des remboursements proportionnels au nombre de tirages non tenus. Dans le cas de modification, Loto-Québec en informe les abonnés et ces derniers ont l'option d'annuler leur abonnement en donnant avis écrit à Loto-Québec avant l'échéance indiquée ou de laisser leur abonnement se poursuivre suivant le système modifié. Lorsque l'abonné est un groupe, l'annulation ou le renouvellement d'un abonnement ne peut être effectué que par le responsable de ce groupe et les gestes de ce dernier lient tous les membres du groupe à l'égard de Loto-Québec.

Conditions des systèmes de loteries
Chacune des loteries est assujettie aux lois et règlements applicables et est régie par les conditions qui lui sont propres et qui sont indiquées sur les billets ou fiches de sélection.

LOTOMATIQUE

Regroupement personnes handicapées région de Saint-Jean Inc. (R.M.H.)
L'handicapé te comprend comprends-le toi aussi
Aide le
Aide l'organisme
Et prends lotomatique
Inscris ce numéro d'agent sur la ligne

"Nom de l'Association"
No. 600269

Coincé dans la zone verte de Saint-Luc

Le conseil sortira-t-il Massey du pétrin?

• Solution de compromis?
• Démission de la Commission d'urbanisme?

par Michel HÉBERT

Il est à prévoir que le conseil de ville de Saint-Luc, sa majorité habituelle du moins, favorisera une solution suffisamment souple pour sortir du pétrin les promoteurs coincés dans la zone verte et particulièrement M. Gérard Massey.

Accompagné d'une délégation de propriétaires de la zone 43 située au coeur de la zone agricole de Saint-Luc, M. Gérard Massey, appuyé par son avocat, a fait valoir au maire Édouard Bonaldo et à la Commission d'urbanisme que son dossier méritait de plus amples "considérations".

Le maire Bonaldo n'a pas écarté la possibilité d'une nouvelle entente entre M. Massey et le conseil de ville, entente qui serait similaire à celle intervenue entre les propriétaires de l'Île Sainte-Thérèse et les urbanistes mandatés par la ville.

Favoritisme

Mais ces derniers ont adopté une position sans équivoque: "pas de favoritisme", ont objecté tour à tour MM. Claude Nelson et Roger Leblanc, de la commission.

Et il ne fait aucun doute que leur point de vue est partagé par la très grande majorité des membres de la commission.

Ils considèrent que sur plusieurs fronts, les commissaires ont reculé pour satisfaire aux revendications des citoyens. Mais dans le cas du promoteur Massey, ils disent, essentiellement, que leur générosité ne peut prendre l'allure d'un élastique.

"Recul"

Tout en faux-fuyant, le maire Bonaldo a affirmé que la carte émotionnelle ne peut plus être jouée par les promoteurs qui ne se sont pas conformés aux directives nouvellement établies par le plan de zonage conçu par la Commission d'urbanisme mais a laissé comprendre à M. Massey et à son groupe que le conseil de ville pourrait bien effectuer une fois encore un "mouvement de recul ou latéral".

S'il s'est targué d'être plus intéressé par le développement domiciliaire futur de Saint-Luc qu'à celui du promoteur Massey, il a entrebaîllé la porte à un compromis qui lui sera favorable en proposant une rencontre au sommet à laquelle participeront les promoteurs mécontents (deux surtout), la commission et le Conseil.

Semonce

M. Roger Leblanc, "l'éminence grise" de la commission et parrain du plan de zonage qu'adoptera peut-être le Conseil le 6 octobre prochain, a servi une semonce peu nuancée au promoteur Massey: "pendant que les autres développeurs, les autres spéculateurs, réorientaient leur développement pour favoriser des lotisssements découpant de vastes terrains, vous, vous vendiez les vôtres trois fois plus petits".

La majorité des promoteurs auraient refait leur lotissement pour redécouper leurs terrains en surfaces de 3,000 mètres carrés. Gérard Massey, lui, a-t-on entendu mardi dernier, en aurait vendu un grand nombre d'une surface moyenne de 7,000 pieds carrés.

Certains propriétaires de ce secteur en posséderaient deux, soit une surface de 14,000 pieds carrés, ce qui est quand même en-dessous des normes minimales pour les terrains dits cadastrés qui doivent désormais être d'une superficie minimale de plus de 15,000 pieds carrés.

Modèle

Le promoteur Massey, avec l'aide de son avocat, et d'une dizaine de propriétaires de son développement, a su se faire entendre. À voix forte, parfois.

Le conseil de ville, apparemment assis sur ses positions, a manifestement été ébranlé; copiée sur le modèle de zonage exécuté sur l'Île Sainte-Thérèse permettant la construction sur des terrains de 1,300 mètres carrés, une nouvelle entente serait dès lors possible.

La Commission d'urbanisme, pour sa part, a maintenu et maintiendrait toujours ses positions initiales mais son président, M. Claude Nelson, n'a pas voulu émettre le moindre commentaire sur cet éventuel recul de la ville.

Toutefois, une source bien au fait du dossier nous a affirmé que si cette nouvelle entente entre le Conseil et les promoteurs fautifs apparaissait outrancièrement injuste envers ceux qui se sont conformés de bonne grâce aux normes régissant le territoire luçois, les commissaires démissionneraient en bloc. Tout au moins la très grande majorité d'entre eux.

En clair, on craint le ridicule et la colère des autres promoteurs. Un tel geste, précisait notre informateur, sera mal vu de la population et pourrait coûter cher à Saint-Luc.

Ces propriétaires, a-t-il expliqué, habitent de petites surfaces éloignées du réseau d'égout et d'aqueduc et pourront revenir à la charge dans un avenir rapproché pour exiger du conseil la desserte de ces services.

Saint-Luc, prise au piège de sa générosité, devra alors passer à la caisse avec de gros billets, a-t-il souligné avec amertume.

Le maire de Saint-Luc, M. Edouard Bonaldo, tiendra-t-il compte de la position de la Commission d'urbanisme. (Photo Archives)

NOUVEAU!
Unité de chauffage combinée
bois et électrique
AIR CHAUD ET EAU CHAUDE

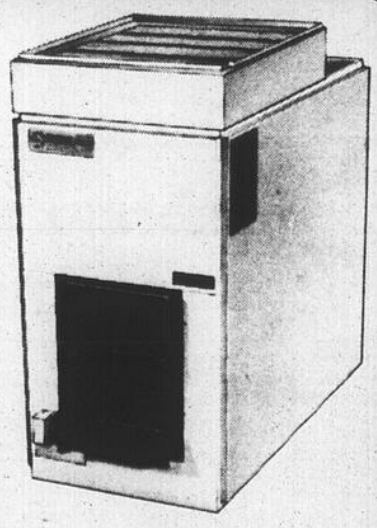

Le chauffage ça nous connaît!
- 22 ans d'expérience dans les techniques de chauffage

ESTIMATION GRATUITE PAR DES EXPERTS POUR INSTALLATION

Tél.: 346-6757 soir
347-0388 jour
141, Ste-Marguerite
C.P. 725, St-Jean, P.Q.

Plomberie Carillon inc.
G. Boucher
R. Ferland

INSTALLATION ET SERVICE COMPLET DE PLOMBERIE, CHAUFFAGE ET CLIMATISATION

GERVAIS
148 - 150 RICHELIEU
TEL: 346-6865
167 CHAMPLAIN
SAINT-JEAN.
RO-NA
QUINCAILLERIE MERCERIE SPORT - CADEAUX

Monsieur dismat
bois materiaux TOUT pour la construction!
Mabrico Inc.
210 Boul. Saint-Joseph, Saint-Jean 348-0911

Vente 1er anniversaire

débutant le mercredi 1er octobre et se terminant le samedi 4 octobre 1980

Séduction pour elle...

remercie toute sa clientèle pour son encouragement pendant cette première année, ce qui a permis la réussite de son entreprise, et invite tous et chacun à venir profiter des spéciaux de sa grande vente 1er ANNIVERSAIRE

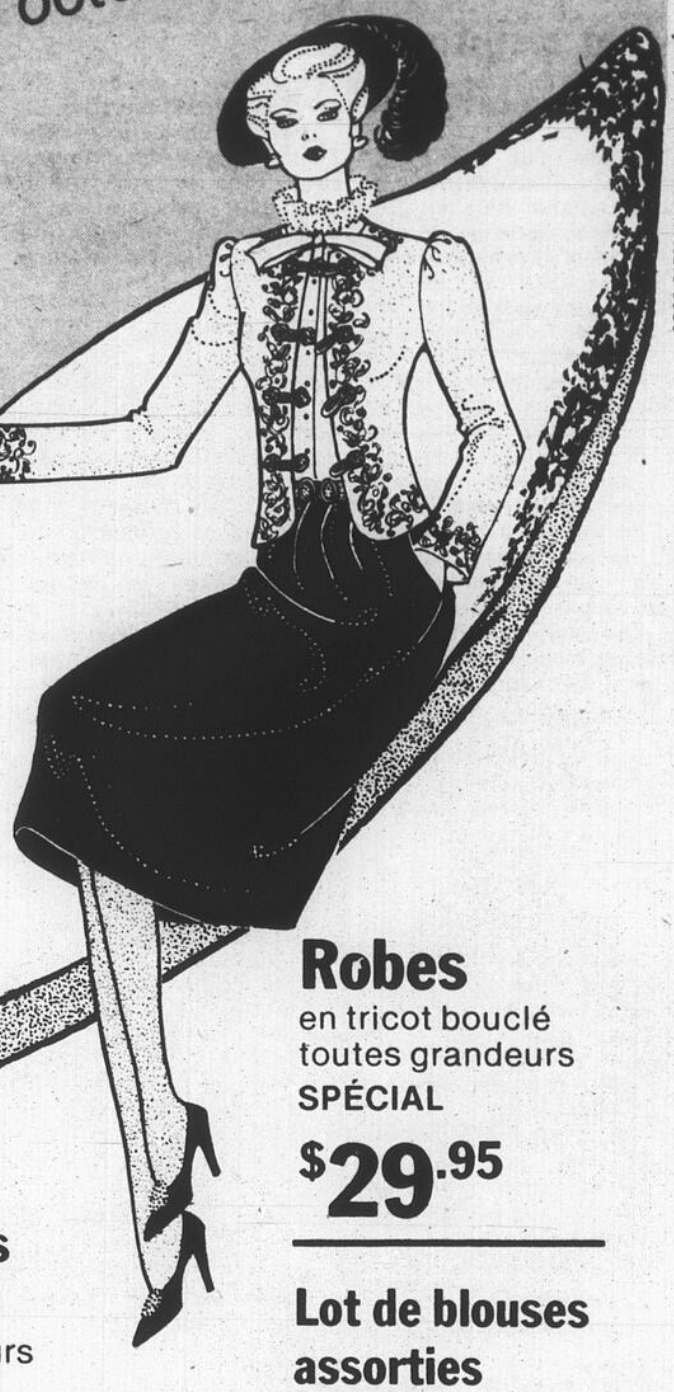

Robes
en tricot bouclé
toutes grandeurs
SPÉCIAL
$29.95

Lot de jupes assorties
toutes grandeurs
SPÉCIAL
30% de réduction

Lot de blouses assorties
$20 ch.

Lot de costumes
2 pièces
toutes grandeurs
20% de réduction

Pantalons
couleurs assorties
toutes grandeurs
20% de rabais

Nombreux autres spéciaux en magasin

Vestons sport
et
Vestes de laine
20% de rabais

CHARGEX | master charge THE INTERBANK CARD | 346-4555

224 Richelieu - Saint-Jean

Séduction pour elle...

Le second plan de zonage adopté dès le 6 octobre?

● Sept modifications

par Michel HÉBERT

À moins d'un écueil sur lequel s'éventrerait la fragile entente liant encore le conseil de ville et la Commission d'urbanisme, le plan de zonage exécuté par celle-ci sera adopté lors de l'assemblée régulière du 6 octobre prochain.

C'est du moins ce qu'a déclaré, en substance, le maire Édouard Bonaldo, le mardi 23 septembre dernier.

Présentant une seconde fois ses propositions au Conseil de Ville et à la population, la commission a fait valoir que ses largesses, dans certains cas du moins, ne pouvaient être étendues et recommandait aux conseillers d'en adopter cette version revue et corrigée.

Sept des onze suggestions formulées par des citoyens lors de la première assemblée publique du 25 août dernier ont été entérinées par les urbanistes.

Île Sainte-Thérèse

Les changements revendiqués des citoyens de l'Île Sainte-Thérèse ont tous été inclus dans la seconde version du plan de zonage: le tracé en a été précisé, on y a exclus certaines activités commerciales sur la rue Sainte-Thérèse et sur le boulevard Baillargeon, et on a permis l'implantation d'activités de loisirs de type 1 et 2 (construction de bâtiments).

Même "souplesse" envers le secteur des Jardins du Haut-Richelieu où l'on permet également ces activités de loisirs tout en statuant que le territoire cernant le Club de golf de Saint-Luc soit en quelque sorte "protégé" de l'initiative des spéculateurs.

Résidences

De plus, pour rassurer les citoyens de la zone 9, adjacente au "centre-ville" de Saint-Luc et constituée de maisons unifamiliales, la commission a convenu d'établir une "zone-tampon", numérotée 64, où les promoteurs immobiliers pourront y construire des résidences de type unifamilial contigué et multifamilial horizontal.

Ce faisant, la commission les mettait à l'abri de la zone 63 appelée à recevoir surtout des habitations de type multifamilial vertical; Saint-Luc compte y voir s'établir là un bassin de population "dense".

La commission est même allée jusqu'à clarifier son vocabulaire; on se souviendra que les termes "dérogatoire" et "exclus" étaient confusément interprétés par plusieurs citoyens.

Zone verte

Mais la bonne volonté de la commission a eu ses limites: la zone dite 59, développement domiciliaire dans la zone agricole, n'aura pas de statut particulier. Pour s'y construire, les propriétaires de terrains cadastrés bénéficieront d'un "rabais" de 50% sur les surfaces de terrains éligibles à la construction. Pas plus.

Elle a également refusé au promoteur Massey de réduire ces mêmes exigences pour ses terrains situés dans la zone 43, également zonés agricole.

Pour ce qui est d'une suggestion qualifiée par le maire Bonaldo de "discriminatoire" le 25 août, à savoir de réglementer la "qualité" des résidences dans tel ou tel secteur de la ville, elle a été rejetée par la commission qui, toutefois, selon Roger Leblanc pourrait faire l'objet d'un règlement municipal forcé par une pétition des citoyens intéressés.

Le conseiller Jean-Paul Létourneau de Saint-Luc n'est pas heureux de la tournure des événements. (Photo Archives).

"Affaire Massey"

Létourneau en colère

"Vous pouvez être sûr que les autres promoteurs vont réagir si le maire Bonaldo se laisse convaincre par Dolbec de permettre à Massey de construire sur de si petites surfaces".

Jean Paul Létourneau, lui-même promoteur et conseiller municipal à Saint-Luc, parle avec une colère contenue de cette porte qu'a entrouverte le maire Édouard Bonaldo au promoteur Gérard Massey, le mardi 23 septembre dernier.

"Ça fait 10 ans que les promoteurs savent que les terrains doivent être d'une plus grande superficie dans ce secteur de la ville, affirme M. Létourneau, la plupart ont modifié leur lotissement en conséquence".

Lui-même, explique-t-il, a dû se conformer au plan de zonage qu'adoptera bientôt Saint-Luc: il a redécoupé ses terrains afin de les agrandir de 21,000 pieds carrés à 3,000 mètres carrés (environ 33,000 pieds).

Trop petits

Et ça lui a coûté des sous, à lui et à d'autres promoteurs qui ont fait reprendre l'arpentage de leurs lots. M. Létourneau déclare que le conseiller Gilles Dolbec ne voit pas le danger de permettre un développement domiciliaire dans ce secteur dont le drainage laisse à désirer. "Les terrains de Massey sont trop petits pour ça", soutient le conseiller de la zone 4.

Pas de sens

"Non, ça n'a pas de bon sens, conclut-il, et vous pouvez me croire que les membres de la commission n'ont pas digéré les propos de Dolbec. Nous tiendrons notre bout; ça c'est certain, on ne peut donner à un ce qu'on a refusé à d'autres".

Lui non plus n'exclut pas la possibilité de voir la commission démissionner si le maire Bonaldo parvient à louvoyer sous le vent de manière à permettre une faveur au promoteur Gérard Massey.

Rénova prix

Le bricolage économique

Préparez-vous cet hiver tout en économisant

CONSERVATEUR D'ÉNERGIE

Isolant en fibre de verre

Réduisez vos comptes cet hiver en installant de l'isolant en fibre de verre.
Nattes R12, R20 et R28 à friction sont faciles à manier, sans odeur, ignifuges.
Résiste à l'humidité

15.99
R12
x15"x48"x4 3/8"
x 90 pi. ca.

14.77
R20
x15"x48"
X7 1/4"x50 pi. ca.

22.55
R-28 (Domtar)
x 8 1/2 x 23"
x 48 z 56' pi. cu.

Johns Manville ou Domtar selon la disponibilité des magasins.

Isolant «Micafil»

Isolant en vrac facile à verser et donc idéal pour greniers. C'est le temps d'isoler votre demeure contre les froids de la saison...à bas prix.

3.29 3 pi. cu.

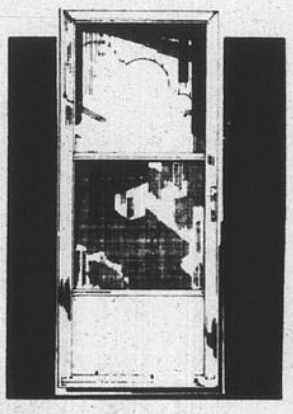

Contre-porte

En aluminium facile à installer.
Fini naturel.
Grandeurs standards
1 1/4" d'épaisseur

54.99

Polyéthylène clair

Film incolore offrant une protection contre l'eau. Sert aussi d'isolation temporaire. 6 Mil.

36c le pi. lin.
120" de large

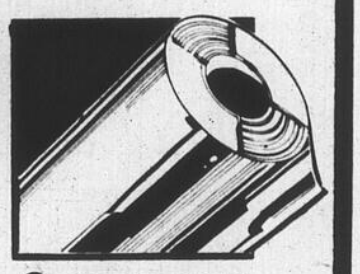

Coupe vapeur en aluminium

Coupe vapeur de choix pour les murs de sous-sol et autres. Couvre 250 pi. ca.

7.88 Un côté seul.

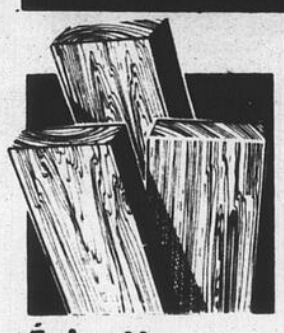

Épinette 2x3x8'

69c économie
2x4x8'
1.26

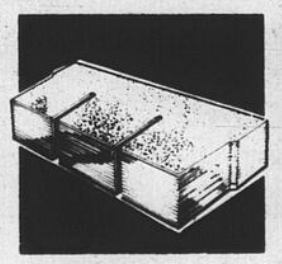

Bardeaux d'asphalte

Réparez le toit avec ces bardeaux 3-dans-1 faciles à poser.

6.79 Paquet
noir

Panneaux d'aggloméré

Panneaux légers et pratique qui facilitent le travail du bricoleur.
5/8"x4'x8'

8.88 ch. diffère de l'illustration

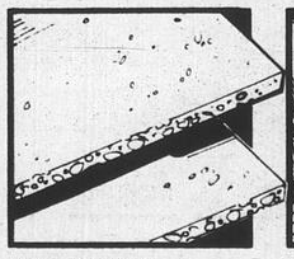

ISOLANT RIGIDE

Mousse rigide facile à appliquer aux murs de sous-sol. Panneaux 4x8'x1"

4.59 ch. blanc

«Aspénite»

Panneaux légers et faciles à manier: 4' x 8' x 1/4"

4.19 ch.

Portes en cèdre

Belles portes d'entrée en cèdre durable. Choix de modèles attrayants
1 3/4"x2'10"x6'10"

No. 744 **199.99** No. 751 **159.99**
No. 791 **129.99** No. 780 **131.99**
No. 764 **99.99** No. 765 **172.99**

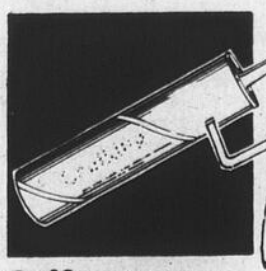

Calfeutrage «Elastomeric»

Une pâte à calfeutrer de luxe. Choix de 3 couleurs. Utilisable à l'extérieur ou à l'intérieur. ord. 1.29

99c tube

Pistolet à calfeutrer

Pour le calfeutrage rapide et efficace. Type à rochet d'emploi facile. Tube en sus.

1.99 ch.

Clôture à neige

Clôtures concues pour empêcher la neige d'écraser vos arbustes, etc. Longueur: 50'.

18.88 48" de large

Coupe-froid

Seuil en aluminium et vinyle pour les portes protège contre les courants d'air, etc.

7.49 ord 8.49

Bas de Porte

Facile à installer sur la plupart des portes.

2.49 ord 4.29

Bas de porte

Devancez les froids d'hiver en isolant vos portes et faites des économies.

3.69 ord 4.49

Ruban-mousse «Climaloc»

Ruban 17' pour sceller les portes et fenêtres. Deux largeurs.

1.09 3/8" ord 1.39
1.39 ord 1.59

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU SAMEDI 4 OCTOBRE 1980 SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE AVEC LEGER SUPPLEMENT

Ouvert sur semaine de
8h30 à 6h00 p.m. Sam. jusqu'à 5h00
Jeudi et vendredi jusqu'à 9h00 p.m.
Nous pouvons assurer la livraison
a un tarif raisonnable

Rénova prix
845, rue Saint-Jacques SAINT-JEAN
TÉL.: 347-2353

Pour le secondaire

Québec projette d'abolir les distinctions au niveau de l'enseignement professionnel

• Pour une formation continue

par Louise BÉDARD

Dans un document publié le 25 septembre, le ministère de l'Éducation propose d'apporter des changements majeurs à l'enseignement professionnel dont la disparition des catégories du professionnel court et long, et collégial.

D'autres modifications impliquent le décloisonnement entre les niveaux scolaires, entre la formation des jeunes et celle des adultes, et entre la formation prise en institution scolaire et celle prise en milieu de travail.

L'objectif général de cette importante réforme est de mettre à la disposition des jeunes des moyens propres à accroître leur motivation, à freiner l'abandon scolaire et à favoriser la mobilité professionnelle, indique le ministère.

Motivation

Pour lutter contre le phénomène d'abandon, Québec suggère que le diplôme de fin d'études continue d'être exigé pour s'inscrire à temps complet à un niveau supérieur mais il entend toutefois délivrer un certificat de compétence à l'élève qui a acquis l'expérience professionnelle nécessaire pour l'exercice d'un métier sans satisfaire à toutes les exigences du diplôme.

Ce certificat donnera accès au marché du travail et permettra au jeune de poursuivre sa formation à un niveau plus élevé.

Processus continu

Enfin, le jeune qui a acquis certaines connaissances appropriées à la pratique d'un métier verra celles-ci reconnues par attestation de "capacités professionnelles significatives" pour le marché du travail.

La formation professionnelle devrait être considérée, selon le ministère, comme un processus continu qu'on peut reprendre à son gré après avoir quitté le système scolaire.

Femmes

Une autre des grandes orientations que propose la politique du ministère est d'assurer aux femmes l'accès à tous les programmes sans discrimination. Des mesures devront être prises aussi pour inciter les étudiantes à élargir leur éventail de choix d'option et à ne plus se confiner dans des programmes étiquetés féminins.

Enseignants

Ce renouveau de l'enseignement professionnel passe aussi par l'application d'un plan de développement des ressources humaines qui sera soumis aux établissements et aux enseignants au cours de l'année scolaire '81-'82.

Stages

De plus le gouvernement insiste sur la nécessité d'établir des relations encore plus étroites avec le milieu du travail. Ainsi il annonce la mise en place d'un plan de développement des stages en milieu de travail pour les enseignants.

Fédéral

Dans un autre ordre d'idées, le ministère de l'Éducation réaffirme la responsabilité entière du Québec dans la formation professionnelle des jeunes et exige le transfert des programmes administrés par le fédéral à la province.

Colloque

À la suite de la publication de ce document de travail, beaucoup de questions restent en suspens notamment celles touchant l'application concrète du décloisonnement au secondaire.

Les différents agents de l'éducation ne devraient pas tarder à émettrer des commentaires. Ils auront d'ailleurs l'occasion de se prononcer sur ce plan lors d'un colloque qui doit se tenir en décembre.

Les connaissances et les habiletés acquises en milieu de travail seraient officiellement reconnues. (Photo Archives).

ÉDUCATION

En milieu scolaire

Minimum requis de 10 enfants pour un service de garderie

• Subvention de $3,000 pour démarrer

par Lousie BÉDARD

Au moment du débat sur le transport scolaire à l'école Saint-Gérard, l'idée d'instituer une garderie en milieu scolaire avait été soulevée.

Dans les écoles les commissions scolaires de Saint-Jean et d'Iberville, personne ne s'est encore prévalue du programme du ministère de l'Éducation (M.E.Q.) pour favoriser l'implantation de garderies en milieu scolaire.

En décembre 1979 le gouvernement adoptait une loi en ce sens mais ce n'est que cet été que le M.E.Q. a produit un guide d'organisation de ces garderies dont nous présentons les grands principes.

Ratio

Ainsi on y indique qu'un minimum de dix enfants est un nombre raisonnable pour justifier la mise sur pied d'un service de garde à l'école primaire.

Cependant une unité de service de garde ne devrait pas comprendre un groupe de plus de vingt-cinq élèves. Elle est placée sous la responsabilité d'un adulte qui a charge des enfants en dehors de l'horaire régulier de l'école, soit le matin avant la classe, le midi, l'après-midi après les cours.

Ce service n'est pas totalement gratuit; le ministère subventionne les commissions scolaires pour l'implantation en leur accordant un montant de $3,000. par unité de garderie.

Cette subvention n'est pas destinée à des transformations majeures de l'aménagement de l'école mais plutôt à l'achat de matériel.

De plus l'opération du service, une allocation supplémentaire de $2,500. est versée pour l'opération de chaque unité, à la commission scolaire.

De leur côté les parents qui recourent à ce service doivent assumer les frais non couverts par les subventions, toutefois ils ont droit, dépendant de leur revenu, au programme d'aide financière du ministère des Affaires sociales pour les services de garde.

C'est la commission scolaire qui doit prendre l'initiative de l'organisation du service. Par ailleurs le ministère juge souhaitable que la direction de l'école concernée mette en place des mécanismes de participation des parents.

Il est proposé que le service soit dispensé entre 7 heures et 19 heures. Cet horaire doit faire en sorte que les parents ne soient pas obligés d'avoir recours à des services de garde complémentaires.

Le ministère précise cependant que l'organisation uniquement des dîners à l'école ne justifie pas la mise en place d'un service de garde.

Activités

Par ailleurs la commission doit mettre à la disposition du personnel responsable un local de regroupement des enfants, équivalent à une classe ordinaire, des jeux éducatifs, des facilités pour permettre la lecture, l'étude, la confection des devoirs, le bricolage, etc.

Mentionnons enfin que chaque unité de service de garde doit maintenir à jour une fiche d'inscription et d'assiduité où sont consignées pour chaque enfant inscrit les périodes de présence.

Finie la distinction entre le professionnel long et court. (Photo Archives).

Assemblée des enseignants

Le syndicat de l'enseignement du Haut-Richelieu tiendra sa première assemblée générale de l'année le 15 octobre prochain. Il sera alors question de la situation des négociations locales qui progressent lentement.

L'ELEGANCE A PRIX MODIQUE

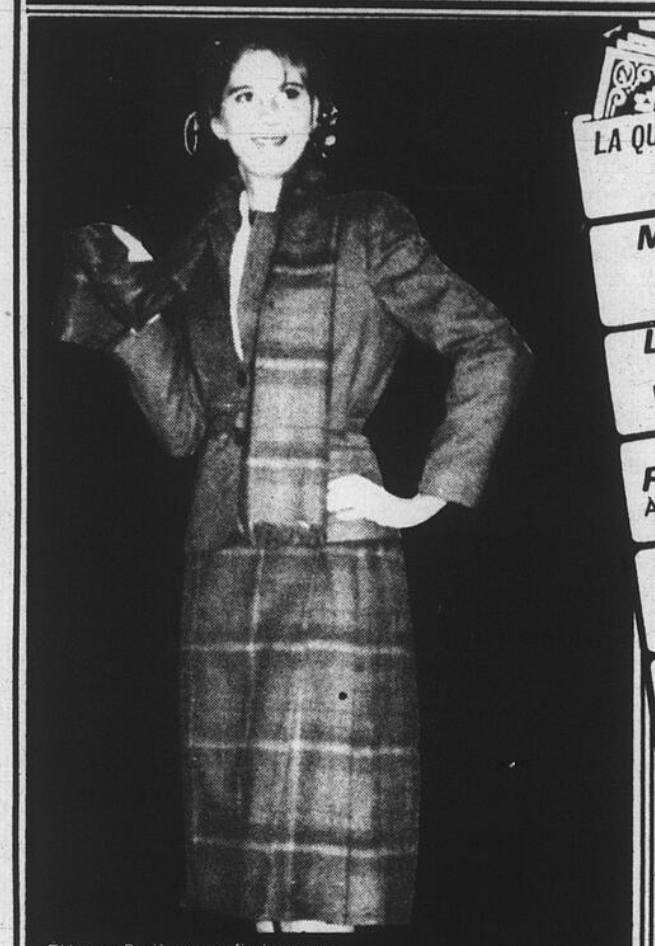

LA QUALITE A PRIX MODIQUE

Manteaux longs et courts

Les séparés
Paris Star
Koret of California
Gaytown

Robes À PARTIR DE $38

Blouses À PARTIR DE $18

Jupes À PARTIR DE $26

Pantalons À PARTIR DE $23

CHARGEX

Elégant 3 pièces en fin lainage.
Veston uni bourgogne ou jade sur jupe à carreaux à plis piqués et foulard assorti.
Grandeurs: 6 à 14
Prix Samanta $130.00

RICHESSE ET VELOUTÉ DU SUÈDE

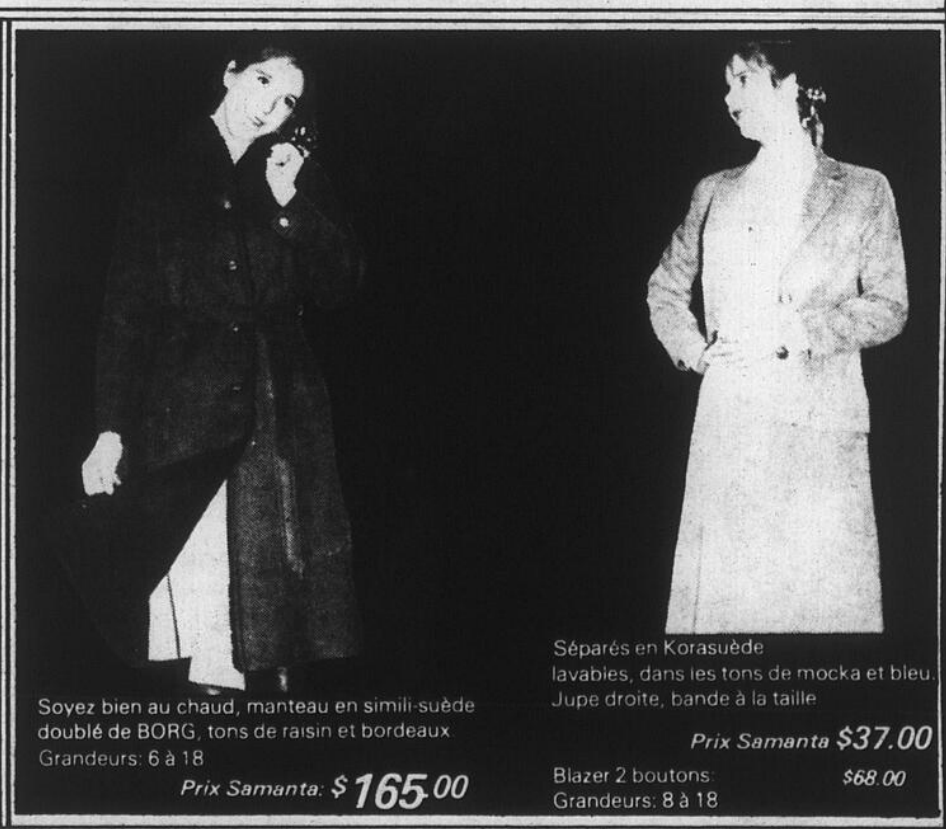

Soyez bien au chaud, manteau en simili-suède doublé de BORG, tons de raisin et bordeaux
Grandeurs: 6 à 18
Prix Samanta: $165.00

Séparés en Korasuède lavables, dans les tons de mocka et bleu.
Jupe droite, bande à la taille
Prix Samanta $37.00
Blazer 2 boutons: *$68.00*
Grandeurs: 8 à 18

=BOUTIQUE

SAMANTA

245 RUE RICHELIEU ST-JEAN - SUR-RICHELIEU

Une vente anti-inflation Quasar

Nous Avons Réduit Le Prix Afin De Vous Faire Économiser!

Quasar

20" TÉLÉCOULEURS

- Chassis 100% transistorisé.
- Système de syntonisation couleur automatique.
- Syntonisation précise automatique.
- Commande de tonalité.

$549

3 ANS DE GARANTIE
pièces et main-d'oeuvre

TÉLÉCOULEUR 26"

- châssis 100% transistorisé
- système Dynacolor
- lampe-écran en ligne
- commande de tonalité

$799

Lord Radio Service

112 rue Saint-Louis, Saint-Jean, 348-7344

L'affaire des "Jardins"

Verdict du juge Nicol vers la mi-novembre?

par Michel HÉBERT

Le juge Léon Nicol, du Tribunal des Expropriations du Québec, devrait rendre son verdict vers la mi-novembre en rapport au litige opposant "Les Jardins du Haut-Richelieu Inc." et "New-England Condominium Inc.", d'une part, et la ville de Saint-Luc, d'autre part.

Non confirmée, cette information nous est toutefois parvenue d'une source digne de foi, lundi dernier, date jusqu'à laquelle le juge Nicol devait prendre cette cause en délibéré.

Grosso modo, il s'agit pour le juge Nicol et ses commissaires, de déterminer si la ville de Saint-Luc est en droit ou non d'exproprier les rues appartenant à ces deux entreprises et prétendument livrées à la ville par diverses ententes.

Documents

Le jeudi 18 septembre dernier, au Palais de Justice de Saint-Jean, les deux parties ont fait valoir leur point de vue sur cette affaire liant présumément les deux compagnies présidées par M. Raymond Poncet et la ville de Saint-Luc.

Le juge Nicol avait alors expliqué à leurs avocats de lui fournir les documents précis appuyant leur plaidoyer.

Pour ce faire, il leur avait accordé un délai de 10 jours, une règle courante, semble-t-il. Plans, lettres, informations diverses devaient donc lui être adressés avant lundi dernier.

Dédicace

Notre source a indiqué qu'après ce délai, la tâche du juge Nicol et de ses adjoints consistait essentiellement à trancher la question litigieuse à savoir si oui ou non il y a "dédicace" des rues et des infrastructures de service au bénéfice de la ville de Saint-Luc.

Tant pour M. Poncet que pour la ville, l'enjeu est de taille. On parle d'une somme d'environ $200,000 advenant que Saint-Luc soit dans l'obligation de "dédommager" les promoteurs.

Éducation des adultes

Soirée d'information au Cégep le 2 octobre

● Consultation

C'est demain 2 octobre que la Commission d'étude sur la formation des adultes tiendra une soirée d'information au Collège Saint-Jean-sur-Richelieu.

La rencontre aura lieu au B-101 à 19 h. 30.

Cette réunion a pour but d'informer les représentants des différents secteurs d'activités de la région de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville en vue des auditions publiques de la Commission d'étude qui doivent se tenir le 3 novembre prochain au même endroit.

Des représentants des secteurs de l'éducation, des industries et du commerce, des syndicats et des coopératives, des groupes populaires, des associations professionnelles, du monde des affaires sociales ainsi que les usagers de l'éducation des adultes sont attendus à cette séance d'information.

Formation

Rappelons que cette commission a pour tâche d'élaborer une politique de la formation professionnelle et socio-culturelle des adultes.

SUCO

pour un nouvel ordre économique international

SUCO

LA VENTE D'AUTOMNE DU SICOLOGUE

SICORÉTHANE
$15.99* pas plus de le gallon
201-105
Vernis ultra-brillant

SATIN-OPAC**
$16.99* pas plus de le gallon
160-111
Latex satiné blanc

SICOPERL**
$17.99* pas plus de le gallon
120-110
Alkyde fini perle blanc

*Prix en vigueur jusqu'au 31 octobre 1980
**Ces peintures peuvent être teintées dans une variété de tons pastel moyennant un léger supplément.

SICO SICONNAÎT EN QUALITÉ

Draperies St-Luc inc.
48, rue Moreau, Saint-Luc
Tél.: 348-8852
ou 658-3270 (Montréal)

Roland Blais Enr.
203, rue Saint-Jacques, Saint-Jean
Tél.: 346-6022

paul goyette
790, boul. d'Iberville, Iberville
Tél.: 346-4611

Quincaillerie Napierville inc.
459, rue Saint-Jacques, Napierville
Tél.: 245-3425

Décoration Luce Des Granges
183, rue Champlain, Saint-Jean
Tél.: 347-5373

Quincaillerie Ferland inc.
405, rue Jacques-Cartier sud
Saint-Jean
Tél.: 347-3784

Quincaillerie St-Edmond inc. Hardware
290, rue Mayrand
Saint-Jean
Tél.: 346-5485

PEINTURE SICO PAINT

Victor Poirier Ltée
matériaux de construction
8, rue de l'Église, Lacolle
Tél.: 246-3045

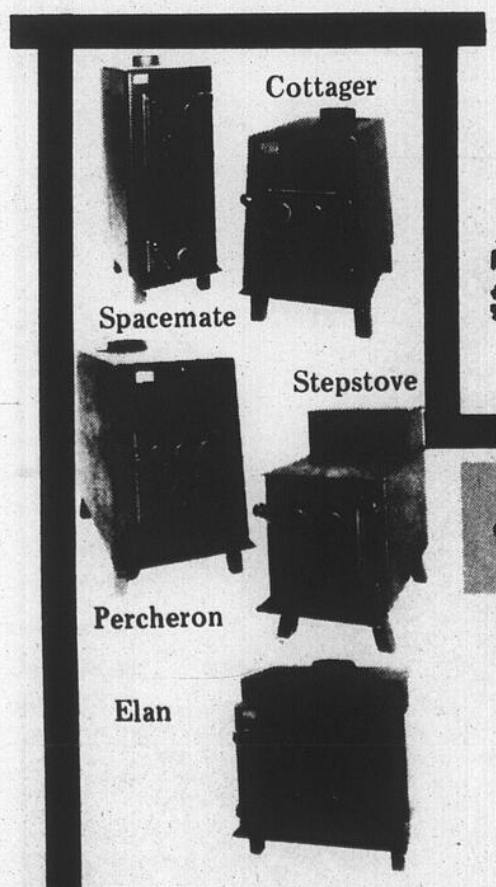

Poêles populaires à prix populaire

La collection des poêles à bois de LAKEWOOD

Économisez de l'énergie et embellissez en même temps le décor de votre maison

GRANDE SALLE DE MONTRE AU-DELÀ DE 50 MODÈLES DE POÊLES ET FOYERS

- NOUS AVONS TOUS LES ACCESSOIRES POUR L'INSTALLATION ET LA DÉCORATION DE VOTRE FOYER
- ESTIMATION À DOMICILE
- INSTALLATION ET DÉCORATION FAITE PAR DES EXPERTS

VOYEZ NOS SPÉCIAUX EN MAGASIN

SYSTÈME DE confort andré inc.
284 rue Champlain, Saint-Jean
Andre Barriere, pres.
Tél.: 347-2349

Avenir du Commissariat industriel

Beauregard sera-t-il le patron de Héroux?

par Marc-O. TRÉPANIER

Le commissaire industriel Étienne Héroux aura-t-il bientôt pour patron Ronald Beauregard, maire et directeur général de la ville de Saint-Jean?

Cette situation pourrait bien se présenter le 1er janvier '81 si la municipalité de Saint-Jean décidait de faire du Commissariat industriel un service municipal au même titre que ceux de l'Information ou de la Trésorerie, par exemple.

Restructuration

On se rappellera qu'en septembre dernier, le gouvernement du Québec a signifié aux autorités politiques de la région qu'il n'accorderait plus son aide financière annuelle de $45,000 au Commissariat industriel de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville tel qu'il existe présentement.

Québec exige en effet que le Commissariat soit restructuré et transformé en Corporation régionale de développement économique d'ici janvier '81 pour continuer d'octroyer sa subvention.

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme espère par cette décision favorisera davantage les initiatives régionales et la concertation économique locale dans un nouvel organisme plus représentatif du milieu.

Leroux

La première réaction du président du Commissariat industriel, le conseiller johannais Yves Leroux, a été d'écrire au ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ainsi qu'à la division de l'aide financière et professionnelle aux commissariats industriels du même ministère afin d'obtenir des explications sur cette décision qualifiée de "radicale".

Attendant une réponse à ses lettres, M. Leroux entend par la suite rencontrer chacun des conseils municipaux de Saint-Jean, Saint-Luc et Iberville pour savoir s'ils seraient d'accord à former une corporation telle qu'envisagée par Québec.

Dans l'éventualité où les trois municipalités ne retiendraient pas cette idée, l'hypothèse d'un Commissariat industriel non subventionné par Québec serait ensuite analysée.

Et si jamais Saint-Luc et Iberville n'étaient pas prêtes à contribuer financièrement à un Commissariat industriel non subventionné dans lequel leur participation financière serait accrue, c'est alors que serait examinée l'hypothèse de créer un service de promotion industrielle à l'intérieur de l'administration municipale johannaise.

Beauregard

Pour sa part, le maire Ronald Beauregard a qualifié d'ultimatum la décision de Québec de rendre son aide financière conditionnelle à une restructuration du Commissariat industriel.

"C'est une loi 125 en miniature. On impose aux villes et ensuite on va les consulter. La réaction des trois conseils municipaux à été mauvaise. C'est ridicule que Québec agisse de cette façon", a-t-il déclaré.

Chambre de commerce

La restructuration du Commissariat industriel devrait en faire discuter plusieurs au cours des prochaines semaines.

Il appert en effet que la Chambre de commerce du Haut-Richelieu pourrait mettre cette question à l'ordre du jour de son colloque socio-économique qui se déroulera fin novembre ou début décembre.

Étienne Héroux. (Photo Archives).

Ronald Beauregard. (Photo Archives).

VILLE DE
SAINT-JEAN-SUR-RICHELIEU

Avis public

Avis est par les présentes donné que les règlements suivants ont été adoptés par le Conseil Municipal, savoir:

Règlement no 1607: autorisant des travaux de modification à la station de pompage de la rue St-Maurice ainsi qu'un emprunt pour en payer le coût.
Adopté le 2 juin 1980.
Approuvé par les électeurs les 17 et 18 juin 1980.
Approuvé par le Ministère des Affaires Municipales le 25 août 1980.
Approuvé par la Commission Municipale du Québec le 20 août 1980.

Règlement no 1616: amendant le règlement no 1597 autorisant des travaux d'aménagement dans divers parcs de la Ville quant au coût de certains de ces travaux.

Adopté le 2 septembre 1980.

Règlement no 1617: concernant la période de questions que doit comprendre une séance du Conseil.

Adopté le 22 septembre 1980.

Ces règlements peuvent être consultés à l'Hôtel de Ville.

Donné à Saint-Jean-sur-Richelieu, Qué., ce 1er octobre 1980.

C. Morais o.m.a.
Greffier.

VENTE DE TAPIS
10e anniversaire
TAPIS Métropolitain
Nous célebrons notre 10ieme anniversaire en vous offrant des réductions incroyables...
VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS!

Plus vous achetez, plus vous économisez.
Chaque verge carrée de tapis que vous achetez vous fait économiser 1% de plus*, jusqu'à un maximum de 40%
Par exemple,
• si vous achetez 19 v.c., vous économisez 19%
• si vous achetez 27 v.c., vous économisez 27%
• si vous achetez 52 v.c., vous économisez 40%
* Recherchez les tapis portant l'etiquette speciale

JUSQU'À 40%

ÉPARGNEZ '79" '143" '311"
ou MÊME PLUS sur votre nouveau tapis!

20 verges a $19.99	$399.80
moins 20% d'escompte	$ 79.96
vous payez	$319.84
30 verges a $15.99	$479.70
moins 30% d'escompte	$143.91
vous payez	$335.79
60 verges a $12.99	$779.40
moins 40% d'escompte	$311.76
vous payez	$467.64

PRÉLART
100% VINYLE
prix rég.: $7.99 v.c.
offerts à compter de
$3.99
la verge carrée

BEAUCOUP D'AUTRES AUBAINES NON ANNONCÉES
· Installation gratuite
· Sous-tapis de qualite gratuit
· Remises additionnelles de 20% sur balances de rouleaux

"Chez Tapis Métropolitain tout est garanti, j'vous en passe un papier!"

TAPIS MÉTROPOLITAIN
GARANTIE DU "MEILLEUR ACHAT"

Tapis Métropolitain
GARANTIE du "MEILLEUR ACHAT"
• GARANTIE de MARCHANDISE de PREMIÈRE QUALITÉ
• GARANTIE de 100 JOURS OU PLUS BAS PRIX
• GARANTIE À VIE SUR L'INSTALLATION
SERVICE D'ACHAT A DOMICILE GRATUIT
348-6126

TAPIS Métropolitain
SAINT-JEAN
Carrefour Le Johannais
182 Boul. Saint-Joseph
348-6126
20 ENTREPÔTS A TRAVERS LE CANADA

AUBAINES POUR LES MURS

prix comptant et apportez en vigueur jusqu'au 11 octobre 1980

Plus besoin de repeindre chaque année ... Posez un lambris préfini à couleur attrayante et à grain riche. Vous serez surpris des beaux résultats que vous obtiendrez. Les panneaux de 4' x 8' énumérés ci-dessous ne constituent qu'un échantillonnage des douzaines de modèles offerts.

Préfini première qualité

chêne	$4.95 CH.
noyer	$4.95 CH.
merisier	$4.95 CH.

aussi disponible: autres essences

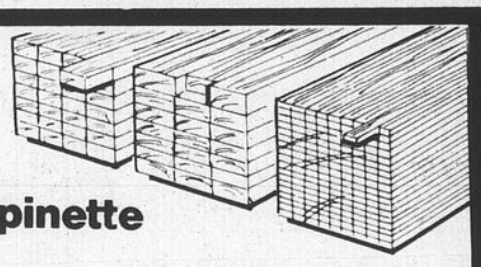

Fond de clouage et montants en épinette

1" x 2" x 8'
40¢ ch.

2" x 2" x 8'
70¢ ch.

1" x 3" x 8'
60¢ ch.

2" x 4" x 8'
$1.10 ch.
1 5/8 stud

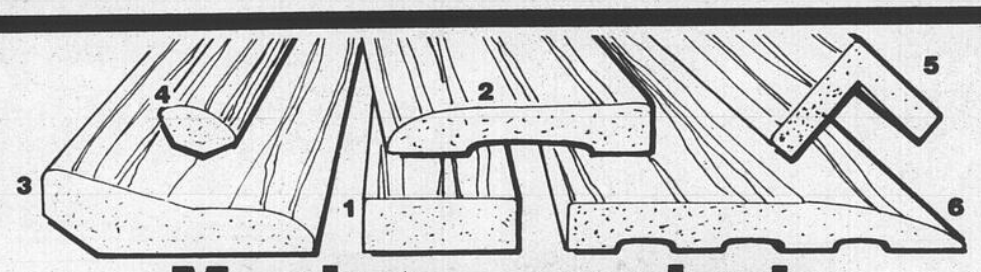

Moulures en vinyle

Ces moulures préfinies sont offertes dans une variété de formes et de similibois colorés.

1 **Butoir** 7 pi. de longueur **$1.35**

2 **Encadrement** 7 pi. de longueur **$2.15**

4 **Moulure de coin** 8 pi. de longueur **$1.10**

5 **Coin extérieur** 8 pi. de longueur **$1.15**

6 **Base complète** 8 pi. de longueur **$2.45**

Isolant en mousse rigide de 4' x 8' x 1"

Cet isolant en mousse rigide est idéal pour les murs du sous-sol. Léger et facile à poser.

$4.15 la feuille

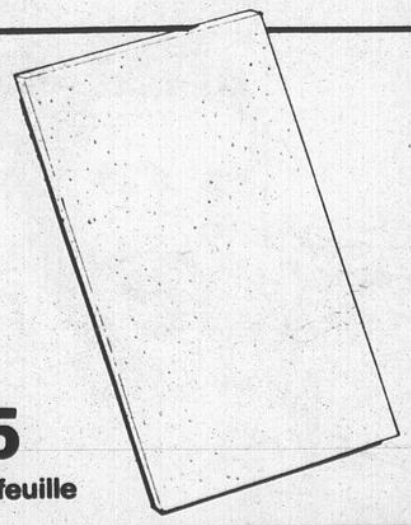

Isolant en fibre de verre

50 pieds carrés R20
$13.25 le paquet

90 pieds carrés R12
$14.70 le paquet

LAINE À RÉPANDRE **$4.75** LE SAC

Tél.: **347-2355**

Les matériaux de construction

TRAHAN INC.

BRIQUE - PEINTURE - CIMENT
FERRONNERIE DE CONSTRUCTION
215, Saint-Pierre, Saint-Jean
"Le magasin qui a tout"

NOUVELLE HEURES D'AFFAIRES:
Lundi - mardi - mercredi:
8 h. 30 à 17 h. 30
Jeudi - vendredi:
8 h. 30 à 21 h.
Samedi: 8 h. 30 à 17 h.

Il se peut que les articles ne soient pas absolument identiques aux illustrations.

Grande vente

4ième anniversaire

Au Filon d'Or

joaillier - diamantaire

B.E.J.D.

245, Richelieu, Saint-Jean (Que.)

Galerie du Centre 347-7151 Centre-ville

- Diamant seul
- Bagues à diamants
- Pendantifs
- Boucles d'oreilles
- Alliances et joncs

Tous nos diamants sont réduits

40%

Durant notre vente 4e anniversaire

master charge CHARGEX

- Plan mise de côté
- Tout achat peut vous mériter une magnifique horloge.

Bulova Quartz (modèle B 1037) en Laton (Brass)
d'une valeur de $250.00

Débutant le 1er octobre

Diamants
138 points
Rég.: $10,000.
SPÉCIAL
$6,000

Diamants
104 points
Rég.: $8,700.
SPÉCIAL
$5,220.

Montres
- Michel herbelin
- Oméga
- Marcel Boucher
- Vendôme

50% DU PRIX SUGGÉRÉ

Montres Seiko
25% DE RÉDUCTION

EXEMPLE
à partir de $89.95
POUR **$67.50**

Modèle HV - 020 M
Rég. $350.
SPÉCIAL
$262.50

Le Dr Lawrence Harding

Professeur durant 26 ans au Collège militaire

par Daniel SIMARD

En juin dernier, avec la fin de l'année académique, le Dr Lawrence Harding prenait sa retraite. Il mettait terme ainsi, parce qu'il avait atteint l'âge de le faire, à vingt-six ans d'enseignement au Collège Militaire Royal de Saint-Jean, où il était professeur de littérature anglaise. "J'ai toujours enseigné aux élèves anglophones durant toutes ces années, à l'exception d'un an, alors que j'ai remplacé le Dr Frank Stever chez les étudiants francophones, durant son année sabbatique. C'est une expérience que j'ai bien appréciée. J'aurais aimé enseigner davantage en français, pour améliorer mon français parlé".

Quand il est arrivé au Collège militaire, les élèves qui étaient en préparatoire à son ouverture, étaient rendus en troisième année. C'est donc dire, qu'à toute fin pratique, même s'il n'était pas là aux premières heures de cette institution, il a connu tous ceux qui sont passés au Collège local depuis son inauguration, jusqu'au moment de son départ en juin 1980.

Saint-Jean

Quand il est venu s'installer ici avec sa famille pour enseigner au Collège militaire, le Dr Lawrence Harding connaissait déjà Saint-Jean, pour avoir enseigné à un campus de l'Université McGill situé sur le site actuel de la base militaire dans la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes.

C'est par l'intermédiaire d'un ami que le Dr Harding est venu enseigner au Collège militaire. "A ce moment-là, raconte-t-il, j'habitais Ottawa et j'écrivais des articles pour l'Encyclopédie Grolier, sur différents sujets littéraires et historiques. J'ai dû en écrire certainement plus de 90. Un bon jour, j'ai reçu une lettre de l'ami en question. Tout en me demandant si j'étais toujours intéressé à l'enseignement, il m'apprenait du même coup qu'on avait besoin de professeurs au Collège militaire nouvellement ouvert à Saint-Jean et qu'il y avait des postes ouverts".

Comme M. Harding était toujours intéressé à retourner à l'enseignement, il fit application et adressa son curriculum vitae aux autorités du Collège.

Chanceux

"J'ai été chanceux d'être choisi, admet le Dr Harding. Près d'une trentaine de candidats avaient répondu à l'offre d'emploi, mais seulement deux postes étaient ouverts. Je fus un des deux candidats heureux". Il ne le dit pas, mais son dossier académique a certes influencé la décision des responsables de l'embauche des professeurs.

Expérience

A son arrivée au Collège militaire, le Dr Harding n'en était pas à ses premières armes dans l'enseignement. Au campus de Saint-Jean de l'Université McGill de Montréal, immédiatement après la seconde guerre mondiale, il avait enseigné surtout à des vétérans des Forces Armées qui désiraient poursuivre des études interrompues par ce conflit. "J'avais tout de même des civils parmi mes étudiants", souligne le Dr Harding.

Auparavant, pendant qu'il complétait ses études de doctorat en littérature à l'Université de Toronto, parce que McGill ne donnait pas ces cours à l'époque, M. Harding a donné des cours comme "Reader" à l'université torontoise. Cette expérience ne l'a pas tellement emballé. Il a été dans l'obligation d'y mettre un terme. Le salaire n'était pas tellement élevé et le D.V.A. (Department of Veteran Affairs) venait de couper les vivres aux anciens combattants sans aucune forme d'avertissement. M. Harding n'échappa pas à cette mesure. Sans cette aide financière, comme il commençait à élever sa famille, il a dû interrompre ses études pour se chercher du travail à plein temps.

La retraite

Ce n'est pas de gaieté de coeur que le Dr Lawrence Harding a vu arriver l'heure de la retraite. "Si j'avais été trois jours plus jeune, j'aurais pu enseigner encore cette année", glisse-t-il. C'est alors que Mme Harding, qui ne voit pas les choses du même oeil intervient pour faire voir à son mari un des bons côtés de la retraite; "il aura enfin l'occasion de rendre à terme certains projets qui mijotaient depuis plusieurs années".

C'est là le projet immédiat du Dr Harding: mettre la dernière touche à des manuscrits qui dorment dans ses tiroirs. "Je vais voir jusqu'où je peux me rendre. C'est la première fois que j'aurai réellement le temps de consacrer toutes mes énergies à écrire".

Le Dr Harding consacre ses moments de loisirs à compléter des oeuvres qui dormaient dans ses tiroirs depuis plusieurs années. (Photos Jacques Paul).

Excellente musicienne, Mme Harding a déjà fait partie de l'orchestre symphonique de Birmingham en Angleterre.

Mme Harding

Excellente musicienne

Parallèlement aux études et à la carrière de son mari, Mme Harding a poursuivi les siennes en mathémathiques et en musique, tout en s'occupant de sa famille.

Excellente musicienne, elle a fait partie de l'orchestre symphonique de Birmingham en Angleterre, à titre de violoniste. Elle joue également du piano et touche l'orgue. "Encore aujourd'hui, précise le Dr Harding, elle consacre au moins une heure par jour au violon et au piano".

Enseignement

Mme Harding a également enseigné l'anglais aux francophones bilingues des Forces armées canadiennes. "J'enseignais, explique-t-elle, aux militaires qui parlaient anglais, mais qui désiraient apprendre à l'écrire correctement".

A l'entendre raconter certaines anecdotes, il est facile de conclure qu'elle entretenait d'excellentes relations avec ses élèves qui lui ont même appris la différence qu'il y avait "entre l'authentique tourtière du Lac Saint-Jean et celle de Montréal" qui n'est en fait qu'un simple pâté à la viande. Les élèves en questions étaient sûrement originaires du Saguenay ou du Lac Saint-Jean!

"Harding's Forest"

Depuis près d'une vingtaine d'années, la famille Harding habite à Saint-Gérard, une confortable maison entourée d'arbres. Il y en a tellement que leurs enfants l'ont baptisée "Harding's Forest".

Même si les enfants, aujourd'hui des adultes, ont quitté la maison, Gareth est biologiste-océanographe et Val termine un doctorat en psychologie, les Harding forment une famille unie. Régulièrement, quand leur travail le permet, ils visitent leurs parents qui peuvent maintenant leur consacrer plus de temps.

Pour eux, c'est une façon agréable de vivre leur retraite. Le Dr Harding a même refusé quelques offres pour enseigner.

GENS D'ICI

M. et Mme Harding dans le salon familial décoré des peintures de leur fille Val.

Gens d'ici

Thèse de doctorat sur Haliburton

Des études à Oxford, McGill, Toronto et Montréal

Peu avant le début de la guerre '39-'45, M. Lawrence Harding avait quitté Oxford pour poursuivre ses études de maîtrise en littérature à l'Université McGill. Il les interrompit pour aller servir avec l'Intelligence Service de l'Armée anglaise sur les différents champs de bataille d'Europe. La paix signée entre les belligérants, il revint au pays. Entretemps, il s'était marié en 1941 en Angleterré, où son fils aîné Gareth est né.

Il commença ensuite ses études de doctorat à l'Université de Toronto, pour les terminer à l'Université de Montréal, où il lui a fallu reprendre la moitié des cours qu'il avait suivis à Toronto.

Thèse de doctorat

Puis vint le temps de penser à un sujet de thèse pour compléter ses études en vue de l'obtention de son doctorat en littérature. Dans un premier temps, M. Lawrence Harding opta pour le grand humoriste Canadien-Anglais Stephan Leacock. Après y avoir travaillé environ six mois, il interrompit ses travaux en découvrant qu'un travail identique à celui qu'il voulait entreprendre, avait déjà été fait auparavant. C'est alors qu'il choisit d'étudier l'oeuvre d'un autre spécialiste de l'humour, Haliburton, un écrivain canadien natif des Provinces Maritimes.

Déménagements

Ces changements d'universités occasionnèrent de nombreux déménagements à la famille, qui accompagnait M. Harding. dans tous ses déplacements. Mme Harding, tout comme son mari, s'en est toujours bien accomodée. D'ailleurs elle est la première à rire des petites mésaventures inhérentes à ces séjours d'une ville à une autre, même si ce ne fut pas toujours facile.

Ainsi quand la petite famille vint s'établir définitivement au pays après avoir quitté l'Angleterre après la guerre, les logis étaient plus que rares dans la région de Montréal. C'est en riant, que Mme Harding se rappelle les mois qu'elle a passés avec son mari et ses deux enfants, dans d'anciennes barraques de l'Armée canadienne à Lachine. "Nous logions dans deux pièces et prenions nos repas en groupe à la cantine". À l'entendre raconter cette "aventure", puisqu'il faut l'appeler par son nom, Mme Harding, pas plus que son mari, ne semble pas avoir trop souffert de cette "vie de commune".

Le séjour dans une roulotte à Toronto ne fut pas de tout repos également. Pour voisin, la famille Harding avait un "bootlegger" d'un côté, alors que l'autre voisin était un camionneur "qui s'ennivrait toutes les fins de semaine". Inévitablement, les disputes que celui-ci avait avec sa femme se terminaient dans la bagarre, au cours de laquelle la malheureuse épouse n'avait pas toujours le meilleur dans les échanges de coups.

Gentil garçon

Pour revenir au fameux "bootlegger", malgré sa façon particulière de gagner sa vie et celle de sa famille, "c'était un bien gentil garçon, toujours prêt à rendre service".

"Quand nous sommes arrivés, raconte le Dr Harding en riant, il ne savait pas trop quoi penser de moi, en me voyant arriver en toilette, porte-documents à la main. Il prenait ses distances vis-à-vis de moi. Peut-être croyait-il que j'étais un membre de la Gendarmerie Royale. Au bout de quelques temps, ses soupçons se sont envolés. Ce fut le meilleur des voisins".

La lecture, un passe-temps favori de M. Harding.

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"

OUI, Le Centre du Rasoir "Fine Lame" vous offre un RASOIR "tout équipé"

À L'ACHAT D'UN RASOIR ÉLECTRIQUE, VOUS OBTENEZ GRATUITEMENT

● 5 ANS DE SERVICE...
Votre rasoir sera nettoyé, huilé et réglé autant de fois que nécessaire, si vous l'endommagez, il n'y aura aucun frais de service et vous ne paierez que les pièces.

● 30 JOURS D'ESSAI,

● PRODUIT DE MARQUE "AU POIL" VALEUR $2.95

SPÉCIAL D'OCTOBRE
CLINIQUE D'AIGUISAGE
couteaux et ciseaux
79¢

10% DE RABAIS
SUR COUTEAUX ET CISEAUX
SPÉCIAL D'OCTOBRE
MARQUES RÉPUTÉES:
● HENCKELS
● SABATIER
● SABINOX
● VICTORINOX
● WISS
● FINE LAME
PLAN MISE DE CÔTÉ
CHARGEX - MASTER CHARGE

COUTEAUX - LAMES
DE 5" À 10"
79¢
PRIX SPÉCIAUX ACCORDÉS SELON LES LONGUEURS

CISEAUX DE 6" À 8":
79¢
Dentelés: $1.25
Manicure: 49¢

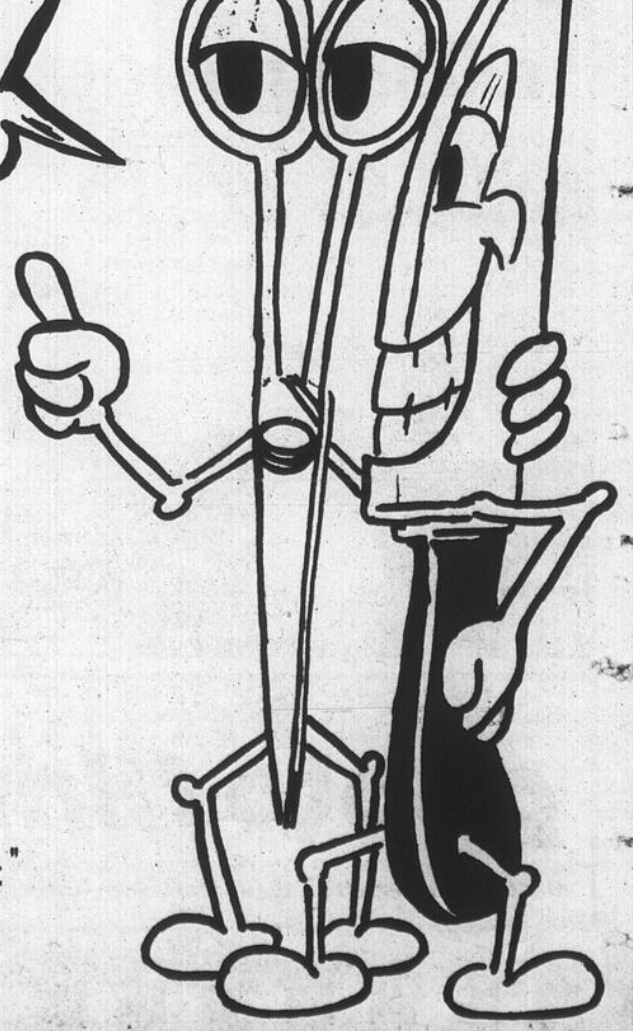

CENTRE du RASOIR "FINE LAME"
CARREFOUR RICHELIEU, SAINT-JEAN
349-1605

Gens d'ici

Pour joindre l'armée anglaise

Il a traversé la mer comme "rat de cale"...

À la déclaration de la guerre '39-'45, M. Lawrence Harding poursuivait ses études de maîtrise en littérature à l'Université McGill de Montréal. Comme la bataille faisait rage en Europe, alors que l'Angleterre subissait des bombardements répétés, de l'aviation allemande, il n'avait qu'un souhait: aller défendre son pays et combattre avec les troupes alliées. Mais il n'était pas facile alors de se "rendre l'autre bord".

Avec un de ses amis d'origine américaine, il prépare le terrain et fit des plans pour traverser en Angleterre. Tous deux, ils prirent la direction d'Halifax, point de départ des navires en direction du vieux continent. Arrivés en Nouvelle-Écosse, les deux larrons n'étaient pas au bout de leurs peines. Il leur fallait franchir trois imposants cordons de policiers de la Gendarmerie Royale Canadienne, avant de pouvoir penser monter à bord d'un navire. N'écoutant que leur courage et leur imagination, ils se décidèrent à affronter l'incorruptible Police Montée.

Bateau belge

L'opération fut moins compliquée qu'ils ne l'auraient cru.

"J'avais à ce moment-là, se rappelle M. Harding, un fort accent britannique. J'expliquai aux policiers en devoir qu'un de mes parents en partance pour l'Europe était à bord d'un bateau belge amarré tout près de là. Je lui demandai si mon ami et moi pourrions aller lui dire un dernier bonjour. Regardant sa montre, le policier d'air sévère nous dit de faire ça vite".

Il a dû attendre bien longtemps le retour de Lawrence Harding et de son ami. Aussitôt arrivés sur le bateau en question, sans se faire voir, ils se cachèrent dans la soute à charbon. Mais là, devait s'arrêter leur bonne étoile. Il fallut cinq longues journées à ce navire, avant de quitter le port d'Halifax. Pour les deux rats de cale ce furent autant de jours de jeûne, inconfortablement installés sur le tas de charbon, ayant peine à respirer à quelques pieds du plafond qu'ils étaient.

Anecdote

Au sujet de leur découverte par le chauffeur des bouilloires du navire, M. Harding se rappelle d'une anecdote qui le fait encore rire aux éclats. "Il entendit du bruit, Il jeta un coup d'oeil en notre direction, avant de prendre ses jambes à son cou en apercevant nos deux visages noircis par la suie de charbon".

En Angleterre

Les deux voyageurs clandestins, après avoir été découverts par l'équipage du navire belge, arrivèrent finalement en Angleterre. Ils dûrent répondre aux questions de la sérieuse Scottland Yard, pour être entrés au pays sans papier. Il va s'en dire que le père de M. Lawrence Harding, tout en admirant le sens patriotique de son fils, ne prisa guère ses démêlées avec la police.

Finalement, après avoir régularisé sa situation, il a pû s'enrôler dans les forces armées britanniques. Au bout de quelque temps, il rejoignit "l'Intelligence Service", au sein duquel il demeura jusqu'à la fin des hostilités.

Italie

"C'est avec "l'Intelligence Service" que je suis débarqué en Italie, (où j'ai appris la langue) après avoir quitté l'Angleterre, raconte M. Harding. Ensuite, ce fut la Hollande, la France, la Belgique et finalement l'Allemagne. Puis, arriva la fin de la guerre, en 1945".

Comme on craignait certains problèmes, après la signature de l'armistice, on demandait à M. Harding de demeurer dans les Forces armées encore quelques mois. Suivit la démobilisation et le départ pour le Canada en 1946, avec sa petite famille.

Horreurs de la guerre

Si M. Harding ne peut s'empêcher de sourire quand il raconte sa traversée en Angleterre comme "rat de cale", il devient plus sérieux, tout comme sa femme, quand il se rappelle les traces laissées par la guerre en Angleterre.

"Une fois le conflit terminé, glisse-t-il, je suis retourné à Oxford où j'avais commencé mes études universitaires, pour me rendre compte que plusieurs de mes compagnons de classe avaient perdu la vie, durant la guerre, dont trois de mes amis intimes. Je suis allé dans le quartier où j'avais été à l'école. À la place de l'édifice, je n'ai retrouvé qu'un immense trou. Les bombes allemandes avait tout détruit".

C'est avec la même émotion qu'il parle d'un autre de ses amis "qui venait de terminer ses études en médecine". Il s'enrôla dans la "Royal Navy" et rejoignit son navire de guerre, un destroyer. Le convoi fut attaqué par la flotte allemande. Frappé de plein fouet par une torpille, le destroyer coula à pic, amenant avec lui le jeune médecin.

Quant à Mme Harding, la guerre lui a laissé des souvenirs qu'elle n'est pas prête d'oublier, même 35 ans plus tard. Elle était à Londres durant la pire période de blitz allemand. "J'ai connu ce que c'était que de chercher refuge dans les abris anti-bombes avec un jeune bébé. Même en campagne, nous n'étions plus en sécurité. Je me souviens encore des V-1, ces bombes télé-guidées. Ils détruisaient tout sur leur passage, sort subi par une maison voisine de celle où je m'étais réfugiée avec mon fils Gareth. Quand j'ai entendu le bruit des sirènes au téléjournal et que j'ai vu des scènes de la guerre que se livrent l'Irak et l'Iran, ces images m'ont rappelé des souvenirs pénibles".

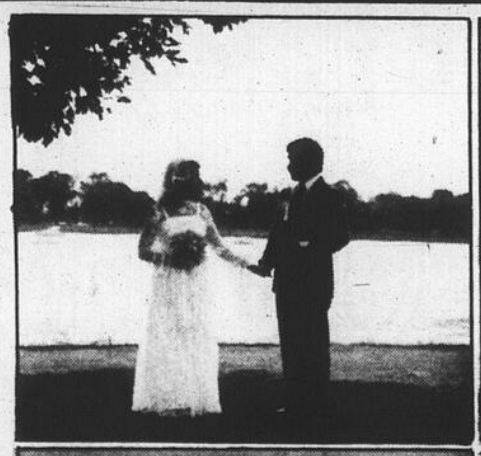

Voici seulement un aperçu du magnifique décor qui peut rehausser vos photos de mariage... décor enchanteur dans un site pittoresque en pleine nature... vous pensez originalité?

"Exclusivité Photo Film"

POUR VOS PHOTOS DE MARIAGE

photo film

Denis Tremblay, *PHOTOGRAPHE* ®

Maintenant une seule adresse pour vous servir!
420, 2e avenue, Iberville,
Carrefour Laplante, 347-7161

Gens d'ici

Fervent de boxe

Un trophée porte son nom

Durant ses études et pendant son séjour dans les Forces Armées, le Dr Lawrence Harding a connu une carrière athlétique hors de l'ordinaire. Chose curieuse, pour le savant professeur de littérature anglaise qu'il était, c'est surtout à la boxe, chez les amateurs, qu'il a fait sa marque. Il était haut comme trois pommes, quand "il a mis les gants pour la première fois", encouragé par un de ses oncles, un fervent de la boxe.

Père pacifiste

"Je n'ai jamais arrêté par la suite. Seul l'âge m'a mis hors de combat, explique-t-il en riant. Combattant chez les mi-moyens, de poursuivre le Dr Harding, j'ai fait partie de l'équipe de boxe de l'Université McGill et de celle de l'Armée anglaise". Son père, un pacifiste dans l'âme, ne voyait pas tellement d'un bon oeil les exploits de son fils dans l'arène.

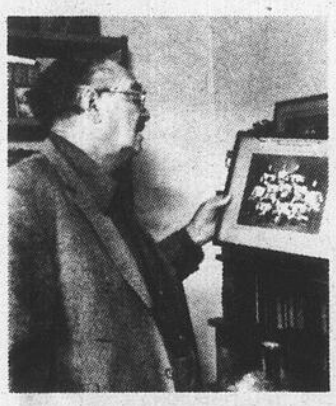

"Il acceptait difficilement de voir un homme en frapper un autre. Ce qui explique pourquoi il n'a pas assisté à mes combats, si ce n'est en une occasion. J'étais pensionnaire dans un collège situé à quelques milles de Londres.

Il était venu me rendre visite durant la semaine consacrée à la boxe. Bien malgré lui, il a été obligé de me voir évoluer, mais il n'a jamais aimé ça, bien qu'il ne m'ait jamais défendu de le faire".

Quant à Mme Harding, elle n'a jamais voulu assister à un combat de son mari. Elle partageait les sentiments de son beau-père envers le "noble art".

Sportif

Si le père du Dr Lawrence Harding n'appréciait pas la boxe, ce n'était pas parce qu'il n'aimait pas le sport. Bien au contraire. Il était un athlète accompli lui-même. Photographies à l'appui, de fort belles photographies d'ailleurs, notre interlocuteur souligne que son père excellait surtout au soccer et au rugby anglais. Pas surprenant alors, qu'il ait occupé le poste de capitaine dans ces disciplines au sein des équipes qui représentaient officiellement l'université qu'il fréquentait.

"Il était un athlète naturel, poursuit le Dr Harding. Il était également bon joueur de hockey sur glace, chose particulièrement rare à l'époque, pour un Européen".

Pour employer un lieu commun, Lawrence Harding "avait de qui tenir".

Avec de tels antécédents, il n'est pas surprenant de le retrouver instructeur de l'équipe de soccer qui représentait le Collège militaire de Saint-Jean dans la ligue inter-collégiale. Il avait été lui-même un brillant joueur de soccer et de rugby anglais. Cette expérience d'instructeur lui a plu énormément. Il suffit de l'entendre en parler, pour le constater.

Trophée Harding

Cependant, si le Dr Lawrence Harding parle avec plaisir de sa carrière sportive, il est un honneur qui l'a touché profondément: la création d'un trophée qui porte son nom. Chaque année, en fin de saison le trophée Harding est remis officiellement à l'équipe qui a remporté le championnat de la ligue de soccer dont fait partie le Collège militaire de Saint-Jean. Pas surprenant que la photographie de ce précieux trophée où il apparaît avec un élève du Collège, occupe une place d'honneur dans le salon familial, au milieu des peintures d'une de ses filles et des photos de ses enfants et de ses petits-enfants, "ses autres trophées"!

Son père prêtre anglican

"Ma mère est née à Sutton"

Rien n'amuse autant le Dr Lawrence Harding que de se voir demander quand il est arrivé au Canada, depuis son pays d'origine l'Angleterre. Ils ne sont pas rares ceux qui croient que lui et sa femme sont venus directement d'Angleterre pour s'établir ici.

M. Harding fait une mise en garde avant de commencer les explications: ça peut être compliqué. Effectivement, il ne faut pas perdre un détail pour tout comprendre.

Son père

"Mon père est venu au Canada, en Alberta plus précisément, en 1910. Célibataire à son arrivée, il a épousé une Canadienne native de Sutton dans les Cantons de l'Est. Devenu prêtre anglican, j'avais six ans, quand mon père, à la demande de son Église, est allé en Angleterre faire une tournée de conférences qui devait durer un an. Comme l'initiative connut le succès et que ma mère aimait le pays ainsi que la vie qu'on y menait, la famille s'y est établie en permanence. J'y suis demeuré jusqu'au moment où j'ai décidé de venir faire ma maîtrise en littérature à l'Université McGill quelques années avant les débuts de la guerre '39-'45".

Sang anglais

Ce fut le même cas pour sa femme. Ses parents après avoir passé quelques années en Saskatchewan, sont retournés vivre en Angleterre alors qu'elle n'était âgée que de cinq ans. Elle quitta ce pays en 1946 pour suivre son mari au Canada, avec son fils Gareth, après la fin du conflit mondial.

"Ce qui fait, comme le disent à l'unisson monsieur et madame Harding, nous nous sentons autant Canadiens qu'Anglais". Sur le même ton, le Dr Harding ajoute que sa femme a plus de sang anglais que lui dans les veines, "parce que son père et sa mère étaient tous deux Anglais, alors que lui, il a du sang écossais et anglais".

Vacances en France

Durant leur adolescence, ils sont allés tous deux passer des vacances d'été en France, afin d'apprendre le français dans des familles du pays. Pour sa part, M. Harding y est allé à trois occasions. Il se rappelle encore de la réaction des jeunes Français quand il leur répondit que son père était prêtre, alors qu'ils lui demandaient "ce que faisait son père". Les jeunes Français ne pouvaient pas s'imaginer que ceux que les catholiques appelaient "ministres protestants" pouvaient être des "prêtres", d'autant plus qu'ils étaient mariés. Faut dire cependant que ces choses ne se sont pas passées la semaine dernière. Heureusement!

Gareth

Le fils aîné de monsieur et madame Harding est né en Angleterre durant la guerre '39-'45. Il fut baptisé Gareth, du nom d'un des douze "Chevaliers de la Table Ronde". Oui, ceux que l'on chante, "Allons voir si le vin est bon"!

À sa naissance, son père en badinant avait dit "qu'il ferait un historien". Il n'en fut rien. C'est un scientifique, dont son père et sa mère sont bien fiers, comme ils le sont de leurs deux filles.

NATURALIZER

Chic & magnifique...

Pour la femme à l'avant-garde
de la mode
NATURALIZER
a créé le soulier le plus
élégant qui soit...
ouvert à l'arrière, rehaussé
d'une fine courroie à l'avant
et égayé d'un délicat motif,
le tout en cuir de haute qualité...
le complément idéal
de toute vos tenues de ville!
couleurs: noir ou gris

$45 *la paire*

COULEURS:
Noir
ou gris

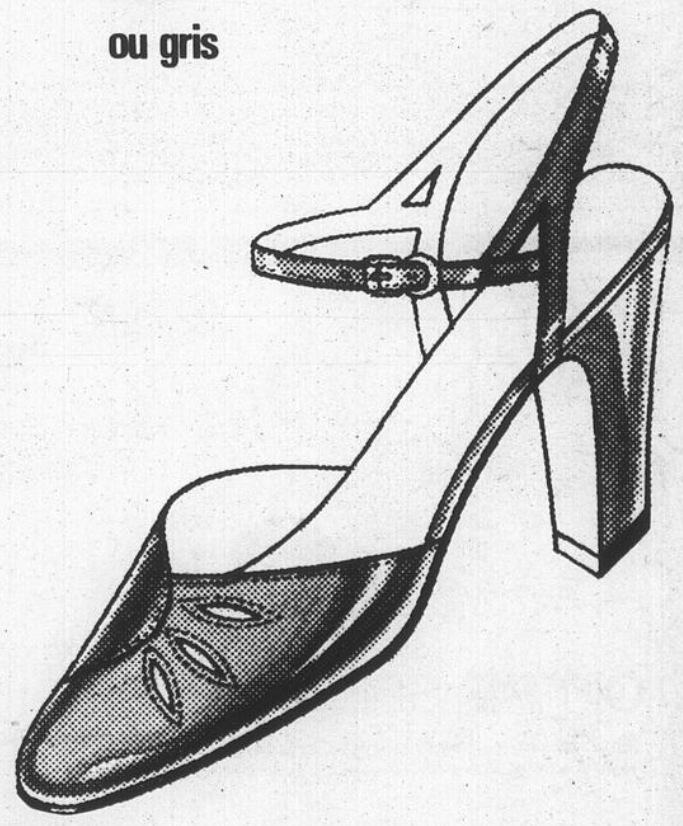

PIERRE ROY

chaussures pierre roy inc.

252, Richelieu Saint-Jean,

Tél.: 346-9849

Cadets de l'air

Les Cadets de l'Air de l'Escadrille 613 - Saint-Jean-Iberville étaient au pageant aérien de la Base de Saint-Hubert, samedi le 27 septembre dernier. Cette sortie était surtout pour les nouveaux cadets de première année; ils étaient accompagnés par d'autres Cadets séniors soit de deuxième année et plus.

Cette randonnée et le baptême de l'air de la semaine précédente ont pour but de familiariser les jeunes Cadets de l'Air à l'élément "AIR" des Forces canadiennes. Comme on peut voir sur les photos, ils étaient très près de la fameuse équipe de voltige des Forces canadiennes, soit les "SNOWBIRDS".

Gens d'ici

Un sourcier, un vrai!

● La semaine prochaine

VENEZ VOIR

SUPER VENTE DE CORDUROY

Culottier 26 à 36 — $19.95
Charlie B. 26 à 36

Culottier enfants 8 à 14 ans — $15.95

(4 jours seulement)

AU FOYER DU JEANS ENRG.
790, boul. d'Iberville
Iberville 346-4611

Woolco Boutique des produits cosmétiques
Présente
les shampooings
KLORANE

OFFRE SPÉCIALE

Shampooings pour la beauté des cheveux

Henné naturel Donne des reflets auburn ou cuivrés. 100 ml.

À la camomille Éclaircit naturellement les cheveux. 100 ml.

Aux feuilles de noyer Ravive les cheveux bruns ou noirs. 100 ml.

Aux centaurées bleues Enlève le jaune des cheveux gris ou blancs. 100 ml.

Pour les soins des cheveux à l'ordre blanche Pour cheveux gras à cause d'un excès des sécrétions sébacées. 100 ml.

À l'huile de vison Donne du lustre et de la force aux cheveux secs et cassants. 100 ml.

Prix courant Woolco, chac.: 4.25
Prix spécial Woolco, au choix, chac.: 2.99

Offre en vigueur jusqu'à épuisement des stocks.

À la boutique des produits cosmétiques Woolco nous avons tout pour rendre hommage à votre féminité.

Achetez Woolco... partez gagnant!
LES GALERIES RICHELIEU
978 boulevard du Séminaire, Saint-Jean
Heures d'ouverture: lundi, mardi et mercredi: de 9 h à 18 h. Jeudi et vendredi: de 9 h à 21 h. Samedi: de 9 h à 17 h.
LES GRANDS MAGASINS Woolco
UNE DIVISION DE F. W. WOOLWORTH CIE LTÉE

DISCOTHÈQUE STUDIO 14-17

À surveiller ouverture très bientôt

STUDIO 14-17

Discothèque pour les jeunes
Ambiance disco
à son meilleur

Eh les jeunes
nous sommes
à vous
préparer
une soirée surprise

Surveillez notre prochaine annonce

Tél.: 346-3467

DES PRIX INCROYABLES

Profitez-en!

661, 1re rue Iberville
346-1315

MEUBLES O PRIX

- BALANCE DE FAILLITE
- SURPLUS DE MANUFACTURES

renouvelle
sa marchandise

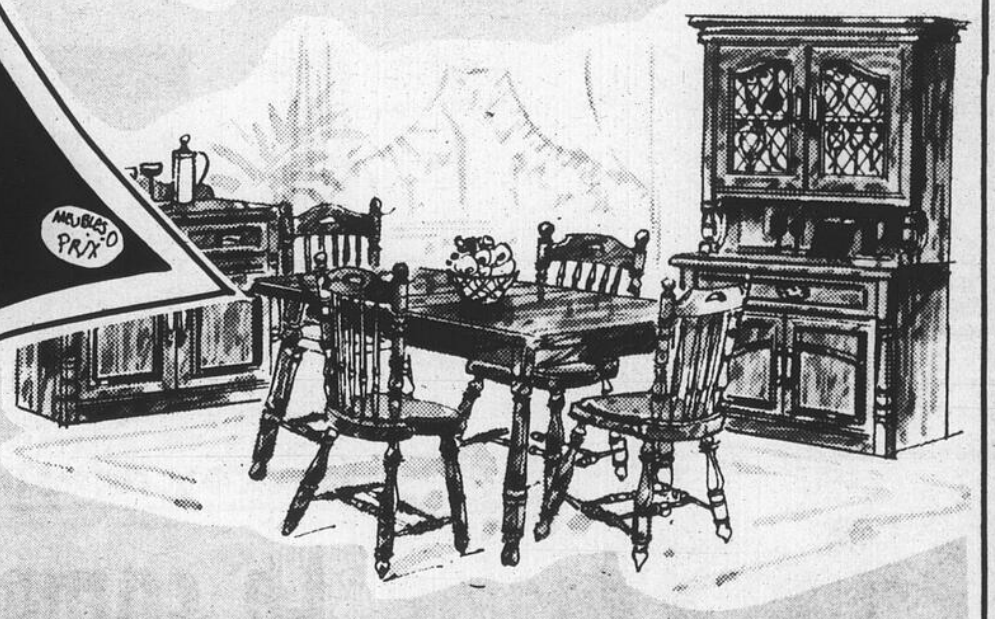

JUSQU'À

50%

DE RÉDUCTION
Sur toute
la marchandise

CHARGEX

master charge

Plan de financement
à taux populaire
Les cartes
sont acceptées

Cette vente aura lieu du 1er au 11 octobre 1980.

Ligue de baseball mineur Saint-Jean

Démissions en bloc à prévoir le 22 octobre

• Bilan positif

par Gilles LÉVESQUE

L'assemblée générale annuelle de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean se tiendra fort probablement, le lundi 22 octobre prochain, à l'intérieur d'un endroit non déterminé pour l'instant. Il semble que plusieurs directeurs de l'exécutif sortant profiteront de l'occasion pour tirer leur révérence.

C'est du moins ce que nous apprenait lundi dernier M. Gilles Mailloux, président de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean.

L'an dernier, à pareil date, les Pirates, les Corsaires et les Mousses étaient menacés de disparition puisque personne ne se montrait intéressé à prendre la relève des directeurs sortants. Cette année à moins d'un revirement de dernière minute, il semble que la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean connaîtra un sort identique puisque plusieurs directeurs auraient déjà fait savoir à M. Mailloux qu'ils ne solliciteraient pas un nouveau mandat lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Mailloux

"Comme je vous l'avais déjà mentionné, précise M. Mailloux, je n'ai pas l'intention de me représenter à la présidence cette année. J'avais d'ailleurs averti mes confrères de travail dès le début de la saison du fait que la campagne '80 serait officiellement ma dernière à titre de président. J'ai le pressentiment d'avoir accompli énormément de travail depuis mon adhésion au circuit, et il est temps que je cède ma place à une autre personne".

Questionné à savoir si d'autres directeurs comptaient imiter son geste le 22 octobre prochain, M. Mailloux s'est empressé de répondre que cinq ou six directeurs lui avaient fait part de leur intention de se retirer. "Vous comprendrez que je ne suis pas en mesure de vous dévoiler de noms pour l'instant", affirme le président sortant.

Bilan

Pour en revenir à la prochaine assemblée, il semble que les bilans que dresseront les directeurs sortants seront très positifs. À ce sujet, M. Mailloux n'hésite pas pour dire que la saison '80 aura certes été l'une des mieux réussies depuis de nombreuses années: abondance d'équipements, surplus budgétaire, obtention d'une subvention pour la mise en place de cliniques, vente de 15,000 barres de chocolat, etc.

"J'espère que les amateurs de baseball de Saint-Jean assisteront en très grand nombre à notre assemblée annuelle. Une invitation toute spéciale est lancée aux personnes qui nous avaient critiqué par l'entremise des journaux au début de la saison. Il importe qu'ils soient sur les lieux pour nous faire part de leurs revendications", conclut M. Mailloux.

Tout laisse croire que les jeunes joueurs de baseball de Saint-Jean seront dirigés par de nouveaux individus en '81. (Photo Archives)

LE SPORT

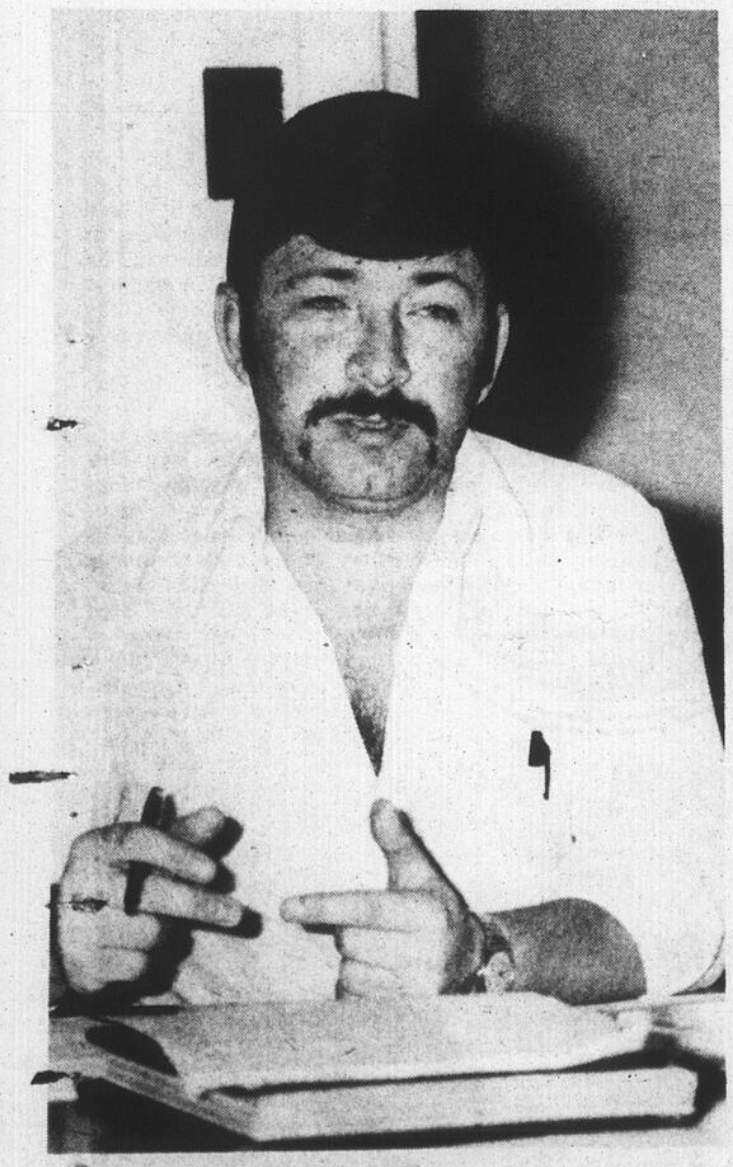

C'est officiel, M. Gilles Mailloux ne sollicitera pas un nouveau mandat à titre de président de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean. (Photo Archives)

Hockey mineur Iberville

Le camp débute le 11 octobre avec cent joueurs en moins

• Saison régulière: 1er novembre

par Gilles LÉVESQUE

Environ quatre cents joueurs prendront part aux activités régulières de la Ligue de hockey mineur d'Iberville au cours de la prochaine campagne. Il s'agit d'une diminution d'environ cent joueurs par rapport au nombre de hockeyeurs inscrits l'an dernier, ce qui équivaut à une baisse d'environ 20%.

Il va de soi que le président de la Ligue de hockey mineur d'Iberville, M. Jean Deslauriers, se montre inquiet vis-à-vis cette chûte soudaine du nombre des inscriptions. "Je ne suis pas encore en mesure de vous expliquer le pourquoi de cette diminution. Je devrais toutefois pouvoir solutionner ce mystère dès la semaine prochaine puisque j'aurai en mains le nombre de joueurs inscrits au sein de chacune des catégories. Selon moi, il est fort possible que cette baisse se situe chez les novices," précise le président.

On se souviendra que M. Deslauriers nous avait annoncé, il y a de cela deux semaines, qu'environ 160 joueurs ne s'étaient pas réinscrits au sein du circuit cette année. Heureusement pour ce dernier ainsi que pour le petit monde du hockey ibervillois, une soixantaine de jeunes hockeyeurs se sont finalement décidés d'adhérer à la ligue lors de la période d'inscriptions réservées aux retardataires.

Pour ce qui est du camp d'entraînement des équipes du circuit de hockey mineur, il se mettra officiellement en branle le samedi 11 octobre prochain au Palladium d'Iberville. Les instructeurs en poste profiteront alors des trois semaines subséquentes pour équilibrer les équipes.

Par ailleurs, les activités régulières de la ligue débuteront le 1er novembre prochain pour ne se terminer que le 29 mars. Toutes les équipes seront à l'oeuvre une fois par semaine. Il est fortement question que les joueurs évoluant à l'intérieur des équipes de calibre midget aient la possibilité de disputer des rencontres d'une durée beaucoup plus longue que par les années passées. Une décision en ce sens sera prise au cours des jours à venir.

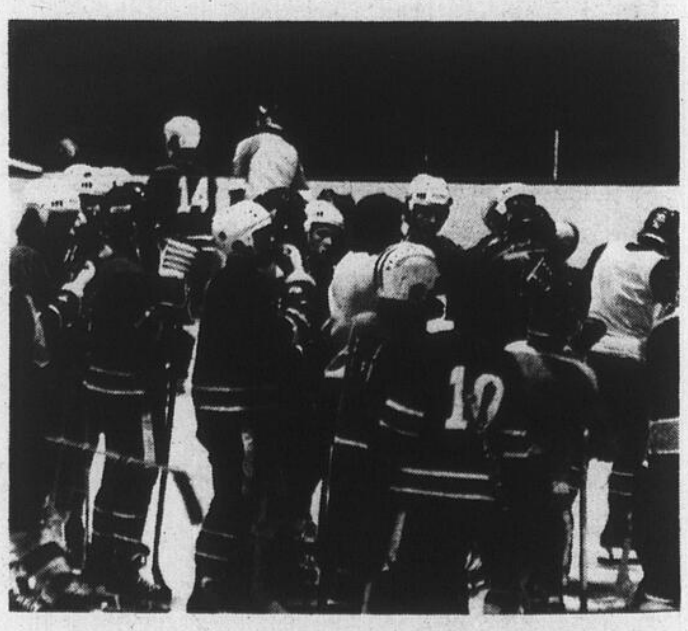

Près de quatre cents hockeyeurs se présenteront au Palladium, au cours de la fin de semaine du 11 octobre, afin de prendre part au camp d'entraînement de la Ligue de hockey mineur d'Iberville. (Photo Archives).

Premier gain en 4 joutes

Les Remparts reprennent vie en battant les Diablos 20 à 16

● Rissou excelle

par Gilles LÉVESQUE

Les Remparts du Collège militaire de Saint-Jean ont mis un terme à une série de trois défaites consécutives, samedi dernier, en disposant des Diablos de Trois-Rivières par le compte de 20 à 16. Cette victoire surprise devait, par le fait même, permettre aux protégés de Jean Grimard de quitter le fond du classement de la Ligue de football intercollégiale "AAA".

Visiblement affamés, les Remparts ont joué les trouble-fête lors du passage des puissants Diablos. Les joueurs défensifs ont bien accompli leur ouvrage et François Rissou (le Gerry Datillio des Remparts) s'est chargé de l'offensive en atteignant ses receveurs de façon régulière.

"Nous n'allions nul part au début de la saison avec Larry Beggin. Il faut dire que ce dernier n'avait jamais occupé ce poste par le passé puisqu'il évoluait principalement à titre de demi-défensif. Nous l'avons réintégré à son poste pour finalement accorder une chance à François Rissou. Il ne nous a pas fait regretter notre geste puisqu'il s'est distingué contre John-Abbott, mercredi dernier, pour ensuite réussir l'impossible contre les Diablos," précise M. Jean Grimard, l'instructeur en chef des Remparts.

Saison difficile

Avant de connaître les joies de la victoire aux dépens des Diablos, les Remparts avaient subi trois défaites en autant de rencontres, dont deux par blanchissage.

Ils avaient tout d'abord goûter à la médecine du John-Abbott, lesquels l'avaient facilement emporté au compte de 36 à 0. Les représentants de Lennoxville devaient leur réserver un sort identique en l'emportant au compte de 32 à 0 lors du deuxième match de la saison. Enfin, les Remparts se sont quelque peu ressaisis lors de leur deuxième affrontement contre John-Abbott, rencontre qu'ils ont tout de même perdu par le pointage de 54 à 23.

Rencontres importantes

De l'avis de M. Jean Grimard, les deux prochaines rencontres des Remparts seront déterminantes en ce qui a trait à leur participation aux séries de fin de saison. Les porte-couleurs du Collège militaire rendront tout d'abord visite aux représentants de Vanier, le 4 octobre prochain, pour ensuite recevoir cette même équipe à Saint-Jean le samedi 18 octobre. Fait à signaler, Vanier n'a pas encore connu la victoire depuis le début de la présente campagne.

"N'allez pas croire pour autant que nous aurons la vie facile contre Vanier. Plusieurs de nos joueurs sont présentement blessés tandis que plusieurs autres ont quitté l'équipe afin de se concentrer uniquement sur leurs études. Quoi qu'il en soit, conclut M. Grimard, mes joueurs veulent répéter leur exploit de samedi dernier afin d'être en mesure de terminer la saison au troisième rang. Il est fort à parier qu'ils y arriveront s'ils le désirent vraiment".

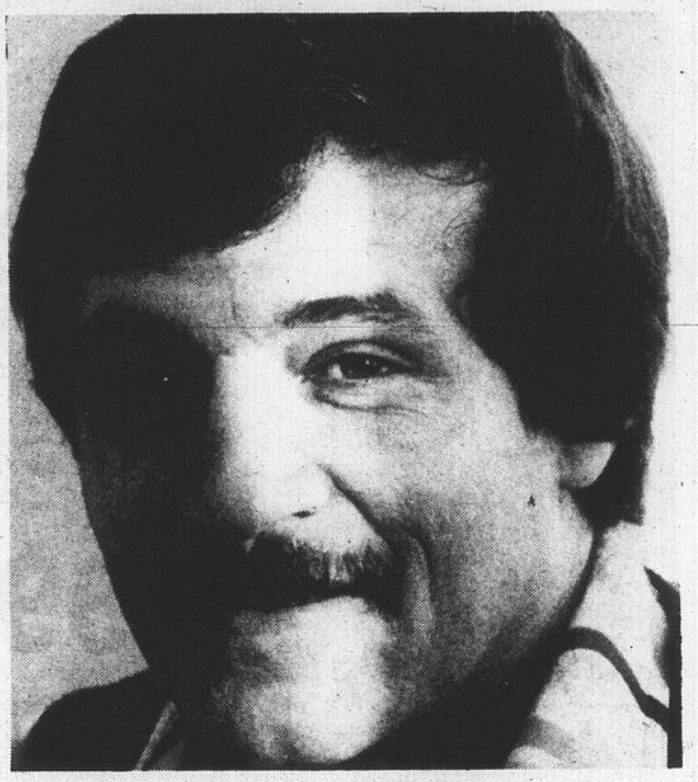

L'instructeur en chef des Remparts du Collège militaire de Saint-Jean, M. Jean Grimard, croit que ses protégés sont en mesure de terminer la saison régulière au troisième rang s'ils continuent à jouer comme ils l'ont fait samedi dernier contre Trois-Rivières. (Photo Archives).

Ligue de ringuette à Iberville

Une décision sera prise jeudi

● Rendez-vous important

par Gilles LÉVESQUE

C'est cette semaine que le bureau de direction de la Ligue de hockey mineur d'Iberville prendra une décision finale en rapport avec l'implantation d'un circuit de ringuette dans la région. À ce sujet, les jeunes filles de Saint-Jean et Iberville, en autant qu'elles soient âgées entre 7 et 18 ans, sont invitées à se rendre au Palladium demain soir, jeudi, afin d'assister à une joute d'exhibition.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les séances d'inscriptions organisées par la Ligue de hockey mineur d'Iberville se sont avérées un échec complet si l'on tient compte que seulement une dizaine de jeunes filles ont daigné s'inscrire au sein de la nouvelle ligue de ringuette.

Devant cet échec, M. Jean Deslauriers s'est entretenu à maintes reprises avec les responsables de la Fédération de ringuette du Québec dans le but d'organiser à Iberville une rencontre hors-concours entre des formations de la Rive-sud. Les efforts du président de la Ligue de hockey mineur n'auront pas été vains puisque deux équipes de la région de Saint-Basile seront de passage au Palladium demain soir, jeudi, afin de montrer leur savoir-faire aux jeunes filles de la région. Cette rencontre amicale se mettra en branle vers 19 heures.

Immédiatement après la rencontre, un représentant de la Fédération tentera de répondre aux questions des intéressées. La soirée d'information se terminera par la présentation d'un diaporama, lequel sera suivi d'une ultime séance d'inscription.

"Si les jeunes filles de la région ne répondent pas massivement à cette invitation, vous pouvez être assurés qu'il n'y aura pas de ringuette à Iberville cette année, quitte à revenir à la charge l'automne prochain," précise M. Jean Deslauriers.

Inscriptions

Il est à noter que le coût de l'inscription est de $30 par personne et que le calendrier régulier en sera un de vingt rencontres.

Comme c'est souvent le cas lors de périodes d'inscriptions, les jeunes filles intéressées par ce sport devront être en possession de leur carte d'assurance-maladie au moment de l'enregistrement.

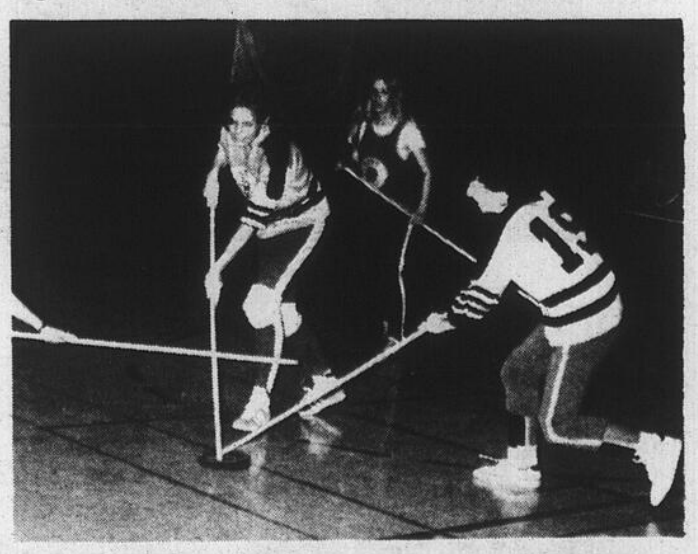

Les jeunes filles qui pratiquent le hockey intérieur ne devraient pas éprouver de difficultés à se familiariser avec la ringuette puisque les règlements sont pratiquement les mêmes, exception faite que la ringuette se pratique sur une surface glacée. (Photo Archives).

Gilles LÉVESQUE

Un soir de grande première...

Il est 20 h. 15, et déjà l'immense aire de stationnement aménagée autour du Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu (un nom original, vous ne trouvez pas) est remplie à pleine capacité. On se précipite vers les guichets afin de se procurer un billet donnant droit d'entrée au soir de grande première. Habillés d'une simple veste ou d'un énorme manteau d'hiver recouvert de multiples écussons, les maniaques de notre sport national semblent nerveux et leur petit sourire en coin le démontre clairement. Tout ce beau monde est anxieux de voir à l'oeuvre les Aigles à l'intérieur de leur Palace de $3,5 millions.

À peine ont-ils pénétré à l'intérieur de l'enceinte royale, que déjà les curieux entreprennent leur enquête afin de déceler les nombreux défauts de leur éléphant blanc. Voyant que leur aréna est dans un état acceptable, ou presque, les petits Columbo regagnent leur siège respectif afin de ne pas rater le spectacle d'avant-partie.

À 20 h. 30 précises, les préposés à l'entretien éteignent d'un bloc tous les réflecteurs du Colisée. Il n'en faut pas davantage pour que les jeunes se mettent à siffler en coeur, un peu comme le font nos amis de la Russie. Déjà, il est facile de constater que l'acoustique de l'aréna fait défait. Il faudrait être sourd pour affirmer le contraire.

Soudain, une petite lumière (20 watts tout au plus) jaillit de nulle part. Pendant un court instant, les spectateurs ont l'impression que Roger Doucet fera son apparition sur la patinoire afin d'entonner notre hymne national. C'est plutôt M. Claude Montpetit qui se présente au centre de la patinoire à titre de maître de cérémonie. Micro en mains, il salue la foule dans une langue étrangère. Après quelques minutes d'écoute, tout le monde se rend bien compte qu'il parle en français et que c'est la faute de l'acoustique s'ils ont l'impression du contraire.

Le spectacle se continue. Cette fois c'est au tour des joueurs de faire leur entrée sur la patinoire. On les applaudit sans pour autant les reconnaître: d'une part on entend pas ce que dit M. Montpetit et, d'autre part, ils ont tous le visage caché derrière un casque de gardien de but. C'est Trétiak qui aurait été content de voir ça...

La petite cérémonie ne pouvait se terminer sans que le maire Beauregard vienne saluer la foule à son tour. Les jeunes étaient tellement heureux de le voir qu'ils ont bien failli lui accorder une ovation debout. Une fois remis de leur émotion, les amateurs de hockey reconnaissent la voix de Roger Doucet (il s'agit bien entendu d'un enregistrement) pour automatiquement se retourner vers les drapeaux nationaux soit celui du Canada, du Québec et de Saint-Jean-sur-Richelieu, lesquels, soit dit en passant, étaient illuminés par des lumières de couleurs. C'était vraiment émouvant à voir.

Finalement, le soir de grande première s'est soldée par une amère défaite. Défaits, les Aigles ont en effet quitté la surface glacée avec l'impression d'avoir été superbe à l'attaque, mais pourries en défensive. C'est d'ailleurs une impression que bien des amateurs partageaient.

N.B. Si jamais vous n'avez pas eu la chance d'assister au soir de grande première et que vous aimeriez avoir un aperçu de l'acoustique du Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu (c'est vrai que c'est un nom très original) je vous invite à faire l'expérience suivante: 1) Faites l'achat d'une enregistreuse d'une valeur de $19.95, piles incluses; 2) Rendez vous dans votre sous-sol ou dans votre salle de bain afin d'enregistrer votre voix durant quelques minutes; 3) Sortez à l'extérieur et faites jouer votre enregistrement à l'intérieur d'une "van"; 4) Éteignez rapidement votre enregistreuse car vous risquez d'avoir une migraine très douloureuse.

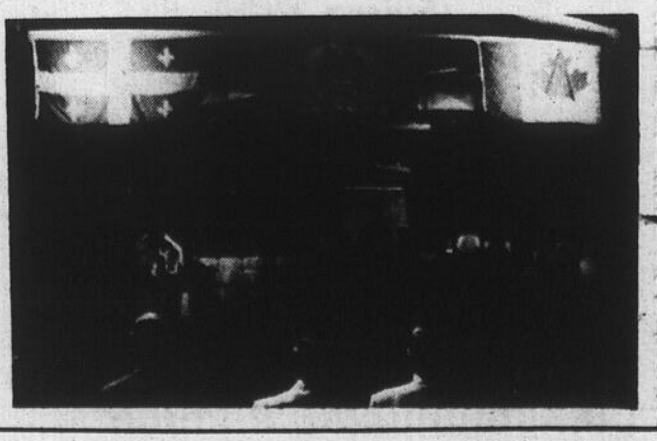

Face à Saint-Hyacinthe

Les Aigles subissent une seconde défaite

● Défensive poreuse

par Bobby ASPELL

Vendredi dernier, se déroulait l'ouverture officielle de la saison locale des Aigles au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu. Ces derniers n'ont cependant pu profité de l'occasion pour inscrire un premier gain en 1980-81, étant défait à leur deux premières sorties. Les Johannais ont joué avec le feu dans leur territoire et les Maskas de Saint-Hyacinthe en ont grandement profité.

Malgré la marque finale de 9-6, les Aigles ont laissé filer une chance d'accumuler trois points au classement. On sait qu'en vertu du nouveau système de pointage, deux points sont attribués au gagnant de chaque période et deux points au gagnant du match. Les Aigles avaient donc remporté le premier engagement par la marque de 3-2 et perdu le deuxième 4-1. En troisième, avec vingt secondes à faire, les Maskas ont brisé l'égalité de 2-2 dans cette période pour ainsi arracher un point aux Aigles qui, même si la saison ne fait que débuter, en auraient eu grandement besoin. Les représentants de Saint-Hyacinthe sont donc retournés dans leur patelin avec six points de plus au classement sur une possibilité de huit.

Marion: bon match

Le gardien des Aigles, Christian Marion a connu une bonne soirée de travail devant la cage des siens malgré le pointage élevé. Il a souvent été laissé seul face aux attaquants des Maskas et il leur fermait la porte à mintes reprises avec des arrêts tout aussi difficiles que spectaculaires.

Un autre qui a retenu l'attention est le vétéran Richard Harbec qui a constamment forcé le jeu en plus de revenir pour aider ses défenseurs.

Si ces deux joueurs ont connu une bonne partie, on ne peut en dire autant de l'arbitre en chef. En plus d'appeler des punitions là où il n'aurait pas dû en avoir et de se fermer les yeux sur des délits flagrants, il a retardé le match d'au moins durant une trentaine de minutes. Il semblait aimer piquer des petites discussions avec les capitaines des deux équipes à chaque punition double. C'était long!

Encore la défensive

La défensive des Aibles étaient le sujet de discussion des amateurs qui quittaient le Colisée après le match. Dans son propre territoire, l'équipe johannaise éprouvait énormément de difficulté à s'organiser ce qui a causé sa défaite.

Offensivement, les Aigles ont bien fait. Bernard Ouimet a été le meilleur des siens avec trois passes. La recrue Richard Roy a également bien fait avec un but et une passe.

D'autre part, le capitaine André Southière était en uniforme pour le match. Il avait subi une blessure au genou à Chambly la semaine précédente qui à première vue semblait sérieuse. Heureusement pour les Aigles, ce n'était qu'une légère contusion.

À venir

Les Lions de Saint-Lambert seront au Colisée vendredi soir, à compter de 20 h. 30 et dimanche les Sabres de Drummondville visiteront les Aigles. Ce match débutera à 19 h. 30.

L'équipe johannais qui était à Longueuil lundi, a signé un joueur d'avant de 18 ans. Son nom est Daniel L'Heureux et est un produit de l'inter-cité de Saint-Jean.

Le maire Ronald Beauregard s'est fait un plaisir de procéder à la mise au jeu officielle. MM. Claude Montpetit et Yvon Morin, de la direction des Aigles, assistent à la scène. (Photo Jacques Paul)

Le cerbère du Maska de Saint-Hyacinthe fut sans pitié à l'endroit des attaquants des Aigles. (Photo Jacques Paul)

Alignement des Aigles

(Saison 1980- 81)

No.	Noms	No.	Noms
1	Denis Couture	15	Robert Gravel
2	Mario Pétrin	16	Jocelyn Choinière
3	Pierre Clouâtre	18	Yves Bédard
5	André Larocque	19	Richard Harbec
7	Bernard Ouimet	20	Sylvain Plouffe
8	Michel Hamelin	22	André Southière (capt.)
10	Jean Emond	24	André Ayotte
11	Richard Roy	30	Christian Marion
12	Claude Lachance	Entraîneur: Fred Lawrence	

Vente TEMPO (11' x 16') à partir de $399.95

OU LOCATION D'ABRIS D'AUTO

LOCATION: $235 (11' x 20') Nous l'installerons cet automne et l'enlèverons au printemps prochain!

Vous n'avez absolument rien à faire! Passez nous voir et le tour sera joué!

COUVERTURE DE PISCINE

LES FEUILLES TACHENT LES TOILES

Il vous sera donctrès utile d'avoir cet automne une couverture sur votre piscine!

HORS TERRE		CREUSÉE	
15'	$ 55.95	12' x 24'	$ 89.95
18'	$ 59.95	14' x 28'	$ 99.95
24'	$ 79.95	16' x 32'	$109.95
27'	$109.95	18' x 36'	$149.95
15' x 30'	$ 89.95	20' x 40'	$169.95

Achetez maintenant et payez mensuellement "sans intérêt"

ENSEMBLE DE PRODUITS CHIMIQUES POUR L'HIVER un seul prix $9.95

Il nous reste encore quelques piscines hors terre en magasin disponibles à un très bon prix! Pourquoi ne pas venir nous voir?

CENTRE Piscines Horizon

555 Boul. du Séminaire, Saint-Jean 348-6851

FERMETURE DE PISCINES HORS TERRE ET CREUSÉES

Faites préparer votre piscine par des spécialistes pour la saison froide; vous passerez un hiver sans inquiétude!

Inspection du système de refroidissement

CANADIAN TIRE

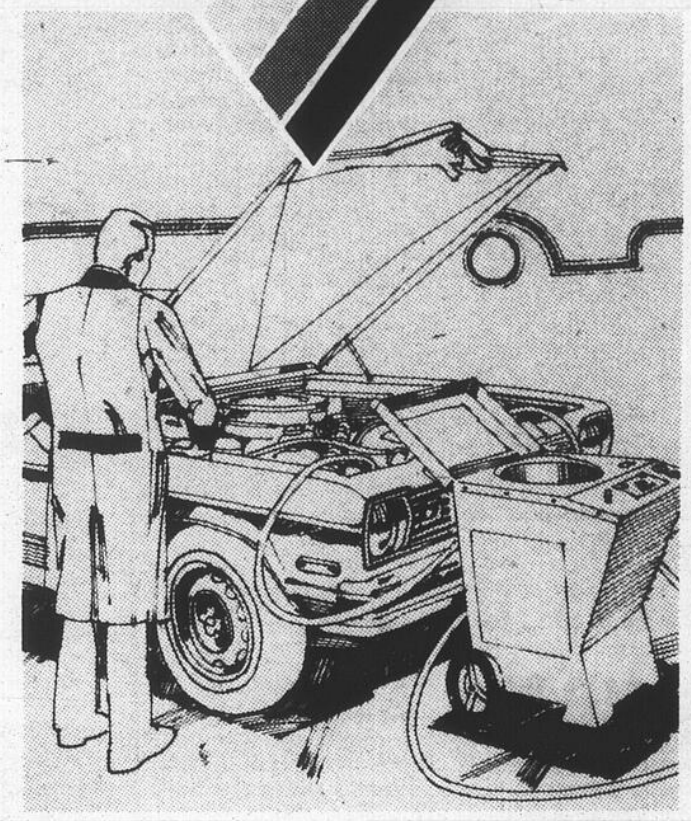

16 POINTS **14.95** Plup. des autos
Antigel en sus

Un bon refroidissement est essentiel à la bonne performance de votre moteur qui doit fonctionner à la température appropriée. Un mauvais refroidissement peut causer une panne sérieuse. Assurez-vous de son bon fonctionnement avant les grandes chaleurs.

Notre SERVICE COMPLET comprend:

- ☐ Pression du bouchon de radiateur
- ☐ Inspection des tuyaux et du serrage de tous les raccords
- ☐ Inspection des courroies et de leur tension
- ☐ Inspection de la pompe à eau
- ☐ Inspection du radiateur
- ☐ Rinçage à l'eau sous pression du radiateur et du bloc
- ☐ Remplissage de Perma-Fill (en sus)
- ☐ Purge du refroidissement au besoin
- ☐ Contrôle d'étanchéité sous pression et le moteur tournant
- ☐ Vérif. de chaufferette/dégivreur
- ☐ Vérif. des instruments du tableau
- ☐ Vérif. de la pompe et du liquide du lave-glace
- ☐ Insp. des balais d'essuie-glace
- ☐ Inspection de tous les feux et lampes
- ☐ Nettoyage des bornes de batterie
- ☐ Vérif. de la batterie et niveau de liquide

AVEC CE BON

$2.00 **L'OFFRE EXPIRE LE 4 OCT. 1980** $2.00

Ce bon vous vaut $2.00 sur l'achat d'un BIDON de 4 LITRES de PERMA-FILL à tout MAGASIN CANADIAN TIRE. Remplissez ce bon et donnez-le à la caissière.

NOM _____

ADRESSE _____

LIMITE: UN BIDON de 4 LITRES par client à ce PRIX-RÉCLAME
DE DURÉE LIMITÉE — Pas de commandes postales!

$2.00 $2.00

Rabais $2.00 Bidon de 4 litres

Antigel/Réfrigérant

5.99
Avec bon ci-haut
Cour. **7.99**

Notre SERVICE COMPLET est votre assurance du bon entretien de votre auto

CANADIAN TIRE

MAGASIN ASSOCIÉ
Carrefour Richelieu
600 Pierre Caisse
Robert Blanchard Inc., prop.
348-3851

CANADIAN TIRE MasterCard VISA *Crédit accepté* SERVICE COMPLET

Victorieux à Marieville

Les Limoneux se préparent à affronter Granby

● Vigneault: épaule disloquée

par Gilles LÉVESQUE

En disposant des représentants de Marieville au compte de 7 à 5, dimanche dernier, les Limoneux d'Iberville ont certes démontré aux dirigeants de la Ligue des Monts qu'ils n'avaient pas commis une erreur en leur accordant une franchise l'été dernier. Forts de cette première victoire en joutes hors-concours, les Limoneux poursuivront leur entraînement cette semaine pour ensuite rencontrer les porte-couleurs de Granby à deux reprises soit les 10 et 12 octobre prochains.

Surclassés il y a de cela deux semaines par les représentants du Collège militaire de Saint-Jean, les Limoneux d'Iberville n'ont pas tardé à enregistrer une première victoire en joutes hors-concours. De l'avis même de M. Pierre Pigeon, instructeur de l'équipe ibervilloise plusieurs hockeyeurs semblaient en meilleure forme physique au cours de la rencontre disputée à Marieville. C'est notamment le cas pour Normand Gélineau qui, semble-t-il, a réussi à faire revivre le célèbre trio Gélineau-Gaboriault-Houle.

Compteurs

Au chapitre des compteurs, Jacques Tougas, Mario Chabot et Réjean Houle ont tous les trois réussi à déjouer la vigilance du gardien adverse en deux occasions. Laval Bessette devait pour sa part terminer sa journée de travail avec un filet.

"Je dois vous dire que Laval Bessette et Jacques Tougas sont des joueurs transformés depuis qu'ils évoluent à une aile qui ne leur ait pas coutumière. Pour les avoir vus à l'oeuvre durant de nombreuses années, je m'étais rendu compte qu'ils ne semblaient pas à l'aise au poste qui leur avait été affecté. Devant ce fait, Bessette évoluera à l'aile gauche jusqu'à nouvel ordre tandis que Tougas patrouillera le flanc droit", précise M. Pigeon.

Blessés

Malheureusement pour Pigeon et les Limoneux, deux hockeyeurs sont revenus éclopés de leur court séjour à Marieville. Pour un, Michel Carreau a dû se rendre à l'hôpital afin de faire panser une blessure à l'arcade sourcilière. L'ex-porte-couleur des Aigles de Saint-Jean pourra toutefois reprendre l'entraînement dès cette semaine.

Il en est cependant tout autre en ce qui a trait à André Vigneault qui, semble-t-il, aurait l'épaule disloquée, résultat d'une mise en échec un peu trop robuste. "Je n'ai pas besoin de vous dire que cette blessure arrive à un très mauvais moment. Je comptais énormément sur ce défenseur à l'aube d'une première saison au sein de la Ligue des Monts. Il ne faudra donc ajuster ma défensive autrement car je doute que l'absence de Vigneault soit de longue durée. Daniel Granger pourrait bien solutionner ce problème s'il continue d'exceller au cours des semaines à venir", affirme notre interlocuteur.

Joutes

Vingt-cinq joueurs sont toujours à l'entraînement soit 15 attaquants, 7 défenseurs et 3 gardiens de but, Alain Hébert ayant été remercié de ses services samedi dernier. Tout ce beau monde devrait rester avec l'équipe au cours des deux prochaines semaines puisque Pierre Pigeon désire accorder une chance égale à tous les hockeyeurs en lice au cours des trois dernières joutes hors-concours: le 10 octobre à Granby, le 12 octobre à Iberville et le 16 octobre à Bedford.

Vingt-cinq joueurs sont toujours à l'entraînement avec les Limoneux d'Iberville. (Photo Jacques Paul)

Billets de saison en vente samedi

Les personnes désireuses d'obtenir des passes de saison donnant droit d'accès à toutes les joutes régulières des Limoneux d'Iberville (14 parties régulières et 2 joutes hors-concours) peuvent se rendre au Palladium, le samedi 5 octobre prochain, afin de s'en procurer. Des représentants de l'équipe seront sur les lieux, de 12 à 15 heures, et le coût d'une passe de saison est de $25. Pour de plus amples informations, communiquer avec M. Michel Carreau, au numéro 347-3896.

ADCO Location 346-2434
TOUS GENRES D'OUTILS ET D'ÉQUIPEMENT POUR L'INDUSTRIE, LE CONTRACTEUR ET LE PARTICULIER
VENTES, SERVICE, LOCATION

Économisez l'énergie en coupant votre bois . vous-même!

SPÉCIAL $125

SACHS-DOLMAR Chain Saws

lame 14 po. rég. $169 SPÉCIAL $145

CHERCHER LE SILO BLANC

$39 la verge

395 ST-JACQUES & SEMINAIRE, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QUE.
346-3951

Merceries Cartier

SUPER-RABAIS CETTE SEMAINE

Complet 100% laine
prix rég.: $210

SPÉCIAL $159.99

Pantalons polyester et laine
prix rég. jusqu'à $47.50

PRIX À PARTIR DE $19.99 CH.

Cartier
2312 0510 1234567
CLIENT PRIVILÉGIÉ

CHARGEX
master charge
Nous acceptons vos cheques personnels.
VISA

Merceries Cartier
PROFITEZ DE NOTRE PLAN DE CRÉDIT ROTATIF CARTIER

Cartier
Galeries Richelieu
Saint-Jean-sur-Richelieu

Hockey inter-cités Iberville

Les Chevaliers entreprennent leur saison samedi

● Nouveaux instructeurs

par Gilles LÉVESQUE

Les trois équipes de hockey inter-cités d'Iberville, classe "B", entreprendront samedi prochain une nouvelle campagne au sein de la Ligue Région Richelieu en recevant la visite des représentants de Boucherville au Palladium. Le lendemain, dimanche, les Chevaliers disputeront leur première rencontre à l'étranger en rendant visite aux équipes de Saint-Bruno.

Après s'être entraînés durant plus de trois semaines, les trois équipes inter-cités d'Iberville sont maintenant prêtes à faire face à la compétition. Chacune des formations disputera un calendrier régulier de 35 rencontres dont 18 à domicile et 17 à l'extérieur.

Par ailleurs, la majorité des rencontres des Chevaliers auront lieu au Palladium le samedi en soirée et non durant l'après-midi comme c'était le cas au cours des années passées. Les Chevaliers pee-wee seront donc à l'oeuvre à compter de 18 heures tandis que les Chevaliers bantam et midget seront respectivement en action à 19 heures et à 20 h. 30. D'après M. Marcel Quintin, responsable des équipes inter-cités ibervilloises, ce changement d'horaire permettra entre autres à quelques hockeyeurs de pouvoir s'adonner au football durant l'après-midi.

"Les Chevaliers midget devraient connaître une autre excellente campagne cette année". (Marcel Quintin)

Instructeurs

Pour ce qui est des instructeurs, MM. Gilles Babeu et Gilles Lévesque auront la lourde tâche de diriger les Chevaliers pee-wee. "Le moins que l'on puisse dire, précise M. Quintin, c'est que la saison s'annonce longue pour ces deux instructeurs. En fait, la plupart des hockeyeurs qui évolueront au sein de cette formation en seront à leur première expérience. Il faudra donc être compréhensif à leur endroit puisqu'il s'agira pour eux d'une année d'apprentissage".

Pour leur part, MM. Paul Audette et André Gagnon seront derrière la barre des Chevaliers bantam. Toujours selon le responsable de l'inter-cités, cette formation ne devrait rien renverser sur son passage cette saison puisqu'elle est essentiellement formée de recrues.

Enfin, il semble que MM. Raymond McElligott et Denis Parent connaîtront d'heureux moments derrière le banc des Chevaliers midget. De nombreux vétérans sont de retour avec l'équipe qui, on s'en souviendra, avait connu passablement de succès au cours de la dernière campagne.

ÉQUIPES

Il est à noter que la Ligue de hockey Région Richelieu est formée de sept formations cette année soit Iberville, Sorel-Tracy, Boucherville, Longueuil, Saint-Lambert, Saint-Hubert, Saint-Bruno et Brossard.

Rappelons, en terminant, qu'il n'y aura pas de formation de calibre atome à Iberville cette année. Il en est de même pour l'ensemble de la province puisqu'une décision en ce sens fut prise en mai dernier par les dirigeants de la Fédération de hockey sur glace du Québec.

Les Chevaliers pee-wee, bantam et midget entreprendront une nouvelle campagne samedi prochain alors qu'ils recevront les représentants de Boucherville au Palladium. (Photo Archives)

GLC 1981

GLC 1981

Venez voir la nouvelle
MAZDA GLC 1981
à traction avant

À PARTIR DE
$5,090.
• Transport et
préparation en sus

QUINTIN AUTOMOBILE INC. ST-JEAN P.Q.
Normand et Gilles Quintin

490 Jacques-Cartier Sud
Saint-Jean
346-9445 346-6314

Hockey inter-cités Saint-Jean

Les équipes de calibre "AA" seront à l'oeuvre dès samedi

● Calibre "CC": 12 octobre

par Michel HÉBERT

Six équipes de calibre inter-cités seront à l'oeuvre à Saint-Jean à compter des prochains jours. Trois formations évolueront au sein d'un circuit de calibre "AA" tandis que trois autres équipes seront à l'oeuvre à l'intérieur d'une ligue de calibre "CC". Fait à signaler, aucune équipe de catégorie atome ne sera en action au cours de la saison 1980-'81.

Le calendrier régulier des équipes de calibre "CC" débutera vraisemblablement le 12 octobre prochain, au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu. Tous les dimanches, de 16 h. 30 à 21 heures, les sept équipes membres s'y disputeront la victoire.

Il s'agit des formations de Saint-Hubert, Sorel, Brossard, Beloeil, Saint-Basile, Greenfield Park et de Saint-Jean. En tout, 36 parties sont au programme de la saison '80-'81.

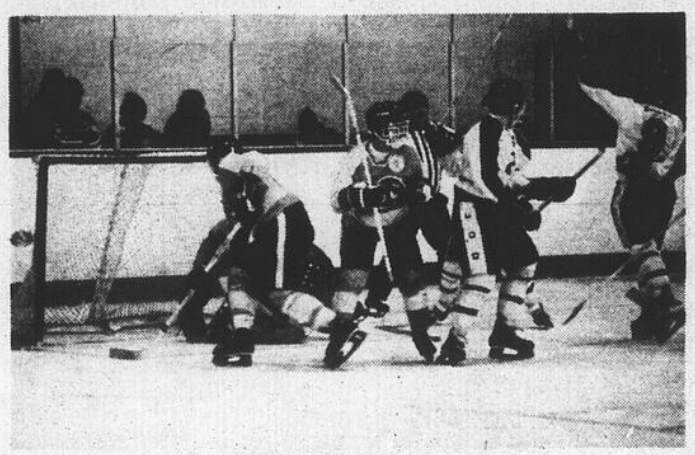

Les Aigles de Saint-Jean, de calibre "AA" amorceront leur saison régulière le 4 octobre prochain au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu. (Photo Archives)

Catégorie "AA"

Dans la catégorie "AA", la première joute mettra aux prises les formations de Saint-Jean et de Brossard, au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu, le 4 octobre prochain.

Le pee-wee, piloté par les instructeurs Michel Brosseau et Jean Bernard, sera sur la glace à 12 h. 15. La formation bantam, dont les instructeurs sont Yvon L'Heureux et Jean-Guy Caron, disputera son match à compter de 13 h. 15. Quant au midget, les instructeurs Michel Éthier et Normand Perreault, dirigeront leur équipe à compter de 15 heures.

Équipes

Dans cette catégorie, les équipes de Longueuil, de Brossard, de Saint-Hubert, de Saint-Hyacinthe, de Sorel-Tracy et de la Vallée du Richelieu (Saint-Jean, Iberville et Chambly), participeront également à 36 parties.

Cette année, le président de la ligue, M. Normand Lasnier, sera secondé par M. Réal Gagnon, vice-président, nouvellement nommé à ce poste.

Club sportif Petitbonum

Quarante golfeurs participent au 1er tournoi de golf annuel

● Organisateurs satisfaits

par Gilles LÉVESQUE

Une quarantaine de golfeurs de la région se sont rendus à Saint-Jean-Baptiste de Rouville, dimanche dernier, afin de prendre part au premier tournoi de golf annuel du Club sportif Petitbonum. Les organisateurs de l'événement se disent satisfaits du succès remporté par le tournoi même s'ils auraient bien aimé accueillir plus de soixante-quinze golfeurs.

Selon les informations obtenues auprès de M. André Parent, porte-parole du comité exécutif du club sportif johannais, les golfeurs qui se sont rendus à Saint-Jean-Baptiste de Rouville ont, dans l'ensemble, bien apprécié leur journée de golf.

"Il est vrai que nous aurions aimé accueillir un plus grand nombre de sportifs lors de ce premier tournoi. Il ne faut toutefois pas oublier que nous en étions à notre première expérience. Chose certaine, nous sommes anxieux d'organiser notre second tournoi annuel," affirme notre interlocuteur.

Souper

Toujours dans le but de recueillir de l'argent, les responsables du Club sportif Petitbonum comptent organiser un souper au cochon braisé d'ici deux mois. Les sommes perçues au cours de cet événement leur permettront de venir en aide aux sportifs les plus démunis ce qui, en soit, constitue l'un des nombreux objectifs du club mis officiellement sur pied en avril dernier.

Membres

Les personnes qui seraient intéressées à joindre les rangs du club sportif Petitbonum peuvent le faire en tout temps en communiquant avec le gouverneur général du mouvement, M. Léo Parent. Le numéro de téléphone à composer est **346-5444**.

Les membres du bureau de direction du Club sportif Petitbonum comptent organiser un souper au cochon braisé d'ici deux mois. (Photo Archives).

STIHL 010

Une petite professionnelle pour amateur

STIHL
La plus vendue au monde

Tel que vu à la T.V.

$15. de rabais

Vendue exclusivement par:
SERVICE DE LOCATION CL INC.
700 SAINT-JACQUES, SAINT-JEAN 346-4407

PROFITEZ DE L'OCCASION

N. Fournier INC
Chevrolet Lacolle OLDSMOBILE
246-3272
VENTE SERVICE

SUPER-SPÉCIAL

Location à long terme disponible
GM Plan de protection continue

Ne manquez pas nos aubaines "pré-saison" que le département de service et de pièces vous offre à des prix incroyable!

MISE AU POINT
sur toute voiture et camionnette Chevrolet ainsi que Oméga 4 cyl., sauf Citation V-6
rég. $17.95 plus taxe
SPÉCIAL
$13.49 plus taxe

• graisser le châssis
• vidanger l'huile à moteur - 5 litres
• remplacet le filtre à l'huile du moteur
• vérification habituelle (courroie, boyaux, système d'échapement, etc.)
Citation - Oméga V-6
rég. $20 plus taxe
SPÉCIAL
$16.49 plus taxe

sur tous les modèles Oldsmobile, sauf Oméga V-6 et moteur chevrolet
régl $19.17 plus taxe
SPÉCIAL
$15.49 plus taxe

FILTRE À L'HUILE AC

PF25-30-35
rég. $6.45 ch. plus taxe
à l'achat d'une caisse (6)
$3.25 ch. plus taxe

PF-45
rég. $7.67 ch. plus taxe
à l'achat d'une caisse (6)
$4.60 ch. plus taxe

PF-40
rég. $5.75 ch. plus taxe
à l'achat d'une caisse (6)
$3.10 ch. plus taxe

BATTERIE FREEDOM
89-60
rég. $102.10 plus taxe
SPÉCIAL
$75 plus taxe

BOUGIE D'ALLUMAGE AC
rég. $2.14 ch. plus taxe
SPÉCIAL
à l'achat de 2 boites et plus
$1.60 ch. plus taxe

Réglage du train avant
rég. $20
SPÉCIAL
$14.59
pièces et installation en sus

Remplacement des amortisseurs "H.D."
la paire
rég. $64 plus taxe
SPÉCIAL
$49.95 plus taxe

Prix en vigueur pour le mois d'octobre

Le service après-vente Nelson Fournier "C'est toujours bien!"

NOUS VENDONS DES PIÈCES GM SEULEMENT

Contre le Vieux-Montréal

La malchance cause la défaite des Géants

● Défensive solide

par Sylvain BLANCHARD

Les Géants de Saint-Jean ont encaissé leur deuxième échec de la saison, vendredi soir dernier, au Centre sportif de l'Université de Montréal, s'inclinant 10-7 devant les Spartiaques du Vieux-Montréal.

football intercités

Les hommes de l'instructeur Marc Dandurand ont vu la victoire leur échapper lorsque leur botteur, Widemir Normil, a raté deux tentatives de placement de la ligne de 30 des Spartiaques et que leur unité offensive a écopé d'une pénalité pour avoir retenu au moment où le demi-offensif Pierre Martel réussissait une course d'une trentaine de verges qui installait son équipe à la porte des buts.

Incapables de profiter de l'avantage du vent qui soufflait avec vélocité, les Géants ont passé tout le premier quart dans leur territoire principalement à cause de deux mauvaises remises de ballon de Jacques Rémillard lors de bottés de dégagement. "Je ne veux d'aucune façon que tu le blâmes sur ces deux séries de jeux qui ont avortées, puisque ce n'est pas de sa faute, le ballon était trempé et il faisait très froid", d'indiquer André Parent, l'entraîneur des demi-défensifs.

Le deuxième engagement a été tout à l'avantage des représentants du Cégep du Vieux-Montréal, qui ont pris les devants 10-0 à la mi-temps. Les Géants sont revenus plus forts au cours des deux derniers quarts de la partie, mais leur attaque a été neutralisée en zone adverse en plusieurs occasions.

Pas prêts

Selon l'instructeur en chef des Géants, M. Marc Dandurand, ses joueurs n'étaient tout simplement pas prêts mentalement pour affronter le Vieux-Montréal, "Nous nous sommes mal préparés pour disputer cette joute, admet-il. Durant toute la semaine, à peu près personne n'a pris au sérieux les Spartiaques, une formation qui est présentement en pleine reconstruction. Dans l'autobus qui nous a menés à l'Université de Montréal, les joueurs avaient le sourire facile et semblaient se dire que c'était d'ores et déjà dans la poche. En vérité, pour eux, ce voyage là-bas vendredi, ressemblait davantage à un pique-nique qu'à un match de football".

Punitions

M. Dandurand s'est toutefois réjoui de constater que son équipe n'avait écopé que 65 verges de punitions, un record pour les Gérants cette année. "C'est une grosse amélioration, il n'y a pas de doute là-dessus, sauf que nous les avons toutes prises à de mauvais moments. Tantôt lorsque Gilles Bonneau atteignait ses receveurs de passes pour de longs gains, tantôt lorsque Patridge et Martel effectuaient des portées importantes qui nous plaçaient en bonne position sur le terrain", a-t-il expliqué.

Défensive

Toujours aussi solide depuis le début de la saison, l'unité défensive de la formation johannaise a joué un match quasi-parfait vendredi soir, n'ayant concédé que 71 maigres verges à l'attaque du Vieux-Montréal, dont les gains obtenus par la voie des airs ont été ridicules.

Vantant le travail de sa brigade défensive, l'instructeur en chef a tenu à faire remarquer qu'il était plus facile d'évoluer à la défensive qu'à l'offensive, et qu'en conséquence il ne fallait pas, comme certains l'ont fait, blâmer cette dernière pour cette défaite, car malgré une interception qui a coûté un touché au premier quart, elle a réussi à franchir 190 verges au cours de la soirée, ce qui est appréciable, dit-il, compte tenu des conditions atmosphériques.

Les Géants disputeront leur prochain match dimanche prochain au Parc-École de Saint-Gérard, à compter de 13 heures. Ils seront les hôtes des Patriotes de Saint-Laurent.

Les Géants tenteront de renouer avec la victoire dimanche prochain alors qu'ils recevront la visite des Patriotes de Saint-Laurent au Parc-École Saint-Gérard (Photo Archives)

Judo à Saint-Luc

Inscrivez-vous d'ici vendredi

Avis aux amateurs de judo de Saint-Luc: la date limite pour s'inscrire aux divers cours offerts aux débutants, adultes ou enfants, a été fixée au vendredi 3 octobre prochain.

Le Dojo de Saint-Luc a officiellement été reconnu par l'Association québécoise de Judo et bénéficie, cette année, d'un local permanent à la Résidence Richelieu.

Les cours pour enfants (débutants) débuteront le 7 octobre prochain pour prendre fin le 20 décembre. Les cours auront lieu les mardis et jeudis de 18 h. 30 à 19 h. 30.

Pour les enfants arborant déjà une ceinture de couleur, les cours auront lieu également les mardis et jeudis, de 19 h. 30 à 20 h. 30 au même endroit.

Ces cours s'adressent particulièrement aux enfants âgés de 5 à 15 ans inclusivement.

Adultes

Nouveauté cette année: un cours pour adultes, toutes catégories, sera aussi dispensé à la Résidence Richelieu, les mardis et jeudis de chaque semaine, de 20 h. 30 à 22 heures. Âge des participants éligibles: 16 ans et plus.

Les cours seront sous la responsabilité du judoka Serge Piquette de l'Association québécoise de Judo et sous l'égide de l'Association sportive de Saint-Luc.

Les intéressés peuvent s'inscrire au Service des Loisirs, à l'Hôtel de Ville de Saint-Luc, du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures, et de 13 heures à 16 h. 30.

KANSAS CITY. LES YANKEES.
LES EXPOS. PHILADELPHIE.
LES DODGERS.
BALTIMORE.
PITTSBURGH.
CINCINNATI.
HOUSTON.
et les autres....

Il y a plusieurs équipes dans les ligues majeures. Mais à ce temps-ci de l'année, il ne reste seulement que quelques vrais concurrents.

Grâce au plus petit modèle FREE FLOW vous pourrez chauffer une pièce de 10 pieds sur 20, de 20° à 70°F en 20 minutes.

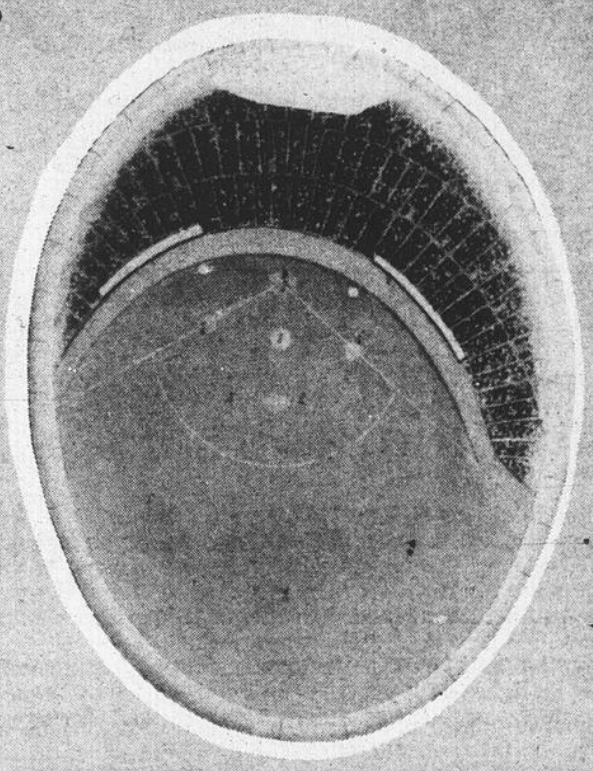

De même façon dans la vaste gamme des poêles à bois à combustion contrôlée maintenant disponible sur le marché, il y a seulement quelques vraies concurrents, au point de vue capacité efficacité, beauté et prix. PRIX AUX FEUX D'ANTAN, nous gardons en main seulement ces vraies concurrents, parmi lesquels vous pouvez faire un choix sûr.

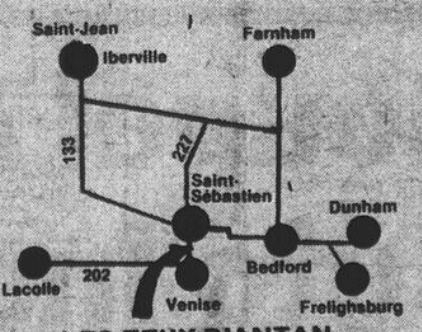

LES FEUX D'ANTAN
385, route 227 (rang de la Baie)

Les Feux d'Antan

POÊLES À BOIS

385 RTE 227 (RANG DE LA BAIE) ST-SÉBASTIEN
TÉL: 244-8861

Profitez d'une ballade à la campagne cet automne, et faites un arrêt aux Feux d'Antan pour voir les nombreux modèles en montre... prendre un café et jaser avec nous!

Livraison gratuite de Lacolle à Frelighsburg et de Venise à Saint-Luc, Saint-Jean, Marieville et Farnham

Ouvert de 9 h à 21 h - 7 jours par semaine

Ligue de football du Richelieu

Farnham massacre les Oursons par le pointage de 53 à 0

● Obélix: victorieux
● Vickings: invaincus

par Michel HÉBERT

Les Vikings d'Iberville de la catégorie cadet de la Ligue de Football du Richelieu ont enregistré une troisième victoire d'affilée par blanchissage, 28 à 0, face aux Dynamos de Cowansville, samedi dernier, se maintenant ainsi au premier rang du classement général.

L'attaque des Vikings a été vigoureuse et sa défensive une fois de plus imperméable.

Les Aztèques de Saint-Jean, de la même catégorie, ont été moins chanceux: ils ont subi la défaite aux mains des Gaulois de Farnham par le compte de 30 à 6. Cette défaite, indique-t-on, est surtout due au grand nombre de blessés dans l'alignement des Aztèques qui occupent maintenant le troisième rang de leur catégorie. Ils se mesureront aux Dynamos de Cowansville, samedi prochain.

Juvénile

Dans la catégorie juvénile, les Obélix de Saint-Jean ont quitté le dernier rang du classement général en décrochant une victoire de 16 à 0 contre les Dynamos de Cowansville. Une brillante performance du demi défensif de Michel Gaboriault et du quart Michel Chouinard a aidé des Obélix à connaître la victoire.

Mais les Oursons d'Iberville, eux, se sont faits aplatir 53 à 0 par les Astérix de Farnham, toujours au premier rang du classement général.

La défensive poreuse de la formation ibervilloise, minée par l'absence de Stéphane Denicourt a donné lieu à de nombreuses passes du quart des Astérix.

Ailleurs, les Vaillants de Contrecoeur ont défait les Corsaires de Brossard par la marque de 31 à 8.

Classement

Chez les cadets, le classement se lit comme suit: Iberville, Farnham, Saint-Jean et Cowansville. Dans la catégorie juvénile, Farnham occupe le premier rang devançant ainsi Contrecoeur, Brossard, Cowansville, Saint-Jean et Brossard.

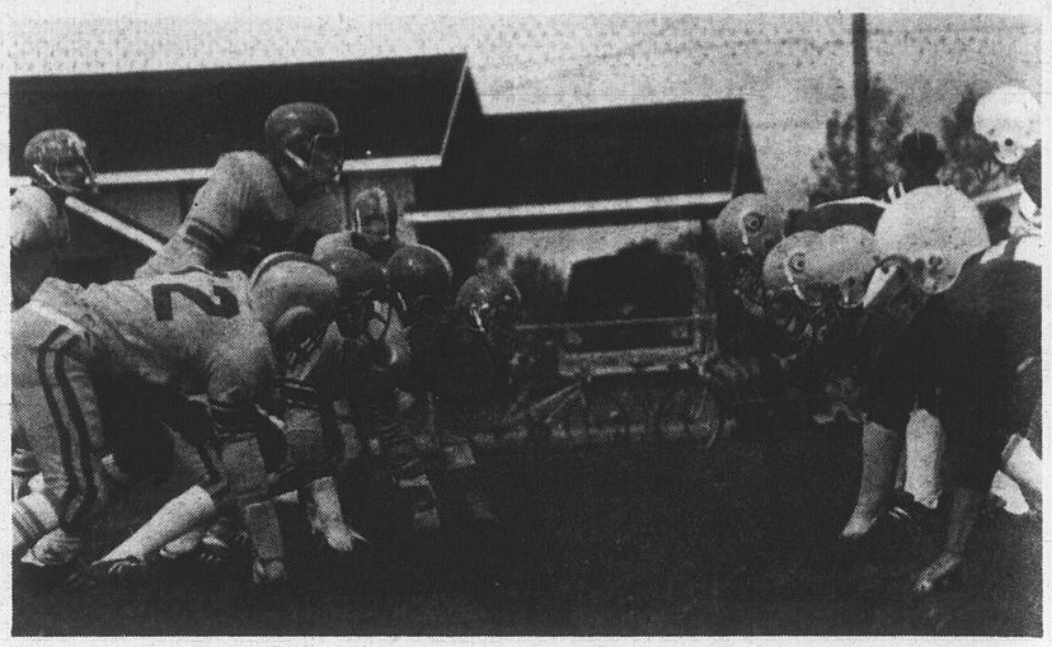

Les Oursons d'Iberville sont très faibles en défensive. (Photo Archives)

le football

par André PARENT

Condition de pratique

Condition de pratique

Le terrain de jeu mesure 110 verges de longueur par 65 de largeur avec comme extrémité des zones de buts de 25 verges de profondeur. Chaque ligne des buts est marqué en son centre par un poteau des buts constitué de 2 poteaux verticaux distancés de 18 pieds 6 pouces et joints par une barre horizontale fixée à 10 pieds au-dessus du sol.

Le terrain doit être ligné transversalement à toutes les 5 verges, les lignes de 25 verges et de 45 verges doivent avoir le double de la largeur des autres lignes ou être lignées en double.

Matériel et équipement

L'équipement est composé d'un casque muni d'un protecteur facial, des épaulettes, des protecteurs de hanches et de côtes, des culottes pourvues de protecteurs de cuisses et de genoux, un chandail et des souliers à crampons. L'équipement d'un joueur ne doit comporter aucune pièce susceptible de porter à confusion ou pouvant être dangereuse pour l'adversaire.

Apprentissage

À la fois sport de contact et sport de réaction ou mobilité, où rapidité et vitesse d'action ont autant, sinon plus d'importance que taille et poids, l'apprentissage du football ne peut être dissocié de l'apprentissage du contact.

Les premiers éléments techniques à acquérir sont: positions de base, bloc, plaqué, course avec le ballon, passe et réception.

Il est très important d'être prudent lorsqu'il s'agit d'initier les débutants, il y a une progression à suivre. Il est avantageux de pratiquer d'abord sur des sacs rembourrés conçus à cette fin et de n'impliquer les débutants par la suite, que graduellement en situation de jeu.

Le football est un sport complexe dans son ensemble, mais simple dans ses techniques de base. Une façon valable de simplifier le jeu pour fin d'initiation consiste à en diminuer le nombre de participants de 12 à 8 ou 9 seulement.

Une autre façon, tout aussi valable d'aborder l'apprentissage du football, consiste à débuter par l'initiation au flag-football ou au touch-football, fort populaire auprès des jeunes, du fait que tous les participants ont la possibilité d'avoir le ballon, qui pour eux constitue un véritable centre d'attraction. Cette approche a, de plus, l'avantage de ne nécessiter aucun équipement individuel spécial, hélas fort coûteux.

Venez réserver votre
DATSUN
DATSUN 1981
UN CHOIX POUR TOUS LES GOÛTS, ET TOUS LES PRIX
DÈS MAINTENANT
Coupal & Brassard Auto Inc.
127, Route 40 A, Iberville, Tél.: 347-5593

la trotte du richelieu

Deuxième édition de la course: 26 octobre

• Trois épreuves: 3, 5 et 10 kilomètres

par Gilles LÉVESQUE

C'est le 26 octobre prochain, à la polyvalente Armand-Racicot de Saint-Jean, qu'auront lieu les départs des épreuves de 3, 5 et 10 kilomètres organisées dans le cadre de la deuxième édition du projet "La trotte du Richelieu".

Une fois de plus, les organisateurs de l'événement convient les futurs participants à suivre, à compter de cette semaine, un programme d'entraînement préparé par Mlle Hélène Larose et M. Robert Riendeau, tous deux professeurs d'éducation physique.

Le 27 octobre '79, quelque 250 coureurs répondaient à l'invitation que leur avaient lancée les organisateurs du projet "La trotte du Richelieu". Cette année, plus précisément le 26 octobre prochain, ces mêmes organisateurs s'attendent à ce que plus de trois cents coureurs se présentent à la polyvalente Armand-Racicot afin de prendre part à l'une des trois courses organisées à leur intention.

"Dans l'ensemble, explique M. Norbert Gagnon, l'un des organisateurs, aucun changement d'importance n'a été apporté au programme de l'an dernier, si ce n'est que les participants pourront, cette année, prendre part à une épreuve de 10 kilomètres. Pour ce qui est des inscriptions, les coureurs auront à nouveau le loisir de s'enregistrer à l'avance en se présentant à divers endroits stratégiques que nous déterminerons d'ici les prochains jours".

Programme

Pour ce qui est du programme d'entraînement, notons qu'il aurait normalement dû s'échelonner sur une période de cinq semaines au lieu de quatre comme c'est le cas cette année.

Le programme d'entraînement décrit sous le qualificatif "A", s'adresse à toutes les personnes qui n'ont pas l'habitude de la course à pied et qui désirent expérimenter un entraînement régulier.

Le programme "groupe B" ne s'adresse qu'aux gens faisant déjà régulièrement de la course à pied; il n'est absolument pas recommandé à des débutants.

Recommandations

Avant de passer au programme à suivre au cours de la semaine du 1er au 5 octobre, les responsables du projet "La trotte du Richelieu" dressent une série de recommandations susceptibles d'aider les coureurs lors des prochaines semaines d'entraînement.

Dans un premier temps, il est recommandé de ne pas jogger au cours des deux heures et demie suivant un repas principal. Il est préférable de s'entraîner avant de manger. Il est bon de prendre l'habitude de boire 1/2 à 3/4 pinte d'eau après chaque séance, ceci facilite la récupération et la réhydratation.

Le maintien des pulsations cardiaques dans une zone relative à l'aisance est très importante. Il est fortement recommandé de prendre régulièrement ses pulsations cardiaques lors des premiers entraînements pour bien voir si le travail s'effectue efficacement. Les pulsations maximum devraient être entre 120 et 140 pulsations par minute, soit 35 pulsations aux 15 secondes. Il serait bon de prendre les pulsations après cinq minutes d'effort, à onze minutes et immédiatement après l'entraînement.

Pour calculer les pulsations cardiaques, placez trois doigts (index, majeur, annulaire) sur le poignet tout à fait à la base du pouce. Comptez les pulsations pendant quinze secondes et multipliez par quatre.

Enfin, il serait sage de courir avec des souliers confortables et appropriés. Une bonne semelle pouvant absorber les chocs est recommandée. Le soulier est la pièce d'équipement où l'on doit attacher le plus d'importance et le plus d'attention.

Les organisateurs de "La trotte du Richelieu" s'attendent à ce que plus de trois cents coureurs se présentent à la polyvalente Armand-Racicot le 26 octobre prochain. (Photo Archives)

Du 1er au 5 octobre

Première semaine d'entraînement

par Gilles LÉVESQUE

La première semaine d'entraînement s'échelonne du 1er au 5 octobre. De la façon dont le programme a été conçu, le coureur devra, par exemple, s'entraîner en fonction de la première des trois tranches de la première semaine d'entraînement le mercredi, se reposer le jeudi, reprendre l'entraînement le vendredi en suivant la deuxième tranche du programme, se reposer le samedi, reprendre l'entraînement le dimanche en suivant la dernière et troisième tranches de la première semaine d'entraînement.

Groupe "A"

Le groupe "A" devra suivre le programme suivant: 1ère tranche (alterner deux minutes de course lente avec une minute de marche. Répéter huit fois), 2e tranche (alterner deux minutes de course lente avec une minute de marche. Répéter dix fois), 3e tranche (alterner deux minutes de course lente avec une minute de marche. Répéter douze fois).

Groupe "B"

Le groupe "B" devra suivre le programme suivant: 1ère tranche (alterner cinq minutes de course et une minute de marche. Répéter six fois), 2e tranche (alterner cinq minutes de course et une minute de marche. Répéter sept fois), 3e tranche (alterner cinq minutes de course et une minute de marche. Répéter huit fois).

Important

Il est à noter que le programme s'adapte à tous les niveaux. Si le participant trouve la progression trop difficile pour lui, il n'a qu'à diminuer le nombre de répétition des efforts.

À titre d'exemple: pour le premier entraînement, on pourrait ne répéter que six fois si le nombre de pulsations par minute du coureur s'élève trop haut.

Programme d'entraînement

	Groupe A	Groupe B
1ère	Alterner 2 minutes de course lente avec 1 minute de marche. Répéter 8 fois.	Alterner 5 minutes de course et 1 minute de marche. Répéter 6 fois.
2e	Alterner 2 minutes de course lente avec 1 minute de marche Répéter 10 fois.	Alterner 5 minutes de course et 1 minute de marche. Répéter 7 fois.
3e	Alterner 2 minutes de course lente avec 1 minute de marche. Répéter 12 fois.	Alterner 5 minutes de course et 1 minute de marche. Répéter 8 fois.

HOMELITE®

Le Maître de la Forêt

Les Homelite, des scies à chaîne qui mordent dans le bois. Elles sont très sécuritaires puisqu'avec leur Safe-T-Tip, disponible en option, il n'y a aucun risque de recul soudain. Soyez des nôtres à la Soirée du Hockey.

Cette offre se termine le 31 octobre

●Textron Canada Limitée usager inscrit

ÉCONOMISEZ $20.00

XL-1A0 Lame de 16"

$214.95 Rég. $234.95

SXL-MINI Lame de 16"

$244.95 Rég. $264.95

Quincaillerie Londero Sport

949, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean, tél.: 347-5257

(près Grand Bernier)

À Iberville

Le tournoi de golf frisbee attire 168 participants

• Moins d'adeptes en '80

par Gilles BÉRUBÉ

Cent soixante-huit joueurs ont complété le parcours de trente-six trous lors du tournoi de golf frisbee qui s'est terminé en fin de semaine dernière à Iberville. En tout, deux cent dix personnes s'étaient inscrites à l'événement annuel qui aurait dû se dérouler deux semaines plus tôt.

Le principal promoteur de ce sport dans la région, le Dr Myrto Messier, s'est dit satisfait de cette participation compte tenu de la mauvaise température qui a sévi au cours des dernières semaines. L'an dernier, la classique de golf frisbee avait attiré cent soixante-dix-huit participants.

Deux mille deux cents adeptes ont parcouru le terrain en 1980.

Gagnants

Parmi les cinq gagnants de cette année, trois répétaient leur exploit de l'an dernier. Philippe Messier dans la catégorie ouverte a réussi un parcours de 111. Chez les séniors hommes, Sylvain Choquette a complété les trente-six étapes en 113 lancers alors que dans la catégorie junior femmes, Marie-Christine Messier a terminé avec un résultat de 123.

Pendant ce temps, Sylvain Choquette a réalisé un 120 dans la catégorie junior garçons alors que Gaby Boulais enlevait les honneurs chez les séniors femmes avec un parcours de 154. Notons qu'une quinzaine de joueurs ont réalisé un parcours sous la normale qui est de 144.

Dimanche après-midi, quelque deux cents personnes ont fêté l'événement à l'intérieur de l'édifice du club Aramis d'Iberville, lequel est situé à proximité du terrain de golf.

Saison

Le tournoi mettait ainsi fin à la saison de golf frisbee qui se termine habituellement à la mi-septembre. Au cours de la saison, deux mille deux cents adeptes de ce sport ont parcouru le terrain de golf de la rue Bellerive, soit environ huit cents de moins qu'en 1979. Le Dr Messier attribue cette baisse de clientèle à la pluie qui est maintes fois tombée durant les fins de semaines de l'été dernier.

Le club compte soixante-quinze abonnés réguliers qui se rendent sur le terrain presqu'à tous les jours durant la saison. L'âge des joueurs se situe entre 14 et 30 ans, mais on y voit aussi plusieurs quinquagénaires. Le Dr Messier commente qu'avant d'apprécier le sport, il faut parfois y retourner trois ou quatre fois avant de bien manipuler le frisbee. Enfin, mentionnons que le terrain ouvrira ses portes à la mi-juin en 1981.

Conditionnement physique

Les cours débutent mardi soir prochain

Le service des Loisirs de Saint-Luc offrira cette année encore des cours de conditionnement physique.

Ils débuteront le mardi 7 octobre prochain pour prendre fin le 11 décembre. Ils auront lieu à l'école Providence les mardis et jeudis, de 19 h. 30 à 21 h. 30.

Les cours s'adressent aux gens de 18 ans et plus et ils pourront s'y inscrire jusqu'au vendredi 3 octobre prochain.

Les responsables de ce cours sont Mmes Monique Pinsonneault et Rita Gauvin; le professeur attitré est Mme Manon Lavoie.

Les personnes intéressées à participer à ce cours du Service des Loisirs, à l'Hôtel de Ville de Saint-Luc, devront s'inscrire durant les heures régulières de travail.

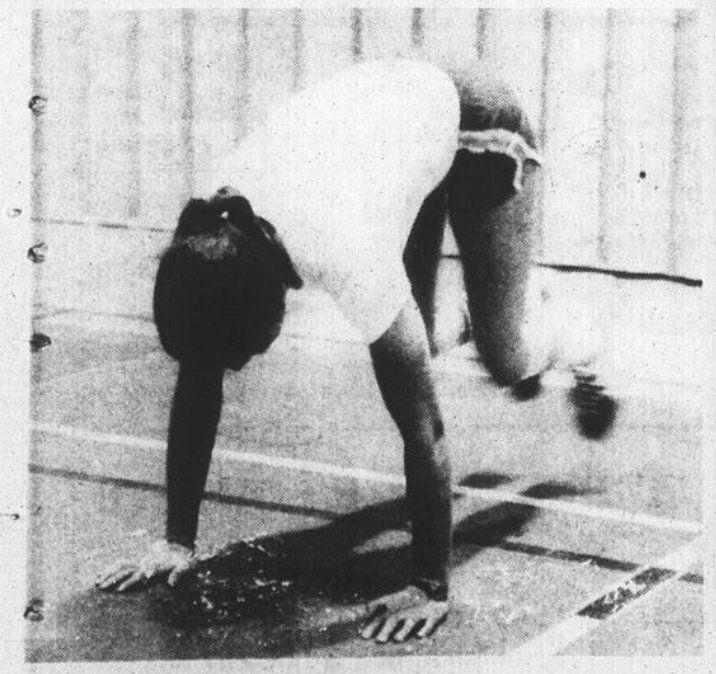

Il est possible de s'inscrire aux cours de conditionnement physique jusqu'à vendredi prochain. (Photo Archives)

BIENTÔT RACQUETBALL · BIENTÔT RACQUETBALL · BIENTÔT RACQUETBALL

GRATUITE
une journée de tennis
AVEC INSTRUCTEUR
LE SAMEDI 4 OCTOBRE
DE MIDI À 17 H.
pour les
NON MEMBRES

HÂTEZ-VOUS!
RÉSERVEZ-TÔT!

Robert Cloutier - Antonio Medeiros - Sylvie Tétrault - Jacques Bourbonnais

S.V.P. Veuillez confirmer votre participation avec l'équipe de pros à:
347-0030

TENNiS carrefour SAINT-JEAN
685 rue Saint-Jacques, 347-0030

Pour nos membres:
SIMPLE FÉMININ
OUVERT
(A-B-C)
4, 5 et 6 OCTOBRE
SIMPLE MASCULIN
CLASSE "B"
11, 12 et 13 OCTOBRE

BIENTÔT RACQUETBALL · BIENTÔT RACQUETBALL · BIENTÔT RACQUETBALL

calendrier sportif

Octobre

1er au 5 octobre

Première semaine d'entraînement en vue de la deuxième édition de la course "La trotte du Richelieu" qui se déroulera à la polyvalente Armand-Racicot le 26 octobre prochain. De plus amples informations apparaissent dans la section sportive de cette semaine.

2 octobre

Deux équipes de la région de Saint-Basile se rencontrent au Palladium d'Iberville dans le cadre d'une joute hors-concours de ringuette. La rencontre débute à 19 heures.

3 octobre

Date limite pour s'inscrire aux cours de judo et de conditionnement physique offerts par le Service des loisirs de la municipalité de Saint-Luc.

3 octobre

Début du stage d'entraîneur en athlétisme offert à la polyvalente Marcel-Landry à Iberville. La première des trois journées du stage débute à 19 heures.

3 octobre

Dans le cadre des joutes régulières de la Ligue de hockey Richelieu, les Aigles de Saint-Jean reçoivent la visite des Lions de Saint-Lambert au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu. La rencontre débute à 20 h. 30.

4 octobre

Dans le cadre des joutes régulières de la Ligue de football collégiale "AAA", les Remparts du Collège militaire de Saint-Jean se rendent à l'extérieur afin de rencontrer l'équipe de Vanier.

4 octobre

Début de la saison régulière des trois équipes de hockey inter-cités d'Iberville. Les Chevaliers reçoivent la visite des formations de Boucherville au Palladium, à compter de 18 heures.

4 octobre

Début de la saison régulière des trois équipes de hockey inter-cités de Saint-Jean, classe "AA", au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu. Les équipes de Brossard sont les visiteurs, et la première rencontre de la journée commence à 12 h. 15.

5 octobre

Les Géants de Saint-Jean disputent une autre joute régulière aujourd'hui, dimanche, en recevant la visite des Patriotes de Saint-Laurent au Parc-École Saint-Gérard. la rencontre débute à 13 heures.

7 octobre

Le Club de motoneigistes XM Richelieu organise une parade de mode au Club de golf de Saint-Jean. Le défilé commence vers 20 heures.

11 octobre

Début du camp d'entraînement de toutes les formations évoluant au sein de la Ligue de hockey mineur d'Iberville. Plus de quatre cents jeunes y sont attendus.

12 octobre

Première joute hors-concours des Limoneux d'Iberville à domicile. Ils reçoivent pour l'occasion les porte-couleurs de Granby. La rencontre débute à 20 heures.

12 octobre

Début de la saison régulière des trois équipes de hockey inter-cités de Saint-Jean, classe "CC", au Colisée Saint-Jean-sur-Richelieu. La première rencontre de la journée débute à 15 h. 30.

22 octobre

Assemblée générale de la Ligue de baseball mineur de Saint-Jean. L'heure et l'endroit de l'assemblée restent à déterminer.

JOHN DEERE

Grande vente

pré-saison

Économisez vraiment

Chez nous, inutile d'acheter une deuxième machine ou de l'équipement superflu pour profiter des rabais de notre vente pré-saison.

Rabais de $100 à $359

Le rabais s'applique directement sur le prix régulier de la machine dont vous avez besoin.

Exemples:

modèle	prix rég.	rabais	prix pré-saison
Liquifire '81	4,099.00	359.00	3,740.00
Liquifire '80	3,699.00	283.00	3,416.00
Trailfire 440 '81	2,999.00	252.00	2,747.00
Trailfire '79 - '80	2,499.00	214.00	2,285.00
Spitfire '81	1,974.00	160.00	1,814.00
Spitfire '80	1,799.00	100.00	1,699.00

Profitez de notre plan de financement vous permettant un ajournement spécial des frais de crédit

1) versement initial: 25% du prix total à la livraison
2) ajournement des frais de crédit jusqu'au 1er décembre 1980
3) payable en 24 mensualités égales débutant le 1er janvier 1981
4) assurance dégâts matériels fournie sur chaque motoneige neuve, sans frais additionnels pendant la période d'ajournement de frais de crédit

L'offre concerne les machines en magasin et se termine le 31 octobre 1980.

Les spécialistes de la piscine, de la pelouse et du jardin

PISCINES Jacques Cartier inc

Clovis Dugny prés

22 rue Jacques-Cartier sud Saint-Jean 347-9833

TROUSSE D'HIVER POUR PISCINES

à partir de $7.99 ou 2 pour $14.99

TOILE D'HIVER

disponible maintenant!
Évitez la corvée d'avoir à enlever les feuilles mortes dans la piscine

Piscines creusées

SPÉCIAL 16' X 32'
7 1/2' de profond - toile 30 gauge
fond de béton
(installation et taxe incluses)

$4 999

Piscines Hors terre

PLAN MISE DE CÔTÉ

Un léger dépôt vous la réserve pour le printemps prochain, sans aucun intérêt.

Rabais de 10%

sur tous nos ensembles de patios, tables, parasols et chaises, ainsi qu'ensembles de B.B.Q.

Membre ACPQ

DÉPOSITAIRE VOGUE Hercules

Jacuzzi

Mermaid

Journal Loyal

Plan de financement sur place

Pièces pour filtre Jacuzzi

master charge

CHARGEX

Semaine de la prévention

"Des résultats inquiétants, mais révélateurs"

- Norbert Gagnon

par Sylvain BLANCHARD

Organisées par Kino-Québec dans le cadre de la semaine de la prévention au Québec, les trois séances d'information données par M. Norbert Gagnon et Mlle Lucie Legault, jeudi, vendredi et samedi derniers, au Carrefour Richelieu, ont permis à tout près de 200 personnes, majoritairement âgées entre 35 et 55 ans, d'évaluer l'état de leur condition physique.

Selon les informations obtenues auprès de M. Gagnon, professeur d'éducation physique à l'emploi de Kino-Québec, 70% d'entre elles ont une forme physique jugée "indésirable".

"Ce pourcentage élevé ne me surprend nullement vous savez. Depuis une couple d'années, je me promène un peu partout dans les environs de Saint-Jean et la situation est à peu de chose près identique", constate-t-il.

"Un individu dont la condition physique est étiquetée indésirable selon notre mode de classification est, plus souvent qu'autrement, un type qui traîne un surplus de poids et qui passe la presque totalité de ses journées assis dans un bureau. S'il ne fume pas beaucoup, celui-ci a très certainement de mauvaises habitudes alimentaires", d'ajouter notre interlocuteur.

Rien d'alarmant

Tout en affirmant que ce phénomème n'est pas encore alarmant à ses yeux, M. Gagnon a souligné que pour la grande majorité des 200 personnes qui se sont arrêtées à mon kiosque la semaine dernière, il suffirait simplement qu'elles commencent à prendre quelques bonnes marches pour que leur état physique s'améliore.

"Néanmoins, il y a encore énormément de travail à faire avant que nous parvenions à convaincre ceux et celles qui ont une condition physique "indésirable" qu'ils (et qu'elles) devraient s'adonner à une activité physique de temps en temps. Pour la plupart, de poursuivre l'éducateur physique, ils n'ont jamais fait d'éducation physique de toute leur vie".

Informer et sensibiliser

Le kiosque de Kino-Québec installé dans l'allée centrale du Carrefour Richelieu avait pour objectif d'informer la population sur l'état de leur forme physique et sur les moyens à prendre pour tenter de l'améliorer.

"Notre rôle, de préciser M. Gagnon, consistait à sensibiliser les citoyens de façon à ce qu'ils puissent prendre conscience de l'importance de leur santé physique et des bienfaits qu'apportent la pratique d'une activité de plein-air".

Balance détraquée

Quoi que la majorité des johannais qui ont subi les différents tests d'évaluation physique ont admis volontiers qu'ils fumaient beaucoup, qu'ils avalaient peut-être un peu trop d'alcool et qu'en fin de compte ils négligeaient leur santé, il y en a quelques-uns qui n'ont pas tellement apprécié de se faire dire en pleine face qu'ils se situaient dans la catégorie dite indésirable.

"Parmi eux, raconte Lucie Legault, certains ont essayé de me convaincre que la balance était détraquée, alors que d'autres m'ont expliqué qu'ils venaient tout juste de souper et que cela avait fort probablement faussé les résultats. Bref, toutes les excuses étaient bonnes pour justifier le surplus de graisse et le manque de souffle".

Des quelque deux cents personnes qui ont pris part à la semaine de prévention organisée par Kino-Québec, environ 140 avaient une forme physique jugée indésirable.

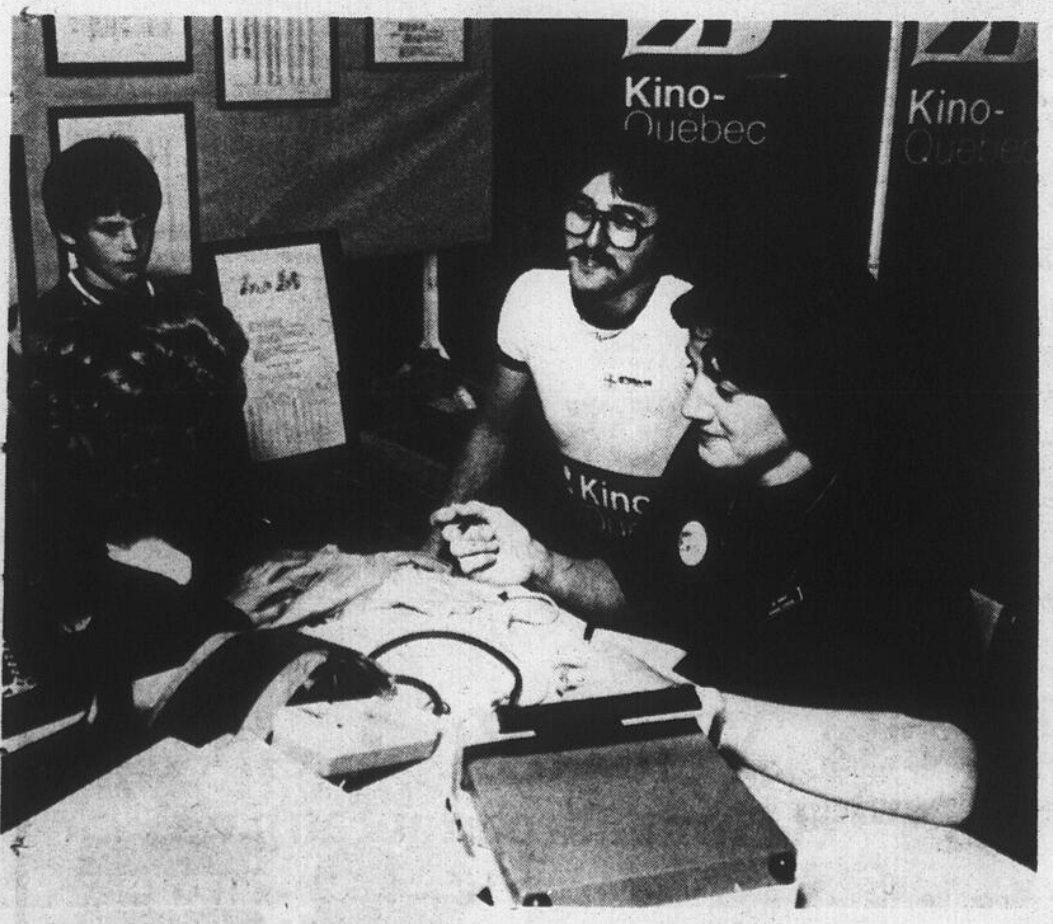

Les séances d'information étaient sous la responsabilité de M. Norbert Gagnon et Mlle Lucie Legault.

BONI
$250.00

À l'achat d'une nouvelle Cat avant le 1 novembre 1980

GRATUIT... Choisissez ce que vous voulez parmi les pièces, accessoires et vêtements Arctic Cat jusqu'à concurrence de $250.00 à l'achat de votre nouvelle Cat*

Contentez-vous, réservez la vôtre dès maintenant chez votre marchand participant et faites une bonne affaire; vous le méritez bien.

* Modèles 1980 & 1981 sauf Lynx & Kitty Cat

Arctic Cat

ne vous contentez pas de moins

Germain Boucher Sport
980 boul. Iberville
Iberville
(514) 347-3457

Voici les voitures K de Chrysler

Les voitures à traction avant six places qui consomment le moins!

DODGE ARIES K 1981

PLYMOUTH RELIANT K 1981

Traction avant: consommation économique, essence ordinaire moins chère

Les nouvelles voitures K utilisent de l'essence ordinaire. C'est une économie de 8¢ par gallon. Et vous achetez de l'essence moins souvent, car les Reliant K et Aries K consomment moins que toute autre voiture à traction avant six places en Amérique du Nord. Calculez, ceci pourrait représenter pour vous des centaines de dollars économisés chaque année. (La cote de consommation combinée du modèle familial est de 7,8 L aux 100 km ou 36 MAG.)

Traction avant: six places

Le moteur et la boîte-pont des voitures K sont montés transversalement au-dessus des roues avant, ce qui donne amplement d'espace pour loger confortablement six passagers. L'arbre de transmission qui enlève de l'espace aux passagers est éliminé. Seule Chrysler vous offre des voitures à traction avant six places.

Traction avant: entretien facile

Les Reliant K et Aries K ont été conçues spécialement pour un entretien facile et peu coûteux. Grâce au tout nouveau moteur transversal 4 cylindres de 2,2 litres, toutes les pièces qui peuvent avoir besoin de réparation sont placées à l'avant, donc d'accès facile.

Traction avant: puissance directe

Dans le cas d'une voiture conventionnelle, la puissance du moteur est transmise aux roues arrière par un long arbre de transmission. Dans les remarquables voitures K de Chrysler, le moteur et la boîte-pont montés transversalement communiquent la puissance directement aux roues motrices avant sans rique de perte de puissance. Il s'agit du système puissance directe de Chrysler; c'est la façon la plus efficace de transmettre la puissance aux roues d'une voiture.

Traction avant: meilleures traction et maniabilité

Le poids de leur moteur étant sur les roues avant et leur centre de gravité placé aussi à l'avant, les Reliant K et Aries K, contrairement aux autres voitures, sont moins portées à patiner sur le pavé mouillé ou dans la neige. Les voitures K sont tirées dans les courbes plutôt que poussées par leurs roues arrière. Elles peuvent négocier les virages avec précision et être stationnées très facilement grâce à leur étroit rayon de braquage, tout en offrant la stabilité des voitures beaucoup plus lourdes. De plus, toutes les voitures K sont dotées de pneus radiaux toute saison en équipement standard.

Traction avant: moteur perfectionné

Le nouveau moteur transversal 4 cylindres de Chrysler est des plus perfectionnés. Il comporte un petit ordinateur de bord qui perçoit avec une précision étonnante les variations de température extérieure, d'effort fourni par le moteur, de degré d'ouverture du volet de départ, de température du liquide refroidissant et de vitesse. Le moteur transversal 4 cylindres répond automatiquement de façon à donner une efficacité de combustion maximale.

Traction avant: fabrication éprouvée

De nos jours, il y a près d'un million de voitures Chrysler à traction avant sur la route. Si l'on calcule une moyenne de 15 000 milles parcourus chaque année pour chaque voiture, on obtient un minimum de 10,5 milliards de milles parcourus par des propriétaires de tractions avant. Chrysler subit l'épreuve avec succès.

Traction avant: qualité garantie

Les voitures K sont assemblées dans les usines de montage les plus modernes en Amérique du Nord. Chaque voiture fait l'objet de plus de 2 000 inspections avant de quitter la chaine de montage. Cinquante-quatre opérations du moteur sont vérifiées par ordinateur et si le résultat n'est pas excellent dans les cinquante-quatre cas, le moteur n'entre pas dans la fabrication d'une voiture K. Et pour prouver notre confiance en la qualité des voitures K, la Reliant K et l'Aries K comportent une **garantie de remboursement de 30 jours ou 1600 kilomètres** chez les concessionnaires participants.

Taux de consommation selon de Guide sur la consommation de carburant publié par Transports Canada. Économie de 8¢ par gallon d'essence établie d'après un sondage national effectué par Énergie, Mines et Ressources Canada.

Dodge Aries K

Plymouth Reliant K

Les seules familiales à traction avant 6 passagers en Amérique du Nord.

Chrysler bat General Motors et Ford en économie d'essence en 81.

Dodge CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

Plymouth CHRYSLER Camions Dodge VENTE SERVICE

Chez les concessionnaires Dodge et Plymouth partout au pays!

Tennis Carrefour

Martin défait Darwish en deux sets

• Simple masculin

Lors du tournoi en simple masculin "ouvert" au centre de tennis intérieur "Le Carrefour", il semble que la jeunesse aura triomphé de l'expérience.

En effet le jeune Luc Martin, âgé seulement de 18 ans, a défait Jean Darwish par des pointages identiques de 6-2 et 6-2.

Soulignons toutefois que la tête de série, Richard Lepage, a dû s'incliner devant Jean Darwish par des pointages très serrés de 7-5 et 7-6.

Le match

Selon l'arbitre de la rencontre et aussi professionnel au centre de tennis, M. Jacques Bourbonnais, le jeune Martin aura su, tout au long de la rencontre, imposer son rythme à son adversaire.

Notamment lors de ses services, il appert que Martin a passé un fort pourcentage de ses premières balles de service avec beaucoup de puissance, prenant ainsi l'initiative lors de son service.

En plus, le "chalenger" a profité d'une faible deuxième balle de service de la part de Darwish. Lors des deux sets Martin a pris immédiatement les commandes de la rencontre en obligeant son adversaire à remonter des pointages de 3-0, 3-0.

Soulignons que pour accéder à la finale, Luc Martin a dû éliminer Serge Goyette mais en trois sets.

Une première

Jacques Bourbonnais soulignait un fait plutôt inusité dans les annales du tennis johannais, tout au moins. Mlle Sylvie Tétreault a pu, moyennant une consultation préalable, prendre part au tournoi avec ces messieurs.

Et ceux et celles qui auraient pu croire que le sexe dit "faible" n'aurait pas fait bonne figure se seraient trompé puisque Sylvie Tétreault ne s'est inclinée qu'en ronde quart-de-finale contre le champion du tournoi Luc Martin.

Prix

Mentionnons, en terminant, que chaque tournoi n'est pas doté de prix spéciaux mais une fois la saison terminée les premiers de chaque division soit "A", "B" et "C" peuvent se mériter l'utilisation d'une automobile Mustang '80 pendant une période d'un an, toutes dépenses comprises, sauf l'essence.

Le choix du récipiendaire du prix se fait par tirage au sort.

Élite

Quant aux douze joueurs d'élite de classe "A" et les douze autres de classe "B", les compétitions devraient débuter le 12 octobre prochain. Pour l'instant les 24 joueurs pratiquent toujours deux fois par semaine en vue des compétitions.

Luc Martin.
(Photo Jacques Paul)

Natation, S.L.P.

Nombre record d'inscriptions

Un nombre record de personnes se sont inscrites au cours de natation offerts par la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. Pendant les quatre journées d'inscriptions, pas moins de 323 personnes se sont enregistrées aux différents cours donnés par la ville.

Les cours d'une durée de 12 semaines sont échelonnés du samedi 27 septembre au dimanche 14 décembre. Pour la session d'automne la structure d'enseignement va du cours aux bébés jusqu'à médaille et croix de bronze en passant par le plongeon.

Cégep

Tous les cours se donnent à la piscine du CÉGEP, le samedi de 8 h. 30 à 14 heures et de 15 heures à 17 heures, ainsi que le dimanche de 12 heures à 18 heures.

Par ailleurs près de 130 personnes se sont inscrites au conditionnement physique, pour une bonne session au niveau sportif.

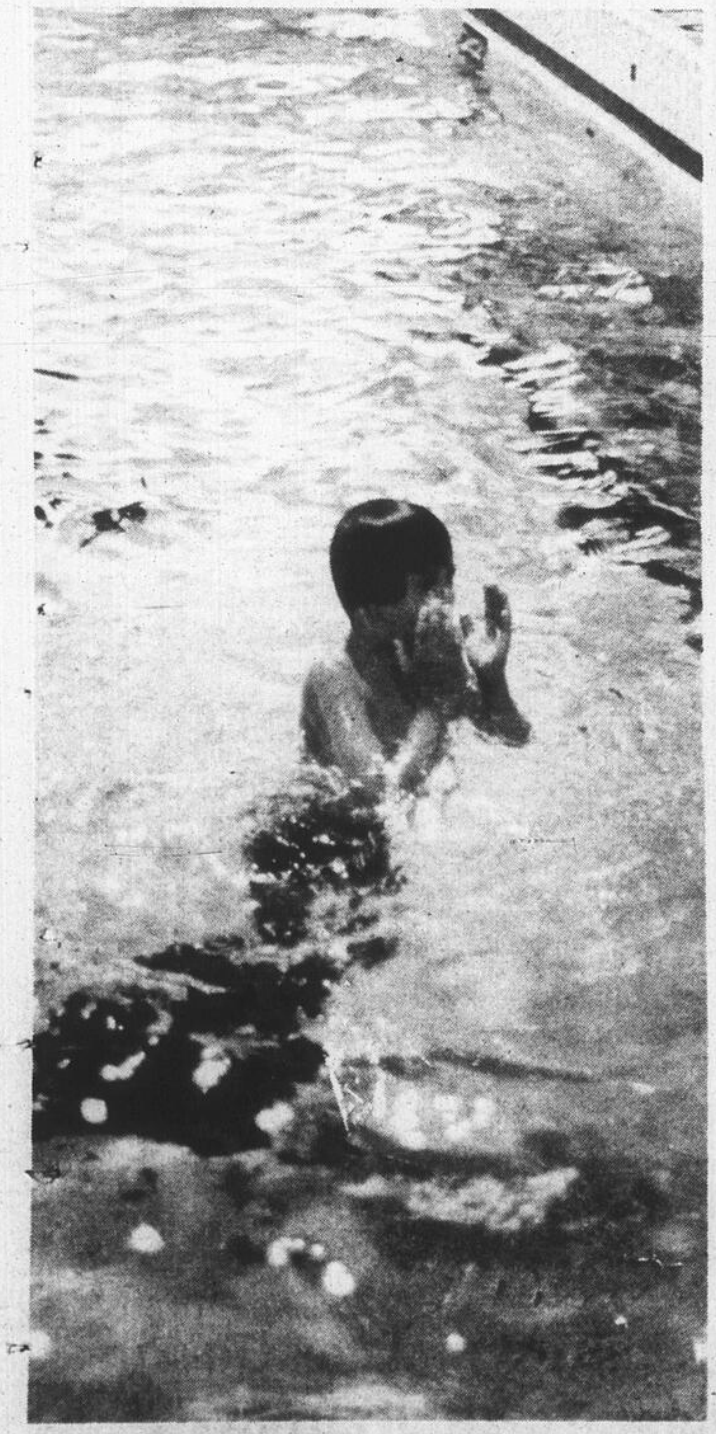

Pas moins de 323 prsonnes se sont inscrites aux cours de natation et de plongeon offerts par le Service des loisirs et parcs de la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu. (Photo Archives)

TERCEL
DE TOYOTA

$5,178
(TRANSPORT ET PRÉPARATION EN SUS)

CARACTÉRISTIQUES:
• PNEUS RADIAUX STANDARD
• moteur de 1,5 litre à arbre à cames en tête
• boîte manuelle à 4 vitesses
• traction avant
• suspension indépendante aux 4 roues
• pare-chocs noirs en uréthane
• moulure latérale de la carrosserie
• sièges baquets entièrement inclinables à l'avant
• moquette
• bouchon du réservoir d'essence verrouillable
• ventilation assistée à courant continue
• dégivreur électrique de la lunette arrière
• désembueurs de glaces latérales
• système de chauffage à air mixte forcé
• direction à pignon et crémaillère
• tablette au tableau de bord
• allume-cigarettes
• déverrouillage du capot de l'intérieur
• interrupteurs fixés à la colonne de direction
• conduits de chauffage à la banquette arrière
• couvre-distributeur et couvre-bobine d'allumage
• chaufferette, batterie et démarreur surpuissants
• barres antiroulis à l'arrière
• éclairage commandé par l'ouverture des portières
• freins assistés, à disque à l'avant, à tambour à l'arrière
• pneus 155/13, plis en biais
• roues d'acier stylisé

Déry automobile ltée
114 rue Richelieu, Saint-Jean
(coin Saint-Georges)
347-7551

Denault & Lorrain Ltée

361 rue Saint-Jacques, Saint-Jean 348-4984

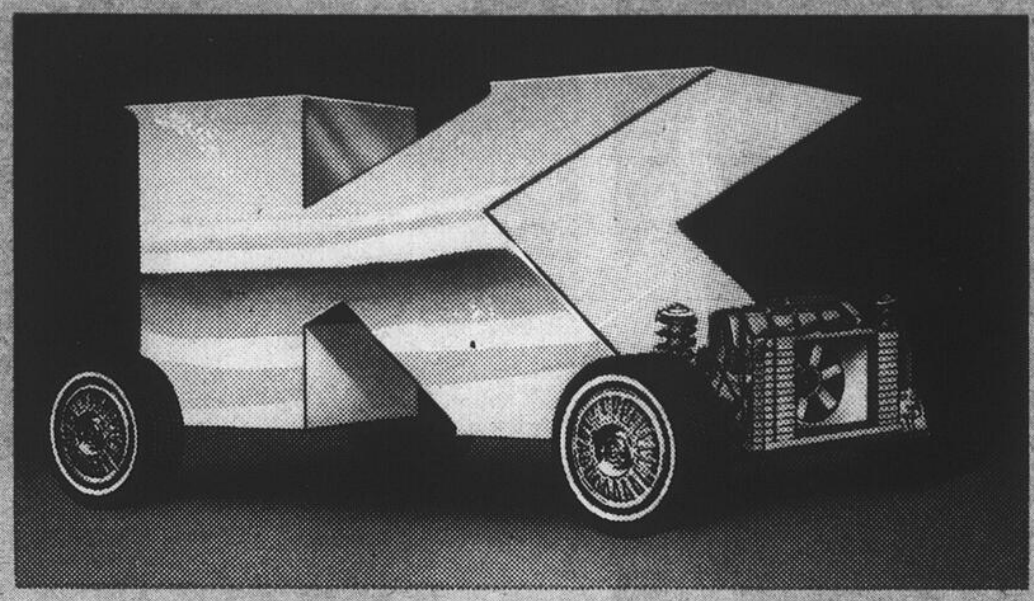

Les voitures K lancent un defi aux voitures importees

Économie d'essence

Conduite combinée
EN VILLE - EN CAMPAGNE

38 M.A.G.

Essence ordinaire

Plymouth Reliant 1981

Satisfaction garantie
GARANTIE DE 30 JOURS/1600 km OU ARGENT REMIS

Plymouth
CHRYSLER
Canada Dodge
VENTE SERVICE

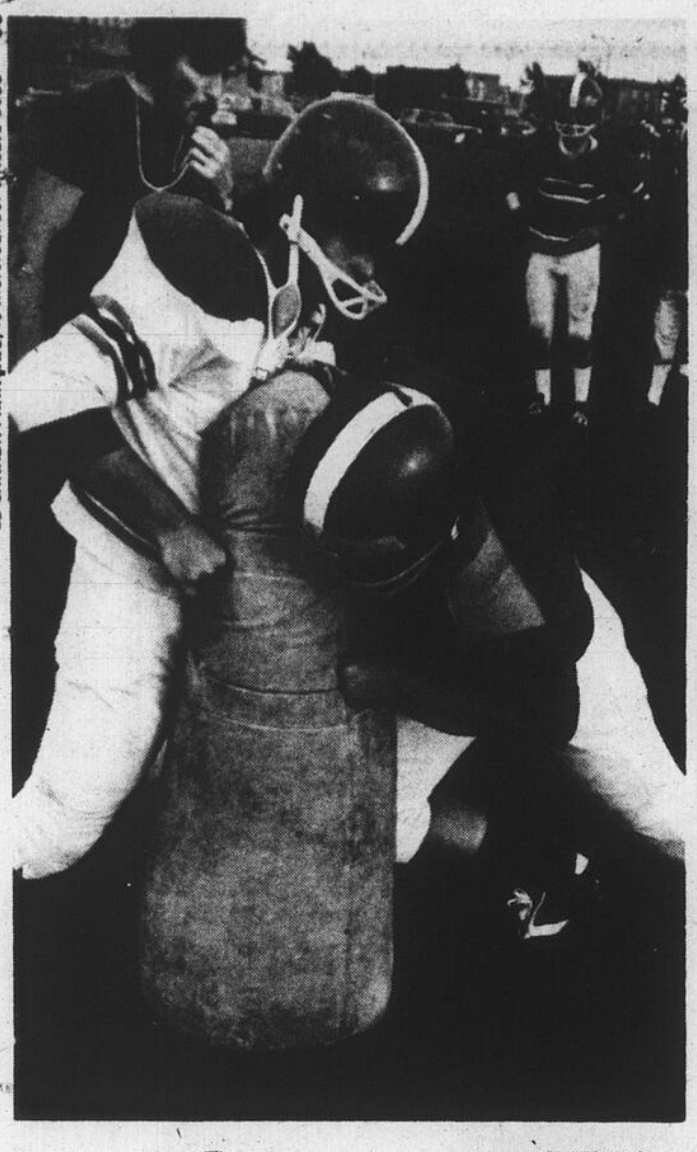

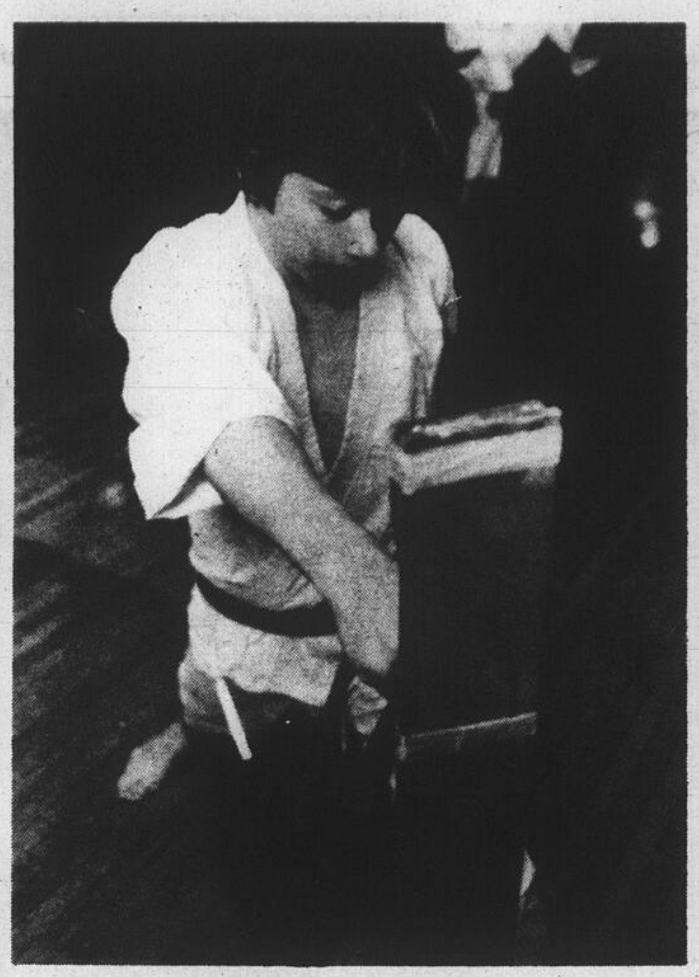

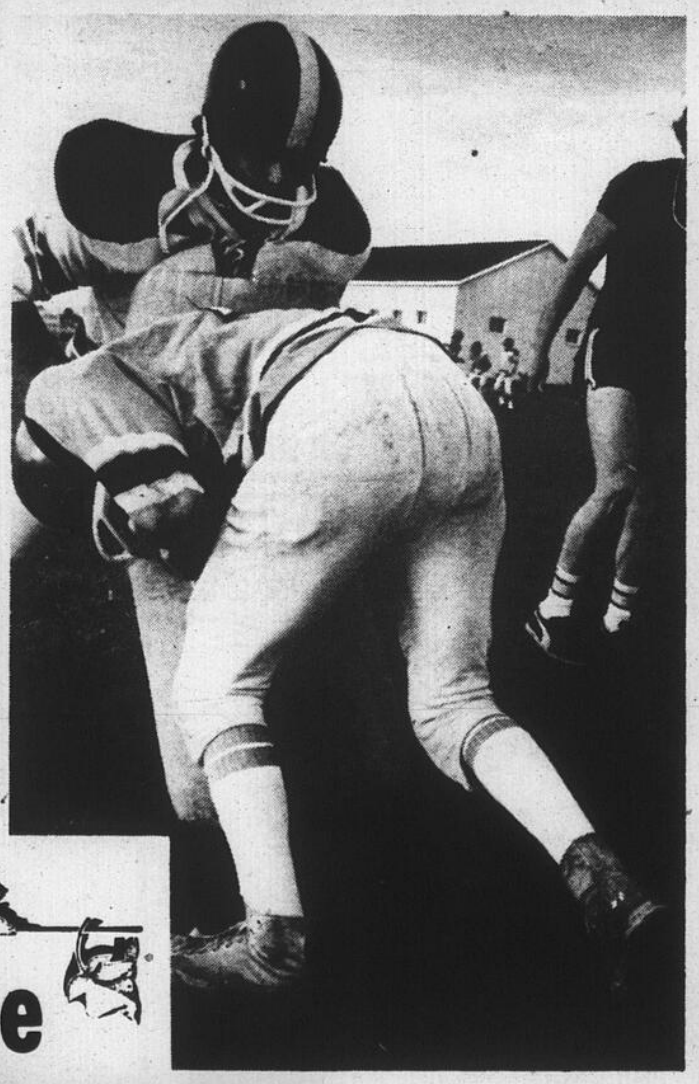

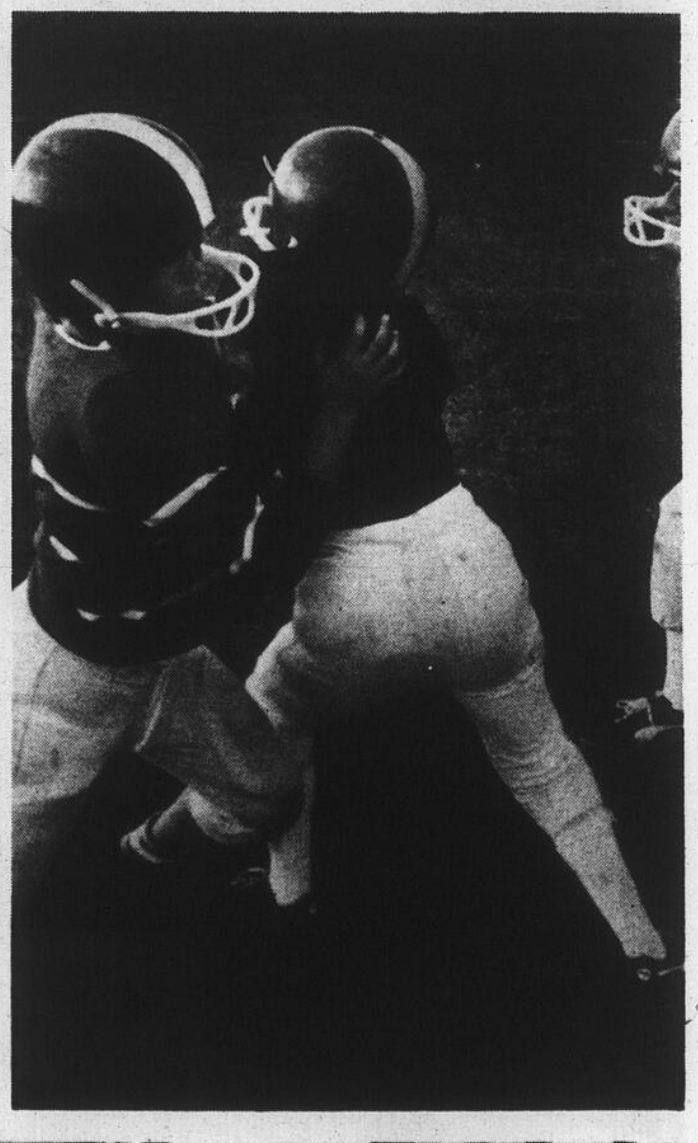

Sports d'automne

Photos Jacques Paul

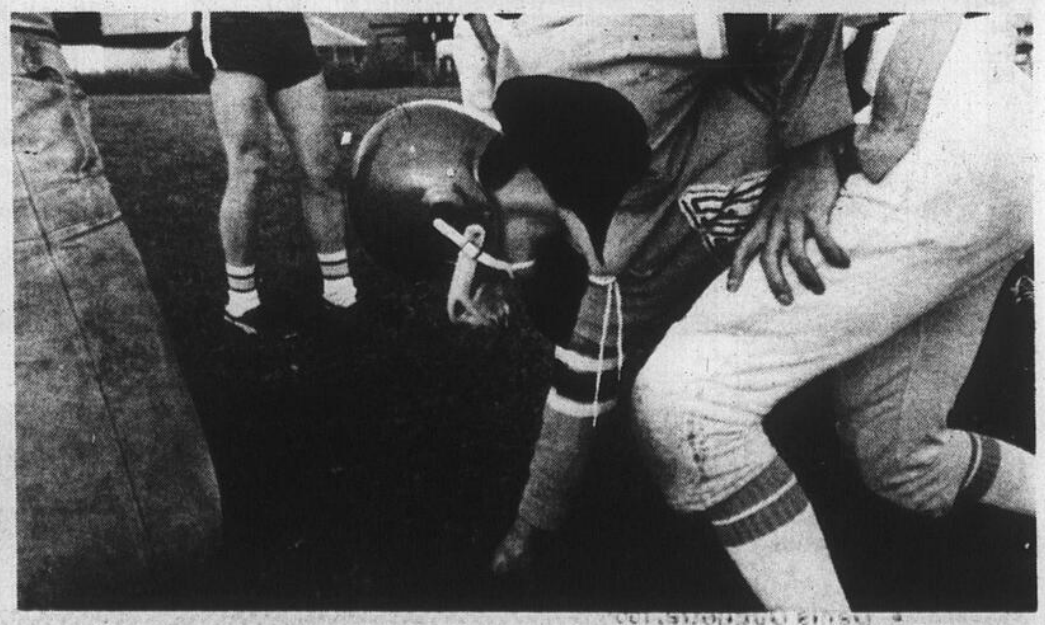

MERCURY
Ford
LINCOLN

La direction et le personnel, vous invitent à la présentation des modèles 1981

LE VENDREDI 3 OCTOBRE 1980

• Café et rafraîchissements seront servis aux invités

1981 LYNX LS-3

"Hatchback"
à traction avant
L'ÉCONOMIQUE
52 milles au gallon
par transport Canada

1981 COUGAR

Sedan LS- 4 portes
Modèle 2 portes
ou modèle 4 portes

GARAGE
— DESLAURIERS —
INC.

• **Gilles Deslauriers,** gérant des ventes
• **Denis Duquette,** rep.

280, 2e AVENUE, IBERVILLE, 347-2351 - 658-8451

Motoneige

Deux clubs sont à la recherche d'une reine

● Renards et Baie Missisquoi

par Gilles BÉRUBÉ

Deux clubs de motoneigistes de la région se cherchent une reine. Les Renards de L'Acadie-Napierville et le Club autoneige Baie Missisquoi lance l'invitation aux jeunes filles qui seraient intéressées à un concours qui pourrait atteindre un niveau provincial.

Comme l'indique le communiqué du Club autoneige pour devenir duchesse, il faut, bien sûr, aimer la motoneige, en parler et vendre des billets. De leur côté, les Renards font aussi miroiter la possibilité de devenir duchesse de la zone 6 qui s'étend jusqu'à Saint-Gabriel, pour peut-être devenir Mademoiselle Motoneige 1981, lors du congrès de la Fédération au mois de mai prochain.

Renards

Pour devenir duchesse du club les Renards, il faut être âgée d'au moins 18 ans, aimer la motoneige et résider dans l'une des trois municipalités comprises dans le territoire du club, soit L'Acadie, Napierville et Saint-Jacques. Un maximum de trois candidates seront acceptées dans chacun des trois secteurs.

La date limite pour s'inscrire est le 20 octobre. Pour ce faire ou encore pour obtenir de plus amples renseignements, il faut contacter Mme Andrée Chaput au numéro 245-3621, M. Raymond Varin au numéro 245-3663 ou encore, Mme Jacqueline Prairie au 346-4032.

Baie Missisquoi

À la Baie Missisquoi, les intéressées doivent entrer en contact avec Mme Nicole Archambault à Henryville, au numéro 299-2255. Le communiqué du club précise que l'organisme ne s'engage pas à accepter toutes les personnes qui poseront leur candidature. Dans ce cas, les délais d'inscription sont courts puisque les noms seront reçus jusqu'au samedi 4 octobre prochain. Il semble bien que l'expérience vaille bien la peine d'être vécue.

En 1980, Mlle Motoneige est Mlle Jocelyne Labrosse, duchesse de la zone 6 et représentante du Centre autoneige de l'Île Bizard.

Club XM Richelieu

Parade de mode

● 7 octobre

par Gilles BÉRUBÉ

Le club de motoneigistes MX Richelieu organise, le mardi 7 octobre prochain, une parade de mode au Club de golf de Saint-Jean. La soirée débutera à 20 heures alors que trois cents personnes sont attendues à cet événement qui se déroulera une deuxième année d'affilée.

En 1980, le club donnera plus d'ampleur à la parade de mode qui portera sur un nombre plus grand de genre de vêtements. La motoneige sera bien sûr à l'honneur. Ce sera d'ailleurs les vêtements que les spectateurs pourront voir en premier. Deux fabricants de motoneiges ont prêté leur concours à la tenue de l'événement.

Après la démonstration des équipements de motoneigistes, les mannequins porteront ensuite des vêtements de sports comme des tenues de ski de randonnée et de ski alpin, mais aussi des vêtements pour le tennis et le jogging. Par ailleurs, une maison de fourrure montrera sa ligne pour la saison qui vient. Enfin, les autres présentations porteront sur la garderobe complète de madame.

Financement

Cette parade de mode constitue une des activités de financement du club XM Richelieu. Le prix d'entrée est de trois dollars par personne et un maximum de trois cents billets seront mis en vente, soit la capacité de la salle du club de golf. On sait déjà qu'il n'y aura pas de billets en vente à l'entrée. Pour se les procurer à l'avance ou obtenir plus de renseignements, il faut communiquer avec Suzanne Bisaillon au numéro 291-5335, Mme Daudelin au numéro 291-3473 ou Mme Brault au numéro 291-5323.

UN VOYAGE DE CHASSE

ENTRE AMIS???

POURQUOI PAS!!!

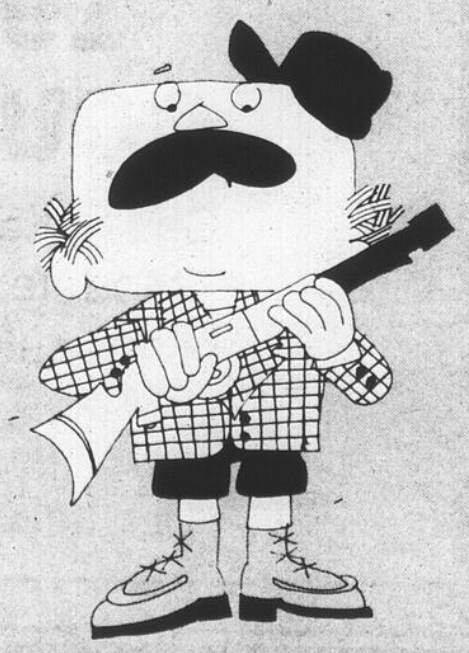

Téléphonez-nous

et louez ce magnifique

MINIBUS accomodant

12 personnes

LASNIER LOCATION – LEASING INC.

Budget®

Location d'autos et camions (âge requis: 25 ans et plus)

505, rue Saint-Jacques 347-3777

Club Hippique de Saint-Jean

La saison '80 se termine sur une note positive

● Bonne performances à Ottawa et Cowansville

par Gilles LÉVESQUE

Le Club Hippique de Saint-Jean clôturait une autre saison d'activités, dimanche dernier, en inscrivant trois de ses élèves à la finale de dressage de l'Est du Canada qui se tenait à Ottawa. Une fois de plus, les Annie Ouimet, Janet Harris et Manon Ouellet ont profité de l'occasion pour se mériter une position enviable.

Pour une, la jeune Annie Ouimet s'est méritée une septième position, en préliminaire. Elle montait pour l'occasion son cheval Cognac.

Pour ce qui est de Janet Harris, elle a dû se contenter d'une dixième position, en élimination, ce qui est tout de même plus que respectable, compte tenu du fait qu'une cinquantaine de cavaliers compétitionnaient à l'intérieur de cette catégorie. Janet montait son cheval Samack.

Enfin, Manon Ouellet, sur son cheval Pénélope, s'est assurée une septième position, en préliminaire. Elle a également pris part à une autre compétition, laquelle était réservée aux cavaliers de classe élémentaire. Elle devait cette fois se contenter d'une position plus élevée.

Cowansville

Une semaine plus tôt, soit le dimanche 21 septembre, trois jeunes cavalières du Club Hippique s'illustraient à leur façon lors d'un concours complet présenté à Cowansville. L'organisatrice de l'événement était nul autre que la comédienne Janine Mignolet, qui, faut-il le rappeler, s'adonne à l'équitation depuis de nombreuses années.

Pour ce qui est des résultats des membres de l'écurie johannaise, notons que Manon Ouellet et Laurie-Ann Gagnon se sont respectivement méritées une première et une deuxième positions dans la classe préliminaire junior. Par ailleurs, Françoise Corriveau a terminé sa journée de travail avec une cinquième position. Elle s'était inscrite en classe pré-entraînement sénior.

Annie Dufresne

Enfin, une autre élève du Club Hippique s'est illustrée sur la scène provinciale au cours du dernier week-end. Il s'agit de la jeune Annie Dufresne qui une fois de plus, a fait la pluie et le beau temps lors d'une compétition "Hunter-Jumper" présentée à Sainte-Foy. Il semble qu'elle ait terminée première ou deuxième dans la majorité des épreuves auxquelles elle s'était inscrite.

Commentaires

Il va de soi que Mme Jean-Louis Lombard, ne tarissait que des éloges à l'endroit de ses élèves lorsqu'elle nous a fait part de la nouvelle. "Vous savez, conclut-elle, nous avons certes connu notre meilleure saison depuis que nous prenons part à des compétitions organisées à l'échelle provinciale. Il est à souhaiter que ce beau travail se poursuivra l'été prochain".

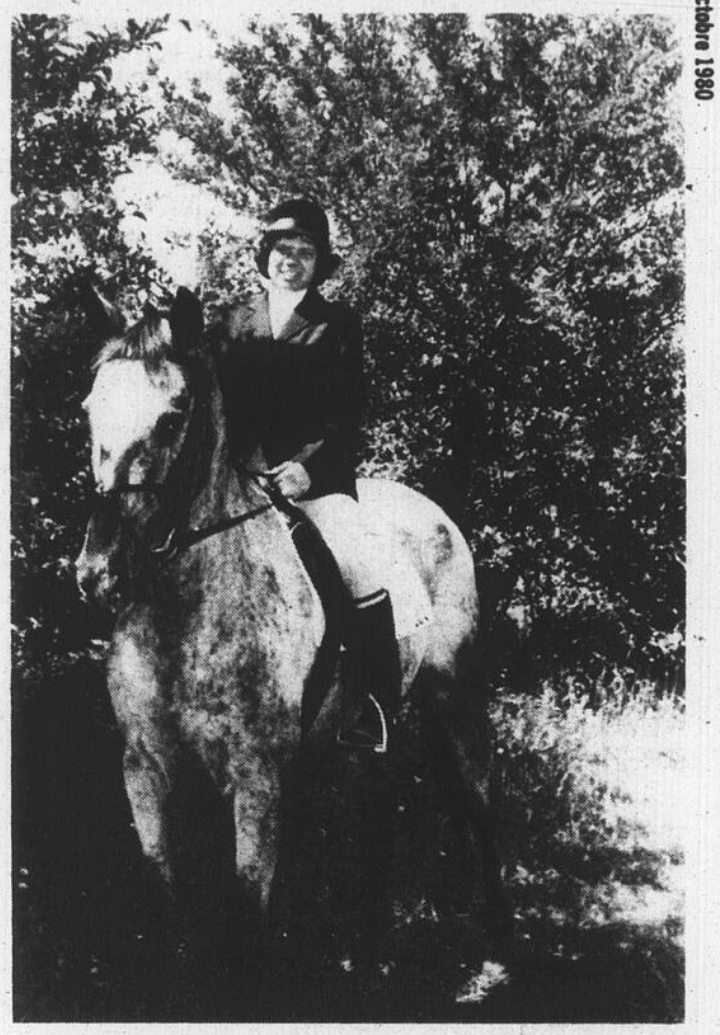

Les cavaliers et cavalières du Club Hippique de Saint-Jean se souviendront longtemps des succès qu'ils ont connu au cours de la saison '80. (Photo Jacques Paul)

Gymnastique

Club Astro: 38 membres

● Inscriptions encore acceptées

Un nombre de 38 jeunes filles se sont déjà jointes au club de gymnastique "Astro" depuis le début de la saison d'activités.

Toutefois, de ce nombre 12 jeunes gymnastes pratiquaient l'an dernier avec ce même club.

Comme le précisait Mlle Micheline Lefebvre, responsable du club Astro, cette année, il est toujours temps de s'inscrire.

Pour ce faire, les jeunes filles âgées entre 6 et 14 ans peuvent se rendre tous les soirs de la semaine, entre 17 et 20 heures, à l'école Bouthillier et signifier leur intention de joindre les rangs du club.

Deux catégories

Soulignons que cette saison la formule diffère quelque peu de l'an dernier en ce sens qu'il est maintenant possible de pratiquer la gymnastique avec le club Astro sur une base uniquement récréative.

Ainsi, les jeunes filles qui désireraient pratiquer la gymnastique artistique uniquement dans ce but ont droit à deux séances de pratique par semaine.

Par ailleurs, celles qui se dirigent vers la compétition, doivent s'adonner à des exercices trois fois la semaine, aux mêmes heures que mentionnées précédemment.

Pour l'instant, il reste encore de la place au sein du club et comme le mentionnait Mlle Lefebvre, la majorité des filles se retrouvent dans la catégorie d'âge, 10-12 ans.

Compétitions

Le club n'entrera pas en compétition avant le mois de décembre et les tests de qualification n'auront pas lieu, non plus, avant le début de ce mois.

Pour l'instant, instructeur et gymnastes s'affairent principalement à l'entraînement et pour certaines filles à parfaire les connaissances techniques déjà acquises tandis que d'autres s'initient aux rudiments de la gymnastique artistique.

Il faut faire place aux modèles 1981

NOUS LIQUIDONS TOUS NOS MODÈLES 1980

Venez constater nos spéciaux

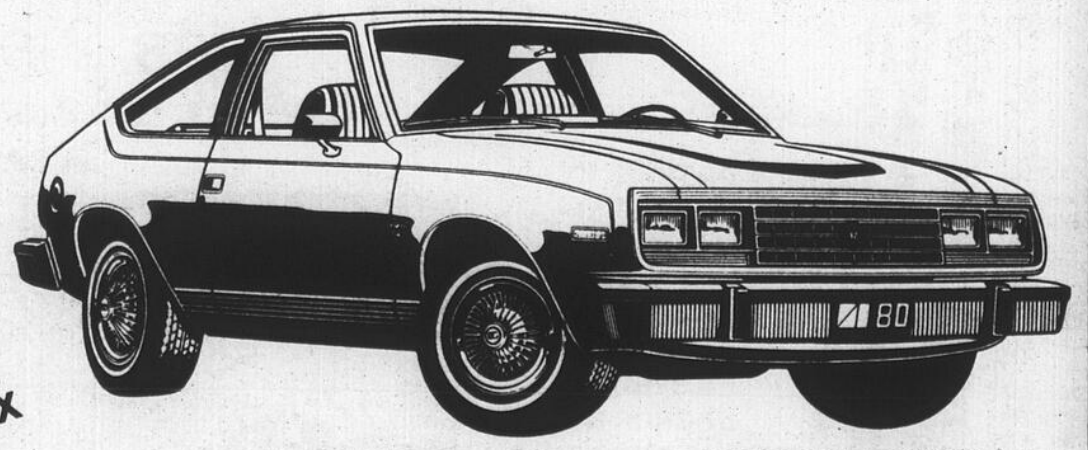

SPIRIT LIFTBACK

AF ANDRÉ FORTIN auto inc. ST-JEAN, QUÉ.

320 rue Saint-Jacques, Saint-Jean

346-6263

AMC Jeep

Athlétisme

Stage d'entraîneur offert en fin de semaine

● Polyvalente Marcel-Landry

par Gilles BÉRUBÉ

Un stage pour ceux qui veulent devenir entraîneur en athlétisme se tiendra en fin de semaine prochaine à l'école polyvalente Marcel-Landry, à Iberville. Ce stage d'entraînement débutera le vendredi 3 octobre dans la soirée. Les participants se réuniront de 19 heures à 22 heures pour revenir ensuite samedi et dimanche, de 9 heures à midi, et de 13 heures à 17 heures.

L'entraîneur du club d'athlétisme Saint-Jean Olympique, Mlle Hélène Larose indique que des membres du club participeront au stage tout comme des professeurs d'éducation physique. Toutefois, le stage est accessible à tous ceux qui veulent agir comme entraîneur en athlétisme. Il n'y a aucune qualification requise si ce n'est d'être âgé d'au moins seize ans.

Stage

Le stage s'étend sur deux fins de semaines. La première portera sur les lancers et les sauts alors que la deuxième qui se déroulera les 31 octobre, 1er et 2 novembre au même endroit, traitera des courses.

Cette session de formation est organisée par l'Association d'athlétisme Rive-sud Métropolitaine alors que la Fédération d'athlétisme du Québec la sanctionne en plus de fournir les personnes ressources.

En fin de semaine prochaine, les cours seront donnés par Michel Portman et Luc Vinette. Le premier est professeur d'éducation physique à l'Université du Québec à Montréal et il est l'entraîneur attitré de Claude Ferragne. Celui-ci s'occupera bien sûr de la formation sur les sauts. De son côté, Luc Vinette est aussi professeur d'éducation physique et assume la fonction d'adjoint technique provincial des lancers au sein de la Fédération.

Niveau

Mlle Larose précise que ce stage est de premier niveau et est le seul à être dispensé dans les régions. Les niveaux 2 et 3 sont habituellement donnés pour tout le territoire de la province, soit dans la métropole ou encore dans la capitale. Quant au niveaux 4 et 5, ils se donnent à l'échelle nationale.

Informations

L'inscription à ces stages ne coûte rien. Les participants peuvent toutefois acheter la documentation utilisée pour la formation. Pour obtenir plus de renseignements ou encore s'inscrire, les intéressés doivent communiquer avec Mlle Hélène Larose au numéro 347-5533, de jour, ou 348-1211 de soir. Actuellement, une dizaine de personnes se sont inscrites ce qui est à peu près normal. Un groupe de vingt serait considéré comme un bon nombre.

Mlle Larose commente qu'un tel stage peut s'avérer utile à plusieurs personnes. Elle cite à titre d'exemple, une personne qui a travaillé avec des handicapés l'été dernier et qui viendra parfaire ses connaissances à ce stage.

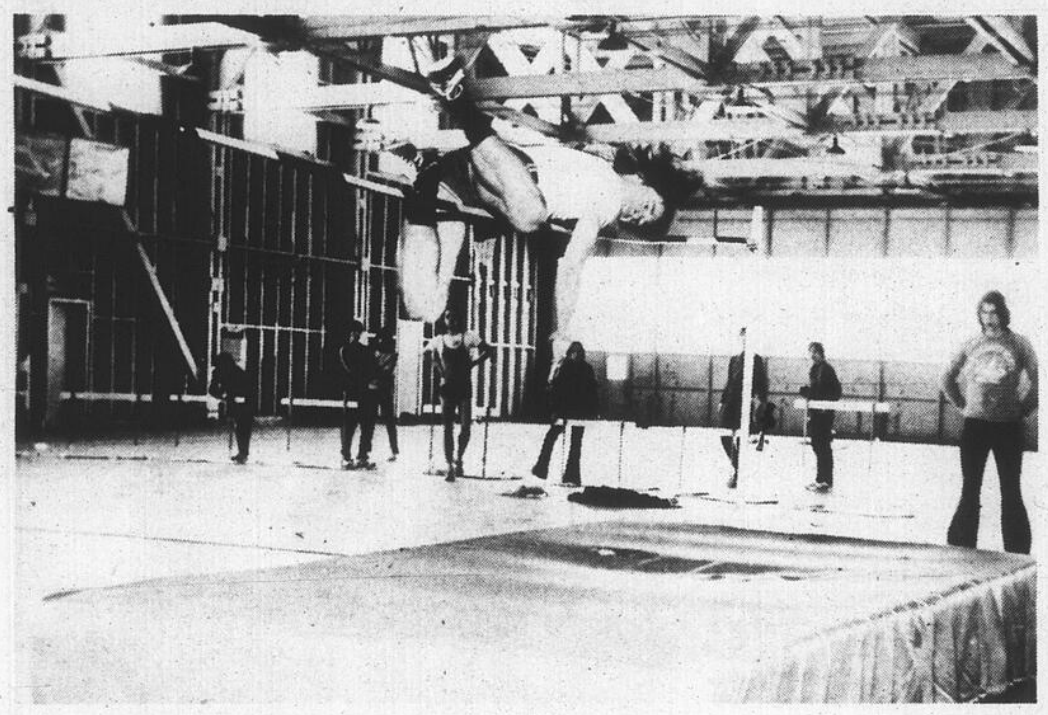

Les sauts feront partie de la première session.

Le stage s'adresse à tous ceux qui veulent faire de l'entraînement en athlétisme.

La présentation est maintenant en cours

Venez voir les modèles '81 les 2 et 3 octobre

CHRYSLER, NEW-YORKER, CORDOBA, LE BARON, DODGE MIRADA, DIPLOMAT, ARIES "K", OMNI, et CAMIONS DODGE

La nouvelle ARIES "SE" K 4 cylindres, traction avant, elle s'annonce la voiture de l'année

Location à long et court terme sur toutes nos voitures et tous nos camions

Dodge CHRYSLER VENTE SERVICE

Théberge AUTOMOBILE LTÉE

778, RUE CHAMPLAIN,
TÉL.: 348-3838
- MONTRÉAL: 658-6621

Dodge CHRYSLER VENTE SERVICE

Course du Parc Lafontaine

Plusieurs membres du Saint-Jean Olympique améliorent leur marque de l'année dernière

● 19 participants

par Gilles BÉRUBÉ

Les dix-neuf membres du Club Saint-Jean Olympique qui ont participé à la course du parc Lafontaine en fin de semaine dernière à Montréal ont, pour la plupart, amélioré leur ancienne marque de l'an dernier.

C'est avec satisfaction que l'entraîneur du club, Mlle Hélène Larose a donné un compte rendu partiel de l'événement. Elle a en effet pu fournir le rang de chacun à l'arrivée, sans pouvoir toutefois donner le temps exact pour chacun. Les organisateurs de la course ne fourniront les résultats officiels que dans environ trois semaines.

Mlle Larose commente que l'événement, qui se déroulait pour une trente-et-unième année consécutive sur le parcours du parc Lafontaine, était fort bien organisé. En tout, près de trois mille adeptes de la course à pied s'étaient inscrits à la classique.

Deux kilomètres

Dans la course de deux kilomètres, le club alignait onze concurrents parmi les quelque 350 inscrits. Philippe Tremblay, un nouveau venu au sein du Saint-Jean Olympique, a fini en cinquantième position alors que son confrère Jocelyn Chenail le suivait en cinquante-cinquième place. Chez les filles, Dominique Larivière a pris le centième rang au total, mais elle est la quinzième athlète féminine à avoir franchi le fil d'arrivée.

La course de cinq kilomètres comprenait huit cent cinquante inscrits. Le club comptait sept participants dont les entraîneurs Hélène Larose et André Vigneault. Luc Chevrier et Hugo Scott se sont illustrés en prenant respectivement les 43ième et 98ième positions. Leur temps a été de 17 minutes 20 secondes et 18 minutes 18 secondes. Manon Tougas a fini à la cent cinquantième place au total mais elle a été l'une des premières filles à terminer le parcours.

Enfin, dans la course de 20 kilomètres, le Saint-Jean Olympique avait un seul porte-couleur en la personne de Pierre Larose. Celui-ci a fini cent quinzième parmi 1,500 concurrents. Il a réusi un temps de 1 h. 15 soit quatre minutes de moins que son ancien record.

Marche

En plus des courses, une marche de dix kilomètres se déroulait dans le cadre de l'épreuve de marche "Marcel Jobin international". À cette occasion, le record junior canadien a été battu.

Soulignons enfin que la prochaine compétition à laquelle participera le Saint-Jean Olympique sera un cross-country inter-écoles qui se déroulera à la polyvalente Jean-Jacques Bertrand de Farnham, le samedi 11 octobre prochain. La rencontre s'adresse aux catégories benjamin, cadet et juvénile.

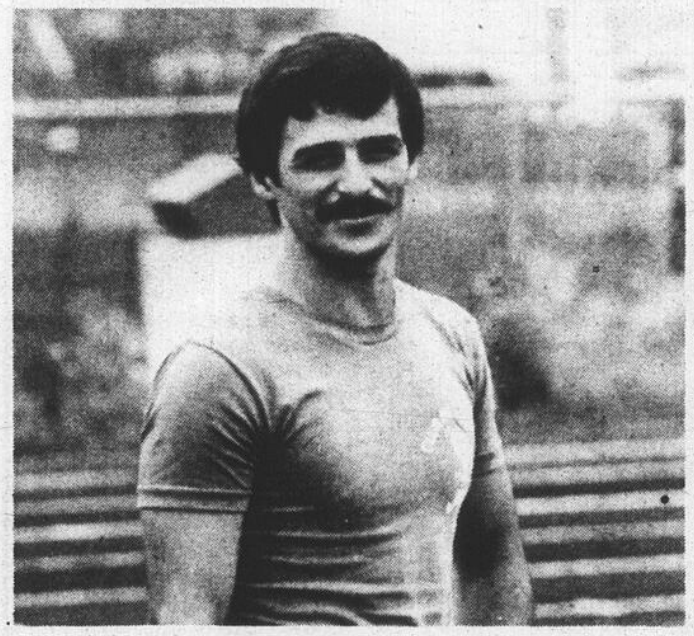

Pierre Larose a couru le vingt kilomètres en 1 h. 15.

Course du Parc Lafontaine

(Rang des participants)

Nom	Rang
Deux kilomètres: (350 participants)	
Philippe Tremblay	50
Jocelyn Chenail	55
Paul Tamas	75
Zacharie Lapierre	91
Dominique Larivière	100
Brigitte Mercier	150
Julie Boivin	178
Emmanuelle Proulx	180
Sylvie Moreau	192
Suzanne Tamas	193
Élaine Ouimet	196
Cinq kilomètres: (850 participants)	
Luc Chevrier	43
Hugo Scott	98
Manon Tougas	159
Marie-Claude Audet	274
André Vigneault	315
Christine Clément	349
Hélène Larose	497
Vingt kilomètres: (1,500 participants)	
Pierre Larose	115

Tous nos modèles '81 sont arrivés

Venez les admirer dans notre salle de montre.

1981 Oldsmobile

Monte Carlo

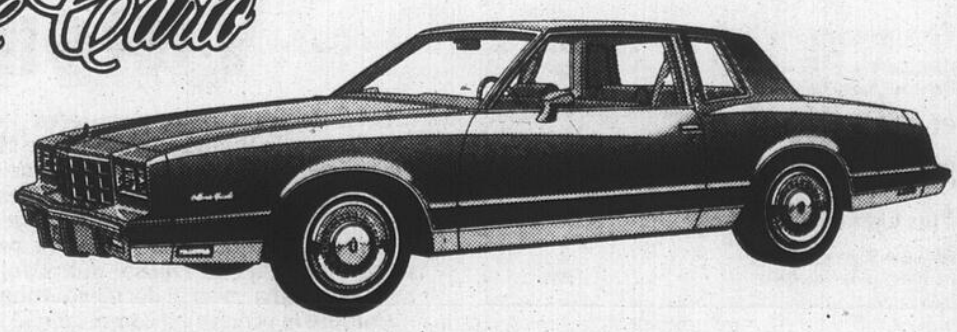

N. Fournier Inc.

Chevrolet Lacolle OLDSMOBILE

246-3272

VENTE: du lund. au ven.: 8 h. à 21 h.
SERVICE: du lun. au jeu.: 8 h. à 17 h. 30
ven. 8 h. à 17 h.

aux tableaux indicateurs

Ligue de Pool

Richard Gingras	Brasserie Saxo	1,000
André Tremblay	Brasserie Saxo	1,000
Robert Bélanger	Bar Salon Iberville	750
Pierre Greveline	Brasserie Saxo	750
Marcel Boucher	Brasserie Mousse	750
Gerry Mallette	Bar Salon Iberville	692
André Beauregard	Bar Salon Iberville	666
Jean Audette	Taverne Nationale	666
Jean Benjamin	Bar le Passant	666

Ligues de Quilles

La Grotte

Position des équipes:	Pts
C- Les Capotés	6
E- Les Sans-Nom	6
D- Les Coriaces	4
A- Youppi	4
F- Les Pirates	2
B- Les Couche-Tard	2

A- Youppi

Thérèse Charbonneau	81
Paul-Émile Ruel	92
Roland Lamontagne	103
Marie-A. Lamontagne Capt.	104
Gérard Jean	140

B- Les Couche-Tard

Yves Caron	67
Ginette Jean	92
Nicole Granger	98
Claude Martel	105
Monique Dionne Capt.	114
Mario Bourassa	138

C- Les Capotés

Damienne Barry	78
Andrée Cyr	97
Roland Bouillon	102
Lise Jean	107
Jean-Marc Granger	114
Robert Lebeau Capt.	115

D- Les Coriaces

Lynda Robert	78
Manon Leclerc Capt.	84
Jacques Jean	89
Michel Leduc	95
Régis Dufour	112
Gilles Lamontagne	125

E- Les Sans-Nom

Ginette Lamontagne	73
Jocelyne Blais	90
Armande Lamontagne	98
Daniel Godin Capt.	115
Pierre Deveau	142

F- Les Pirates

Luc Robert	75
Germaine Dalpé	85
Lina Gaudreau	106
Roger Lamontagne	114
Marc Lamontagne Capt.	138

Plus haut simple - Semaine

Homme: Pierre Deveau	187
Femme: Monique Dionne	136

Plus haut simple - Saison

Homme: Pierre Deveau	187
Femme: Monique Dionne	136

Plus haut triple - Semaine

Homme: Pierre Deveau	472
Femme: Lina Gaudreau	325

Plus haut triple - Saison

Homme: Pierre Deveau	472
Femme: Lina Gaudreau	325

Commerciale

Classement au 22 septembre 1980

Taverne Maurice	18
Brasserie Saxo	18
Taverne Nationale	12
Paul Goyette Enrg.	12
Bar Salon Iberville	8
Labatt '50	4

Plus haut triple saison:	André Audette	641
Plus haut simple saison:	Guy Larivière	255
Plus haut triple semaine:	Guy Larivière	626
Plus haut simple semaine:	Guy Larivière	255

Moyenne au 22 septembre 1980

Bar Salon Iberville

Louis Messier	181.4
Robert Vachon	141.1
Gerry Patterson	162.7
Jean-Claude Halde	178.8
Denis Audette	207.2
Michel Brousseau	144.2

Paul Goyette Enrg.

Paul Goyette	179.4
Gilles Dextraze	165.4
Marcel Labarre	154
Robert Jarry	167.5
Jean-Noël Audette	184
Alain Raymond	149

Taverne Maurice

Gaétan Benoit	182.6
Jacques Dumont	180.2
Jean Vachon	168
Richard Duchesneau	180.6
Yves Demers	201.2

Labatt '50

Jean-Guy Savoie	172.8
André Vachon	155.4
André Lacasse	168.1
Richard Beaudry	173.4
Maurice Gauthier	170.7
René Massé	158.5

Brasserie Saxo

Guy Saint-Pierre	182.3
Jean Tétreault	182.3
Marcel McCaughan	185.8
Yves Larivière	160.5
Robert Bélanger	177.2

Taverne Nationale

Aimé Raymond	163.3
Claude Denis	164
Yvon Moreau	176.4
Réal Beauvolsk	157.4
André Audette	191
Guy Larivière	208.2

O.K.

Classement

Ferland Automobile	16
Chez Mickey	14
Dairy Queen	14
Taverne Maurice	14
Brasserie Saxo	10
Frank Bar-B-Q	4

Moyennes

Noms	PJ	Moy.
Y. Demers	9	206.6
Y. Moreau	9	199.4
D. Balthazar	6	195.5
M. Saint-Pierre	9	193.7
A. Lacasse	9	193.5
R. Patterson	9	182
G. Benoit	9	181.5
L. Demers	9	180.6
M. Martin	9	179.2
G. Saint-Pierre	9	177.8

Plus haut simple Semaine:	268	Y. Demers
Plus haut triple Semaine:	725	Y. Demers

Golf féminin

Mme Réjane Bédard a remporté le tournoi de golf organisé le mois dernier par une brasserie locale. Elle reçoit son trophée de M. Gilles Pinard. (Photo Jacques Paul)

Tournoi de golf

La concurrence, ça fait partie du monde du sport. Mme Monique Ménard a remporté un autre tournoi de golf féminin parrainé par une brasserie concurrente. Elle est entourée par le capitaine de l'équipe, Mme Lucette Brault et de M. Marc Brais.

Éclaireurs du Richelieu

Victoire contre la Mauricie

Lors de leurs deux premières joutes de la saison, les Éclaireurs du Richelieu de la Ligue Midget "AAA" ont divisé les rencontres en perdant le premier match par le compte de 7 à 4 aux mains des Cantoniers de l'est et remporté le second par le compte de 4 à 3 au détriment des Élans de la Mauricie.

En ce qui regarde la première rencontre les Éclaireurs n'ont pu donner la riposte aux Cantoniers qui marquèrent trois buts dans les cinq dernières minutes de jeu.

Comme le précise un communiqué, la joute fut ponctuée de nombreux arrêts et l'arbitre de la rencontre a distribué pas moins de 34 punitions mineures.

Le lendemain, le samedi 20 septembre dernier, les Éclaireurs ont remporté la victoire grâce, surtout, aux deux filets de Daniel Crassoski.

Mentionnons que la prochaine joute des Éclaireurs aura lieu le vendredi 3 octobre à compter de 20 h. 30 alors qu'ils affronteront, à Saint-Basile même, les Insulaires de Laval.

Cette année deux joueurs de la région sont sur les rangs des Éclaireurs du Richelieu de la Ligue de hockey midget AAA, il s'agit de André Masseau, d'Iberville, et de Jean-Guy Sénécal de Saint-Jean.

Voici d'ailleurs la liste complète des membres de l'équipe pour cette campagne.

Précisons finalement que les billets de saison sont toujours disponibles à raison de $25 pour les adultes et de $15 pour les étudiants. Il reste encore 22 parties à disputer. Pour plus de renseignements on peut entrer en communication avec M. Rouville Parent en composant le numéro 651-7072 ou encore avec M. Robert Bisaillon au numéro 653-1046.

D'autres renseignements peuvent aussi être obtenus auprès de Mme Rhéa Charland en composant le numéro 653-4570.

Chasse à l'orignal

Une première à la réserve Mastigouche

À compter de cet automne et ce, pour une période de cinq ans, le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche expérimente à la réserve Mastigouche un nouveau projet. Cette initiative vise à déterminer la pression de chasse à exercer afin de permettre à un plus grand nombre de chasseurs d'abattre un orignal sur un même territoire.

Conscient de l'importance d'en arriver à une exploitation rationnelle de l'orignal, le Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune de la région de Trois-Rivières met de l'avant ce projet expérimental, basé sur des études relatives à l'optimisation de la récolte d'orignaux.

La dentisé à atteindre

Contrairement à ce que l'on aurait tendance à croire, ce n'est pas là où la densité d'orignaux est la plus forte qu'on en récolte le plus. Les études traitant du sujet démontrent que c'est plutôt en maintenant une population d'orignaux à une densité de 2 orignaux par 10 km ca. que la récolte devient régulière et plus abondante.

Déterminer la pression

Le projet de la réserve Mastigouche a comme principal objectif d'établir la pression de chasse qui permettra d'atteindre et de maintenir une densité de 2 orignaux par 10 km ca. Pour les besoins de l'expérience, la réserve sera divisé en trois secteurs et une pression de chasse différente sera exercée dans chacune de ses parties. Dans un premier segment, la pression de chasse sera de 1 jour-chasseur/km ca., dans un second de 2 jours-chasseurs/km ca. et dans un troisième de 3 jours-chasseurs/km ca.

Ainsi, par les résultats obtenus, le ministère espère en arriver à déterminer la pression de chasse idéale qui permettra de maintenir la densité cible de 2 orignaux par 10 km ca., densité qui favorisera une récolte d'orignaux maximale et soutenue.

Questionnaire

Par ailleurs, au cours de l'expérience, un questionnaire sera remis à chaque chasseur, permettant ainsi, d'évaluer son degré de satisfaction quant à la qualité des services offerts et des résultats de chasse obtenus.

Saison '80

Chasse au caribou

Le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche désire rappeler aux amateurs qui prévoient aller à la chasse au caribou dans les régions nordiques, qu'ils doivent veiller à certains détails importants.

Ainsi, on doit prévoir un équipement adapté aux conditions de cette région qui peuvent parfois s'avérer difficiles. On doit également apporter suffisamment de nourriture, en sachant que certains retards peuvent survenir et qu'il peut être utile de posséder quelques victuailles supplémentaires.

Une bonne connaissance ainsi qu'une vérification de son arme à feu éviteront de causer des blessures inutiles au gibier; enfin, on doit lire attentivement le Résumé des règlements de chasse afin d'éviter certains désagréments cusés par un méconnaissance de la loi.

Droit d'accès

Comme par les années passées, le chasseur qui désire se rendre dans la zone 03 doit se procurer un droit d'accès, tout comme celui qui se rend dans la zone 04. Ce document est disponible aux postes de contrôle de Schefferville et Kuujjuaq (Fort-Chimo), et les chasseurs doivent se le procurer avant de pénétrer sur le territoire. Cette mesure a pour but d'éviter que des chasseurs soient oubliés sur le terrain.

On doit préserver les lieux de chasse de toute pollution en ramassant ses déchets et en rendant au territoire son allure originale.

À la sortie de la forêt, il s'agit de passer au poste de contrôle pour signifier son départ et enregistrer le gibier abattu.

1980
IL NOUS RESTE ENCORE QUELQUES MODÈLES 1980, À DES PRIX TRÈS INTÉRESSANTS

1981
NOS NOUVEAUX MODÈLES SONT MAINTENANT LÀ! VENEZ LES VOIR SUR PLACE...

505 rue Saint-Jacques,
Saint-Jean
347-3711

Membre de la CORPORATION DES CONCESSIONNAIRES D'AUTOMOBILES DU QUÉBEC

LASNIER
ST-JEAN, QUÉ

Les ★ vedettes pour 1981

General Motors annonce une extension majeure de la protection contre les frais de grosses réparations.

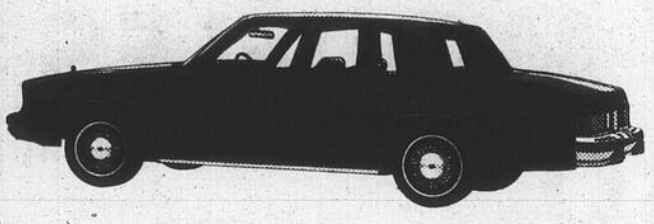

MALIBU SPORT SEDAN

Protection pour propulsion

24 mois, 40,000 kilomètres sans frais

En vigueur pour toutes les voitures et tous les camions poids légers 1981, la protection du groupe motopropulseur sera prolongée au-delà de la période courante de 15 mois ou 20,000 kilomètres, à 24 mois ou 40,000 kilomètres. Ce nouvel avantage pour le client - appelé Protection pour propulsion - prolonge la garantie des principaux organes du moteurs, de la transmission et de l'essieu-moteur tant pour les véhicules à traction avant qu'à propulsion arrière.

La garantie actuelle de véhicule neuf demeure en vigueur. Les travaux effectués en vertu de la garantie de 12 mois ou 20,000 kilomètres demeurent intégralement couverts par la garantie limitée GM, coomme auparavant.

La protection pour propulsion est un boni. À l'expiration de la garantie normale de véhicule neuf, la Protection pour propulsion continue 12 mois ou 20,000 kilomètres supplémentaires. Elle comprend une franchise de 100 dollars par réparation et couvre ce qui suit:

Moteur à essence - Culasse, blocs-cylindres et tous les organes internes, collecteurs, pignons et chaîne ou courroie de distribution, carter de distribution, volant, compensateur harmonique, cache-soupapes, carter d'huile, pompe à huile, supports de moteur, bagues et joints d'étanchéité, pompe à eau et pompe à essence. Le carter de turbocompresseur ainsi que les organes internes, soupapes, bagues et joints d'échantéité sont également couverts par la garantie.

Moteur diesel - Les mêmes composants cités ci-dessus sont garantis en plus de la pompe d'injection diesel, des canalisations, des injecteurs et de la pompe à dépression.

Transmission - Le carter ainsi que tous les organes internes, le convertisseur de couple, le modulateur à dépression, les bagues et joints d'étanchéité et les supports de transmission. (Comprend aussi le carter de boîte intermédiaire, tous les organes internes, les bagues et les joints d'étanchéité.)

Tranction avant - Le carter de boîte-pont et tous les organes internes, les arbres de roues, les joints homocinétiques, les roulements de moyeux avant, les bagues et les joints d'étanchéité.

Propulsion arrière - Le carter de pont et tous les organes internes, l'arbre de transmission, les joints universels, les arbres de roues, les roulements, les supports, les bagues et les joints d'étanchéité.

Protection pour propulsion. Une preuve tangible de la volonté de General Motors de satisfaire la clientèle. Nous voulons qu'en achetant nos produits, vous en soyez plus satisfait que l'acquérieur de tout autre véhicule, de quelque constructeur que ce soit.

*Ceci s'applique aux véhicules à quatre roues motrices.

CUTLASS CALAIS COUPE

OMÉGA BROUGHAM SEDAN

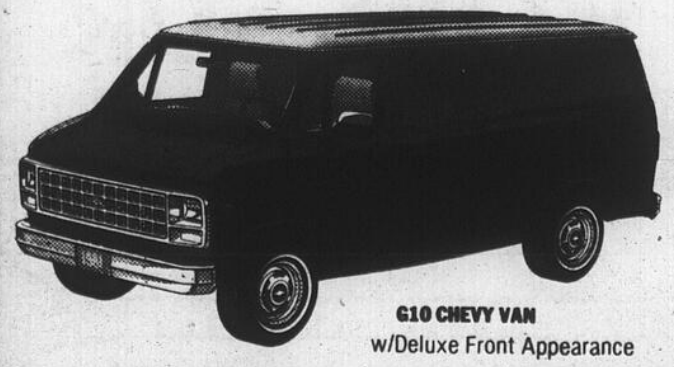

G10 CHEVY VAN
w/Deluxe Front Appearance

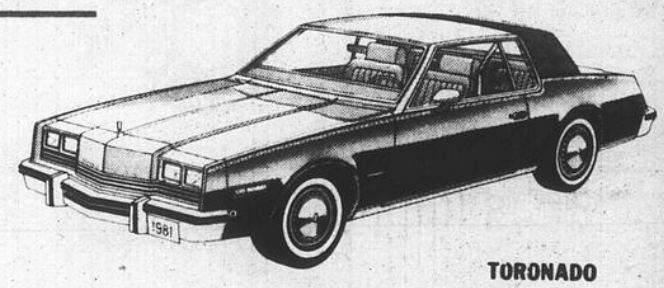

TORONADO

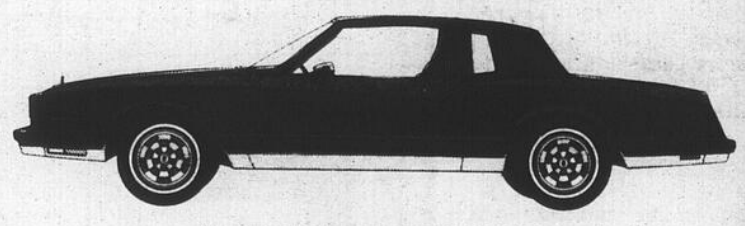

MONTE CARLO SPORT COUPE LANDAU

CITATION

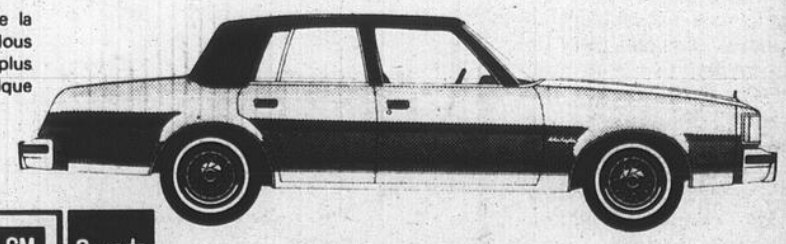

CUTLASS BROUGHAM SEDAN

General Motors du Canada Limitée GM Canada

Desjardins
ST-JEAN PQ
LE CONCESSIONNAIRE PLEIN DE BON SENS

GM Chevrolet
940, BOULEVARD DU SÉMINAIRE
Tél.: 348-4901